

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES , BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1826.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES , BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN ,

PENDANT L'ANNÉE 1826.



A ROUEN ,

DE L'IMPRIMERIE DE NICÉLAS PERIAUX JEUNE,
RUE DE LA VICOMTÉ, N° 55.

~~~~~

1826.



# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1826,

D'APRÈS LE COMPTE QUI EN A ÉTÉ RENDU PAR MM. LES SECRÉTAIRES,  
A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 7 AOÛT DE LA MÊME ANNÉE.



### DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE,

PAR M. L'ABBÉ GOSSIER, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

LA vue seule d'un corps littéraire dont le Président est revêtu du caractère sacerdotal fait naître tout d'abord, et comme spontanément, une grande pensée : l'alliance des lettres et de la religion. Elle s'est assurément présentée à tous ceux qui honorent cette solennité de leur présence, quoique peut-être quelques-uns n'ont pu se

rendre compte à eux-mêmes de l'impression qu'ils ont éprouvée en nous voyant pénétrer dans cette enceinte, Plus cette pensée a frappé votre esprit, plus aussi, sans doute, vous aimerez à vous y arrêter. La religion et la littérature ne peuvent être considérées, même chacune séparément, sans exciter le plus vif intérêt : l'aspect de leur union et de leurs rapports mutuels ne peut manquer de pénétrer des âmes sensibles et généreuses.

Quel beau sujet pour un ministre des autels appelé en ce jour à faire l'ouverture de la Séance publique annuelle d'une Société scientifique et littéraire ! Qu'il est d'ailleurs consolant d'avoir à le développer en présence de chefs d'administration, protecteurs par devoir, et plus encore par goût et par sentiment, des lettres et de la religion, dans une assemblée aussi brillante de vertus que de talents, et au sein d'une ville qui, supérieure, après la capitale, à presque toutes celles de la France, par son étendue et sa population, se distingue éminemment par ses honneurs héréditaires et sa gloire propre dans les différentes branches des lettres, des sciences et des arts, et s'est acquis, dans des temps de trouble et de délire, de si éclatants mérites aux yeux de la religion et de ses ministres !

Religion, littérature : l'union, l'harmonie, les rapports qui règnent entre ces deux grands pouvoirs, les secours mutuels qu'ils se prêtent et qu'ils se rendent, voilà donc le sujet qui, je ne dirai pas, se présente à moi, mais que les circonstances semblent m'imposer. Il n'est pas entièrement de mon choix, et vous en êtes témoins, Messieurs ; je le saisis cependant, et sans considérer mes forces. Oser est pardonnable et même méritoire quand l'entreprise est glorieuse et peut devenir utile. La religion n'a pas besoin d'éloges, ni la littérature de louanges. Mais des hommages ne sont pas des services : ce sont

des devoirs ; et ces devoirs sont d'autant plus sacrés et indispensables que l'objet auquel ils se rapportent est et plus grand et plus relevé.

Mères pieuses et instruites , qui , avant tout , cherchez à former le cœur de vos enfants ; pères vertueux et lettrés , qui donnez principalement vos soins à l'ornement de leur esprit ; administrateurs , magistrats , tout à la fois religieux et savants , qui voyez , dans un culte public sage et imposant , la plus sûre garantie du bon ordre social , et , dans une littérature saine et noble , l'assurance de la plus haute gloire de la Patrie ; professeurs , instructeurs , ecclésiastiques , qui , au milieu d'un siècle quelquefois entraîné à l'irréligion par l'ignorance , et quelquefois ignorant par manque de religion , vous efforcez de relever la piété par la science et de sanctifier la science par la piété ; vous encore , portion intéressante de la société , qui devez un jour vous rendre des compagnes agréables par une modeste et discrète instruction , et faire le bonheur de vos époux par une religieuse attention à vos devoirs ; et vous aussi , jeunes hommes , espérance de notre Patrie , vous qui , trouvant encore la vertu si belle et sa pratique si douce , préhendez aux différents genres de gloire qui vous attendent par la gloire littéraire ; vous tous , enfin , embrasés d'une ardeur honorable pour tout ce qui est beau et bon , pour tout ce qui est sacré devant Dieu et grand aux yeux des hommes , tous , sans distinction de sexe , d'âge , de condition , de caractère , vous daignerez accorder une bienveillante attention à des rapprochements qui , en dépit de toute la faiblesse de celui qui les présentera , ne pourront manquer de toucher votre ame en charmant votre esprit. Que votre indulgence , toutefois , n'attende qu'une indication succincte de quelques idées principales. Plusieurs discours suffiraient à peine pour un développement satisfaisant d'un si grand

sujet. Hâtons-nous : déjà trop d'instantes ont été dérobés aux rapports de la religion et de la littérature.

Dans tout le cours du moyen âge, et même durant plusieurs des siècles qui l'ont immédiatement ou précédé ou suivi, la religion et la littérature n'eurent qu'un temple et un asile. Les lettres, effrayées du bruit des armes, que les épaisses ténèbres de la barbarie rendaient encore plus affreux, allaient quitter la terre et retourner dans le sein de la Divinité, lorsque la religion leur offrit une retraite. Sourde à la voix de timides scrupules, elle n'hésita point de leur ouvrir son sanctuaire et de les appeler à partager avec elle les veilles de l'ascétique, le culte des adorateurs privilégiés du vrai Dieu. L'ardeur de sa charité hospitalière leur pardonna l'encens qu'elles avaient brûlé sur des autels profanes, dans Babylone et dans Memphis, dans Athènes et dans Rome ; elle parut ne se souvenir que de ces chants sublimes dont elles avaient autrefois fait retentir les bords de la mer de Suph, les profondeurs du désert de Pharan et les rochers de la sainte montagne de Sion.

Quelques modernes paraissent ne pas apprécier suffisamment le mérite et le désintéressement de cette généreuse hospitalité. Que les cloîtres aient recueilli les monuments précieux de la littérature judaïque, nous n'avons pas lieu d'en être étonnés. Le chrétien y trouvait les documents de sa foi, le chœur des ministres y puisait les cantiques qu'au nom des fidèles il adressait sept fois le jour à l'Éternel ; mais, qu'ils devaient avoir de grandeur d'ame et de goût, ces cénobites qui, malgré le double préjugé de siècles aussi grossièrement et superstitieusement religieux que profondément et orgueilleusement ignorants, conservaient avec soin les restes d'une littérature toute profane, toute païenne, souvent licencieuse et quelquefois même impie ! Assurément ces

hommes qui , dans les intervalles des exercices d'une religion chaste et jalouse , transcrivaient pour la postérité , et sans distinction quelconque , Homère , Anacréon et Sapho , Virgile et Ovide , Catulle et Lucrèce , devaient être doués d'une raison bien ferme , d'un bon sens bien solide et bien vigoureux : ils devaient être bien supérieurs à tous les petits scrupules d'un esprit faible et borné.

Si , vers les temps de la plus épaisse obscurité morale et littéraire , ils n'ont pas empêché la perte de quelques écrits ; si , lorsque l'encre rendait , en pâlisant , presque illisibles les caractères autrefois tracés sur les anciens volumes , ils se sont servis du parchemin antique pour interligner les productions de quelques scolastiques obscurs ; ne soyons point surpris que les ténèbres , toujours croissant , aient à la fin gagné les monastères eux-mêmes. Souvent , au moment même où de vastes plaines sont couvertes d'un brouillard impénétrable , il arrive que les pics des plus hautes montagnes jouissent d'une lumière vive et pure ; mais quelquefois encore le voile des nuages , s'élevant de plus en plus , parvient enfin à envelopper aussi les lieux qui avaient long-temps paru lui être inaccessibles. D'ailleurs , la milice des cloîtres ne pouvant être recrutée que du dehors , comment s'étonner que ceux qui y entraient n'y fissent à la fin prévaloir les préjugés apportés du sein d'une population qui ignorait autant qu'elle méprisait les lettres ?

Si , entre les chrétiens depuis le quatrième jusqu'au huitième siècle et ceux des premières années de notre ère , nous remarquons , malgré l'identité du dogme et de la morale , une si étrange différence , la cause s'en trouve dans l'état différent de la littérature. Les bienfaits dont la religion que nous professons avait comblé la terre à sa première apparition , étaient , par suite d'une

ignorance presque générale , en partie oubliés , et en partie corrompus. L'inondation des barbares du Nórd , qui avait fait crouler les corps politiques de l'Europe , avait aussi bouleversé les habitudes littéraires des peuples , vicié leurs idées morales et religieuses. Ces nations exotiques , qui entrèrent dans l'église du Christ en s'accommodant extérieurement à la religion des peuples conquis , y introduisirent presque toute leur rudesse originaire , presque toute leur naturelle ignorance. Humainement parlant , il semble que la croyance , en quelques-uns des articles les plus essentiels , ne put être préservée que par l'artifice grossier de cérémonies soit puériles , soit ridicules , dont on s'avisa de déshonorer la majesté d'un culte auguste.

Sans la religion , la nuit de l'âge que nous appelons moyen parce qu'il se trouve entre la littérature ancienne et la littérature moderne , n'aurait peut-être été suivie d'aucun jour ; mais aussi la religion , pour ramener dans tout son éclat la lumière dont nous jouissons aujourd'hui , s'associa la littérature. Les miracles éclatants et solennels qui avaient brillé sur son divin berceau ne devaient pas être renouvelées : le ciel avait fait choix de moyens nouveaux. Les lettres humaines devaient , en civilisant les peuples barbares , mettre le caractère de l'homme en harmonie avec une religion de paix et de charité ; elles devaient le disposer à en sentir la beauté , à en recevoir l'influence. Leur flambeau , quoiqu'allumé sur la terre , fera ressortir les traits célestes de cette fille de l'Éternel , et , sans y rien changer , elle les développera et les montrera sous le point de vue le plus propre à lui concilier le respect et l'amour.

Au temps voulu , un génie extraordinaire paraît sur l'horison , et , à sa puissante voix , les nuages d'ignorance et de barbarie qui avaient pesé si long-temps sur l'Europe , commencent tout-à-coup à s'éclaircir pour se

dissiper ensuite graduellement. C'est à la France , c'est à l'un de nos Rois que la terre doit ce bienfait. Charlemagne , religieux à la manière de son temps , et lettré pour son siècle , fit refleurir la religion et la littérature ; il connut qu'elles ne devaient point , qu'elles ne pouvaient point être séparées. La réciprocité des secours que ces deux grandes puissances se communiquent toujours , parut peut-être plus remarquable encore dans ce siècle que dans tout autre. La marche rapide de chacune semblait tout à la fois la cause et l'effet des progrès de l'autre. Si la littérature faisait un pas , elle semblait ne le faire que pour la religion , à laquelle elle donnait la main , et qui , de son côté , trouvant de nouvelles forces dans cette assistance fraternelle , n'en faisait elle-même un autre que pour porter en avant la littérature , dont elle devait encore recevoir bientôt un semblable secours.

Le sens droit du genre humain , même dans les temps les plus reculés , a toujours , ce semble , reconnu l'alliance naturelle entre la religion et la littérature. La politique des Égyptiens , qui avait divisé la population en autant de castes ou classes que l'administration du gouvernement , le maintien des lois , la défense du pays , les sciences , les arts , les différents besoins de la société , offraient de branches diverses , n'avait point séparé le culte des lettres du culte de la Divinité. Le prêtre qui sacrifiait à l'autel de l'Être suprême , sacrifiait à celui des muses. Habile , par la constitution de son pays , à entrer dans l'un et dans l'autre sanctuaire , il chantait , dans les cérémonies religieuses , les vers que la littérature lui avait dictés , et il enrichissait la littérature des conceptions sublimes que lui suggérait la religion. Pareillement , chez tous les peuples anciens , la poésie , fille aînée et long-temps unique de la littérature , était vouée aux dieux ; son langage était regardé comme leur langage ; c'était

des dieux que le poète recevait ses inspirations , c'était pour eux aussi qu'il accordait sa lyre : la littérature était la partie principale de la religion , et toute la religion était , pour ainsi dire , dans la littérature.

Ne croyons pas , Messieurs , que l'accord entre les lettres humaines et divines , ne se trouva autrefois que dans les religions païennes , dans ces religions formées ou plutôt défigurées par l'homme ; le peuple d'Israël , conservateur fidèle des anciennes traditions et des divines promesses , n'est point ici un peuple à part. Chez lui , comme chez les autres nations anciennes , le caractère de poète rarement séparé de celui de chef , de prince ou de roi , paraît presque inséparable du caractère sacerdotal. Chez lui encore , aussitôt , du moins , qu'il a pris une station fixe , nous voyons , d'une part , la poésie , jointe à la musique , former la partie la plus noble et la plus populaire du culte religieux , et , de l'autre , la religion donner à la poésie de ce peuple extraordinaire une sublimité qui n'a jamais été surpassée , n'a jamais été même égalee chez aucune autre nation. C'est sans doute la vérité de leur religion qui imprima , dans tous les temps , à la littérature des Juifs , ces traits de dignité et d'élévation que , malgré le voile peu souple de nos traductions modernes , l'œil le moins exercé y distingue encore.

Depuis que la terre est habitée par l'homme , cet être à qui seul il appartient et d'honorer la Divinité et de cultiver les lettres , quelques courtes années seulement se font remarquer où la véritable religion se montra sans avoir pour compagne la littérature , et sans paraître même avoir besoin de son secours. Mais ce fut là , Messieurs , une des plus grandes merveilles du Tout-Puissant. Une religion qui , sans l'assistance des lettres , s'élève tout-à-coup sur les ruines de la religion

religion de Moïse et de toutes celles du paganisme , porte , sur son front , une marque incontestable d'une puissance surnaturelle ; on y découvre le doigt de celui à qui rien n'est impossible et qui peut tout par lui-même. Aussi , après ces jours d'une exception que demandait l'honneur dû à la présence de l'Homme-Dieu sur la terre , la main de la providence replaça la religion sous l'influence des causes secondes , et conséquemment de la littérature. Alors les lettres humaines rentrèrent dans les fonctions de leur honorable office ; alors elles suscitèrent le génie des Tertullien , des Origène , plus tard celui des Lactance , des Minutius Félix , et successivement celui des Irenée , des Basile , des Jérôme , des Augustin et de tant d'autres lumières de la littérature chrétienne.

Si la littérature n'a pas toujours paru favorable au progrès et au maintien de la religion , que cela ne soit point un scandale pour le littérateur chrétien. Jusqu'où n'a pas été l'erreur , ou de quoi la malice n'a-t-elle pas abusé ? N'a-t-on pas aussi voulu proscrire la littérature au nom de la religion ? Ce ne sont pas les seuls exemples que le monde ait donnés de dissensions semées entre des sœurs.

De nos jours encore , Messieurs , à quels soins paraissent être particulièrement confiés les intérêts de la religion sainte que tout l'univers éclairé professe ? assurément c'est aux soins de la littérature. L'Éternel n'a pas craint d'abandonner aux lettres humaines la tutelle de cette fille aînée de son amour pour l'homme. Ce sont elles qui la défendent contre les attaques réitérées de ses nombreux ennemis. Elles sont sa cuirasse et son bouclier ; cela suffit à une religion qui n'a pas d'épée et qui ne se sert point d'armes offensives.

Ce sont les lettres aussi qui , au besoin , tantôt dissipent les ténèbres de l'incrédulité , tantôt éclaircissent les doutes

de l'incertitude, tantôt encore donnent un éclat inattendu au flambeau de la vérité. Soit qu'elles parlent du haut des chaires chrétiennes, soit qu'elles animent une feuille muette, soit en public, soit en particulier, elles nous mènent à la religion, en la faisant mieux connaître, en nous inspirant son amour, et en versant des fleurs pour couvrir les aspérités quelquefois fortement adhérentes au sentier des vertus domestiques et sociales, morales et religieuses.

Ces services éminents, que la littérature prête à la religion, ne sont point sans de justes retours. C'est à la religion que la littérature doit ses plus grandes beautés : elle ne paraît jamais plus merveilleuse et plus sublime que quand elle suit le cercle des vérités révélées et s'empare des articles mêmes de notre croyance.

La religion évoque tous les enchantemens de l'imagination ; elle appelle toutes les forces de l'esprit, tous les intérêts du cœur. Dans la sublime simplicité de ses préceptes et de ses conseils, elle présente le beau idéal des mœurs. Ses dogmes, ses mystères, ses sacrements nous découvrent les rapports les plus intimes et les plus touchants entre le ciel et la terre, entre Dieu et l'homme, et, ainsi, offrent au poète, à l'écrivain, à l'orateur, les plus attendrissantes images, les sentiments les plus élevés, les plus nobles inspirations, les plus grands mouvements.

Les esprits de lumière et ceux des ténèbres ; le néant et un être nécessaire éternel ; la création de l'univers et un mouvement infatigable imprimé aux globes qui sillonnent l'espace ; les mystères, soit de la vie, soit de la reproduction, et le souffle de la Divinité qui anime celui pour qui tout est fait ; l'état originel d'une innocence parfaite ; une désobéissance subséquente qui change

la terre et ébranle les cieux; dans l'unité de Dieu, une trinité de personnes qui rend possible à l'homme une expiation compétente; les eaux du baptême, le pain eucharistique, ce bois qui, nous rappelant ce que nous devons croire et aimer, est encore le gage de ce que nous avons à espérer; une providence infinie et des anges tutélaires; ces prières à un Dieu de miséricordes, qui, dans sa nature divine, réclame le nom du père, et, dans sa nature humaine, prend celui de frère; cette vie qui commence quand la présente finit; ce commerce touchant entre ceux qui ont quitté la terre et ceux qui y sont encore restés; l'immortalité de l'âme; les profondeurs de l'éternité; des joies célestes dans le sein d'un Dieu qui se donne pour récompense, et qui, comme s'il eût craint que le bienfait ne fût pas assez grand, veut que nous le partagions avec ceux que nous avons le plus chéri sur la terre... quelles sources, pour un littérateur sensible, d'images tendres ou terribles, tristes ou gracieuses, fortes ou sublimes!

La Religion agrandit tout; elle ennoblit tout, l'homme et ses destinées, l'autorité et la soumission, les droits et les devoirs, nos peines et nos plaisirs, nos travaux et nos études. Le poète, le littérateur, pour plaire, pour être goûté, pour trouver des tons qui émeuvent le cœur, est obligé d'emprunter le langage de la religion; il faut qu'il soit religieux, et, s'il ne l'est pas, il faut qu'il feigne de l'être. Cette hypocrisie littéraire n'a malheureusement pas été chez nous sans exemple. Un auteur célèbre, qu'il n'appartient pas à la charité de juger, mais qui, dans plusieurs de ses ouvrages presque innombrables, s'est montré plus d'une fois sous le caractère du cynique et de l'impie, a cependant baissé sa tête altière devant la religion, et a imploré ses inspirations toutes les fois qu'il voulut écrire pour sa gloire et pour l'immortalité; mais il

n'était pas vrai , dit-on : la froide incrédulité de son cœur arrêta les élans de son génie , et , comme le déclare un auteur (1), bon juge en littérature et en religion , les ouvrages de Voltaire restèrent au-dessous de son talent.

Il n'appartient qu'à bien peu d'hommes de se donner pour les apologistes de leur siècle ; il n'appartient à personne d'en être le détracteur. Dans tous les temps , que des circonstances particulières n'ont pas jetés bien loin hors des temps communs , un esprit difficile trouvera toujours autour de lui beaucoup à blâmer , et un spectateur indulgent y trouvera toujours assez à louer. Sans nous aveugler sur ce qu'on pourrait reprocher au siècle où nous vivons , ne nous sera-t-il pas permis de rendre justice à quelques-uns des principes qui l'animent ? Rarement , peut-être , semble-t-on avoir mieux senti qu'aujourd'hui l'union mystérieuse et ineffable de la littérature et de la religion ; rarement s'est-on plus efforcé de favoriser , entre ces deux filles du ciel , un heureux accord , une harmonie parfaite. L'une et l'autre , dans des jours néfastes , avaient paru chez nous descendre ensemble dans l'oubli du tombeau ; mais , après un court et léger sommeil , la religion et la littérature , se réveillant sur la même couche , se sont donné le baiser de sœurs. La France en tressaillit ; elle éleva un cri de joie qui suscita le génie , ranima le talent , convoqua et réunit les membres épars des institutions littéraires et des établissemens religieux. Ce mouvement , une fois imprimé , s'est maintenu , et il continuera.

Déjà un sexe qui autrefois ne cherchait à plaire que par des charmes extérieurs , se met courageusement , et non sans l'approbation du nôtre , au-dessus des cen-

---

(1) De Châteaubriand.

sûres du satirique latin et du satirique français. Il ne craint plus le titre de savant ; il aspire généreusement aux distinctions de la science proprement dite , à la pratique de presque tous les arts , aux honneurs de presque toutes les branches de la littérature , et , connaissant , comme par instinct , la connexité qui existe entre la religion et les lettres , sans cesser d'être pieux , il veut encore être instruit.

Des écrivains qui ont acquis plus d'un droit à l'estime générale , ont , de nos jours , aspiré à la gloire d'unir encore plus étroitement que jamais les palmes de la religion à celles de la littérature. Qu'ils auraient mérité de notre siècle , si , sans vouloir trop rudement et trop sévèrement condamner des manières reçues et des habitudes existantes , ils se fussent contentés de donner doucement , et par la force seule de talens reconnus , une direction toute sentimentale et toute religieuse à notre poésie ! Le littérateur chrétien et français , toujours franchement loyal , les aurait vus avec plaisir allier dans leurs chants la patrie et une sage liberté à la religion ; il leur aurait même pardonné de paraître chercher à se concilier de la faveur chez un sexe sensible , en ajoutant à ces trois grands objets un quatrième qui , toujours sûr d'intéresser , n'est pas toujours chaste. Mais pourquoi une scission explicite ? pourquoi se déclarer en opposition à une littérature qui , malgré des restes de formes un peu antiques , et malgré des traits qu'elle a contractés dans sa course à travers les siècles payens , admet cependant tous les genres , et offre des modèles pour l'expression juste et animée de toutes les affections naturelles , sociales et religieuses ? Pourquoi sciemment créer des préjugés et indisposer sans motif le monde *classique* , en adoptant , ou même seulement , peut-être , en ne repoussant pas une appellation aussi ridicule qu'éloignée de nos mœurs , et en s'élevant sans ménagement contre des principes universellement reçus ,

respectés et admirés jusqu'ici par le goût pur des plus beaux siècles? Avec un peu plus d'un bon esprit de modération et de conciliation, la littérature et la religion, toujours amies, resserreraient chez nous de plus en plus les nœuds sacrés qui les unissent.

Un siècle qui vient à peine de terminer un quart de sa course, prend, mais seulement après l'avoir mérité, le titre de siècle de l'*industrie*.... C'était peut-être la seule gloire qu'aucun des âges passés n'avait pu s'approprier, et nous nous sommes hâtés de nous en emparer. Il appartenait à la France de contribuer au mouvement général, plutôt que de s'en laisser entraîner; elle ne s'est pas manqué à elle-même. Son ardeur nouvelle ne lui fera cependant pas abandonner ses anciennes et glorieuses habitudes; elle sera ce qu'elle n'était pas, mais sans cesser d'être ce qu'elle était, littéraire et religieuse. A l'exemple du commerce, qui a souvent rendu des services importants à la littérature et à la religion, l'industrie, n'en doutons pas, leur en rendra aussi, et déjà elle l'a promis. Les arts industriels, cultivés avec sagesse et discrétion, donnent un exercice convenable à l'esprit et au corps, et ainsi contribuent à extirper une dangereuse oisiveté; elles inspirent une prudente économie, et, par une suite naturelle, conduisent à une vie régulière et exempte de pernicious excès. C'est leur privilège de répandre, dans les classes moyennes de la société, une heureuse aisance qui amène toujours avec elle, par des degrés sûrs quoiqu'insensibles, un sentiment intime de ce qui est beau, juste et bon. Les peuples, sous leur tutelle, acquièrent un goût habituel pour une élégance, une délicatesse de manières, de coutumes, de conceptions qui favorisent les progrès des lettres, l'amélioration des mœurs, la pureté de la religion. La ville dont le nom distingue notre Académie, peu contente de suivre, dans la carrière nou-

velle, de grands exemples, se charge d'en donner elle-même; elle ajoute, de nos jours, à ses antiques honneurs ceux de presque tous les arts, et déjà Rouen peut se glorifier des héros de son industrie comme elle se glorifie de ses saints pontifes et de ses savants littérateurs.

Dans toute l'étendue de notre belle et chère patrie, que de consolations nous offre le présent et que d'espérances planent sur l'avenir ! La religion est assise sur le trône et sur les premiers degrés du trône; la littérature fleurit, non-seulement dans la capitale, mais encore dans les provinces; les princes de l'Eglise s'asseyent sur le fauteuil académique, et les académies placent à leur tête les ministres des autels; les chefs d'administration politique, civile et militaire joignent la piété à la science; la masse de la population chérit de plus en plus les principes religieux et donne plus que jamais ses soins et son temps aux belles-lettres : la France continuera donc de remplir ses glorieuses destinées; elle ne cessera jamais de donner des exemples dignes du titre qu'elle tient de la reconnaissance du chef de la hiérarchie chrétienne; digne du rang qu'elle occupe parmi les nations lettrées, toujours elle embellira, elle honorera la religion par la littérature, toujours elle ennoblira, elle sanctifiera la littérature par la religion.





**CLASSE**

**DES SCIENCES ET ARTS.**



---

**CLASSE**  
**DES SCIENCES ET ARTS.**

**RAPPORT**

*FAIT par M. MARQUIS , Secrétaire perpétuel de la Classe  
des Sciences.*

**MESSIEURS,**

Chargé, par l'honorable confiance de l'Académie, de vous rendre compte d'une partie des travaux de mes confrères, pendant le cours de cette année, et ne pouvant vous intéresser plus sûrement que par leurs ouvrages, je ne prolongerai point votre attente par un inutile exorde.

**PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUES.**

M. *Destigny* nous a lu des *Réflexions sur la mesure du temps*. Après quelques détails historiques sur les divisions du jour en usage chez les différents peuples, notre confrère expose les motifs qui lui font regarder comme avantageux que les horloges publiques ne marquent que le temps moyen, comme cela est adopté à Genève et presque généralement en Angleterre, et non le temps vrai, dont les divisions inégales d'une saison à l'autre entraînent des inconvénients, et qu'on ne peut, d'ailleurs, faire indiquer, par presque tous ces instruments, construits pour marquer uniquement le temps moyen, que par des

dérangements continuels, d'où résulte nécessairement une fâcheuse discordance dans leurs indications.

Il donne le modèle d'une table d'équation du temps moyen avec le temps vrai, qu'il propose de placer auprès de toutes les horloges.

Plusieurs lettres sur le même sujet, mais dont les conclusions sont différentes, adressées à l'Académie par le respectable pasteur d'une des églises de cette ville, ont été entendues avec un vif intérêt.

Une commission chargée de l'examen de cette question, et au nom de laquelle M. Lévy a fait un rapport, partage en tout l'opinion de M. Destigny, quoiqu'elle ne paraisse pas éloignée de penser qu'on pourrait admettre dans une grande ville une seule horloge marquant le temps vrai, qui pourrait, en quelque sorte, remplacer les méridiennes dans les cas où l'état nébuleux de l'atmosphère les rend inutiles.

( Le mémoire de M. Destigny se trouve imprimé à la suite de ce rapport. )

= M. *Cazalis* a lu un rapport sur la deuxième partie de l'ouvrage de M. Bourgeois, intitulé : *Manuel d'optique expérimentale*.

En rendant justice à l'habileté de M. Bourgeois dans l'art des expériences, M. *Cazalis* reste persuadé que ces expériences s'expliquent d'une manière plus satisfaisante d'après les principes généralement admis, que par la nouvelle théorie qu'en donne l'auteur.

= M. *Cazalis* a rendu compte aussi des *Observations sur le calorique et la lumière*, offertes à l'Académie par M. Pugh.

M. Pugh admet comme principes les trois propositions suivantes :

« 1<sup>o</sup> Les rayons solaires sont composés de calorique et de lumière.

» 2° La lumière renferme toutes les couleurs primitives. Elle est, par conséquent, composée d'autant d'éléments qu'il y a de couleurs simples, chacune devant avoir une base particulière démonstrative de sa couleur ;

» 3° Le calorique est un élément qui paraît devoir être considéré comme la cause de la visibilité de la lumière. »

Suivant M. Pugh, le calorique et la lumière existent dans tous les corps combustibles, en y comprenant les métaux oxidables ; ou, du moins, quelques rayons de lumière, dans leur état d'inertie, entrent dans la composition de ces corps.

Le mémoire adressé à l'Académie par M. Pugh, malgré les objections très-fortes qu'on peut opposer à sa doctrine, n'en paraît pas moins, à M. Cazalis, intéressant par le grand nombre de faits curieux qui y sont rassemblés.

= M. Lévy a donné lecture d'un rapport sur l'ouvrage de M. Benoît, correspondant, intitulé : *Notice sur la construction des roues à augets cylindriques.*

M. le Rapporteur ne croit pas que l'avantage du nouveau système de roues proposé puisse être aussi grand que l'auteur paraît le penser, comparativement aux roues perfectionnées du même genre, qui existent déjà.

= L'Académie a encore reçu de M. Benoît la suite de sa *Topographie.*

= L'Académie a reçu de M. Bérigny un ouvrage intitulé : *Navigaton maritime du Havre à Paris, et une Réfutation de la réponse déjà faite à ce mémoire.*

L'Académie attend, sur ces deux écrits du plus haut intérêt local, un rapport de M. Schœvilgué.

## CHIMIE.

= M. Dubuc a donné lecture d'un mémoire intitulé : *Notice et Observations sur les degrés de pureté de l'eau ordinaire, etc.*

Ce travail étendu offre d'abord l'analyse de l'eau d'un puits de M. de Boishébert, à Couronne, et d'une incrustation qui se forme dans le bassin qui la reçoit; ensuite l'analyse de l'eau de la Seine, naturelle et clarifiée; enfin celle de l'eau de différentes fontaines de Rouen.

De ses nombreuses expériences notre confrère tire les conclusions suivantes :

« L'eau ordinaire, employée comme aliment ou dans les arts, n'a réellement qu'une pureté relative. La meilleure est celle qui donne le moins de résidu par son évaporation.

» Il suffit, pour que l'eau soit salubre, qu'elle ne soit pas trop chargée de matières hétérogènes, surtout métalliques.

» On peut partager les eaux en deux classes.

» 1<sup>o</sup> Celles qui ne donnent qu'environ un décigramme, ou deux grains, de résidu terreux par litre de fluide. Ce sont celles-ci qui doivent être préférées comme boisson et pour servir aux préparations alimentaires et dans les arts.

» 2<sup>o</sup> Celles qui donnent deux décigrammes et au-delà de résidu par litre. »

On remarque, entre autres, dans le travail de M. Dubuc, l'expérience relative à l'eau de la mer rendue potable par un procédé qu'il a indiqué dans un autre mémoire, et qui ne paraît point avoir perdu cette qualité après une conservation de plus de 8 ans.

( L'Académie a délibéré que ce mémoire serait imprimé en entier dans ses actes. )

= Nous avons reçu de M. Germain, pharmacien à Fécamp, un *Mémoire sur l'eau de la Seine*, et particulièrement sur le point où cesse son mélange avec celle de la mer, qui donne une idée favorable des connaissances chimiques de l'auteur, d'après le compte qu'en a rendu M. Dubuc. Les analyses faites par M. Germain indiquent en lui un chimiste instruit et d'une exactitude scrupuleuse.

= M. Dubuc nous a aussi communiqué une *Notice sur une huile volatile* qui lui a été remise par M. de Blossenville, et qui est extraite du cayou-ponti, ou bois blanc, arbre qui croît dans les îles de l'Archipel asiatique, et particulièrement dans celle de Bourou.

Cette huile, fort analogue à celle de camomille et de sabine, a la propriété remarquable de nager sur l'eau, au lieu de s'y précipiter comme la plupart des huiles volatiles exotiques. Ses qualités portent M. Dubuc à penser qu'elle provient de quelque végétal de la famille des conifères.

= Nous devons au même membre deux rapports, l'un sur un *Mémoire manuscrit* adressé à l'Académie par M. Julia-Fontenelle, correspondant, sur le *soufre natif hydraté découvert dans le département de l'Aude*;

L'autre sur un *Manuel des eaux minérales*, également de M. Julia-Fontenelle, qui paraît, à M. Dubuc, un ouvrage vraiment utile et sagement rédigé.

= M. Godefroy a rendu compte d'un *Mémoire manuscrit sur du sang épanché dans la poitrine, à la suite de la rupture d'un anévrisme*, adressé à l'Académie par M. Morin.

« Il résulte des recherches de M. Morin, que le sang soumis à son examen avait subi, par suite de la maladie,

une altération très-évidente, et que la matière colorante du sang est bien une substance particulière, tout à fait exempte de fer, ainsi que l'établissent les expériences de MM. Brande et Vauquelin ; qu'enfin les 100 grammes de serum contiennent :

|                                                    | gram. | centigr. |
|----------------------------------------------------|-------|----------|
| Eau.....                                           | 95    | — »      |
| Matière huileuse.....                              | »     | — 30     |
| Chlorure de sodium .....                           | »     | — 40     |
| Lactate de soude et osmозome..                     | 1     | — 60     |
| Matière animale précipitable par<br>le tannin..... | »     | — 10     |
| Albumine.....                                      | 2     | — 60     |
|                                                    | <hr/> |          |
|                                                    | 100   | — »      |

M. Godefroy reconnaît, dans l'analyse de M. Morin, une exactitude, une précision, un caractère de vérité propre à faire naître la plus haute idée du talent et de la véracité de l'auteur.

#### HISTOIRE NATURELLE.

= M. Marquis a lu un Mémoire intitulé : *Considérations sur quelques végétaux du dernier ordre.*

Resserrer dans de plus justes limites les distinctions de genres et d'espèces dans la famille des algues, et apprécier les opinions nouvellement émises sur l'animalité ou la semi-animalité de ces productions, tel est le double but que l'auteur s'est proposé dans ce mémoire.

Il fait plus particulièrement l'application de ses principes aux genres *oscillaria*, *vaucheria*, *conjugata*, dont il propose, d'après une analyse raisonnée, la réduction à un nombre d'espèces beaucoup moindre.

Le

= Le même membre a donné lecture d'un *Discours sur les familles végétales*, prononcé à l'ouverture du cours de botanique.

= MM. Dubuc et Meaume ont rendu compte d'un *Mémoire géologique sur quelques terrains de la Normandie occidentale*, adressé à l'Académie par M. de Caumont, secrétaire de la Société linnéenne du Calvados, ouvrage qui prouve à la fois et l'ardeur infatigable et la variété des connaissances de l'auteur.

= Nous devons à M. Morlent un *Travail* estimable sur *Guérande, le Croisic et leurs environs*, que M. Dubuc nous a également fait connaître par un rapport.

= M. A. Le Prévost a entretenu l'Académie des résultats importants du voyage d'observation exécuté dernièrement sous les ordres de M. Duperrey, et de la part très-active que M. Jules de Blosseville, jeune Rouennais, qui faisait lui-même partie de l'expédition, a prise aux recherches fructueuses que les sciences naturelles doivent à ce voyage.

= Un *Mémoire géographique sur la Nouvelle-Zélande*, offert à l'Académie par M. Jules de Blosseville, a fait l'objet d'un rapport de M. Lévy.

Ce mémoire, qui a pour but principal de faire mieux connaître les rivages arides et sablonneux de l'Est de cette île, et où plusieurs noms sont rectifiés, contient, en outre, une foule d'observations intéressantes.

= M. Leveux a donné lecture d'un *Mémoire sur les espèces du genre Elatine*, adressé à l'Académie par M. Degland, correspondant.

Ce qui paraît résulter des observations de M. Degland, c'est que les *Elatine hexandra*, DEC., et *triandra*, HOFFM., ne doivent être considérés que comme de simples variétés de l'*Elatine hydropiper*, L. C'est un des cas très-

fréquents en histoire naturelle , où l'embarras où l'on s'est jeté par des distinctions vagues et inutiles , disparaît de lui-même , dès qu'après avoir apprécié ces vaines distinctions , on en revient au point de départ , à la nomenclature linnéenne.

= M. *Dubreuil* a rendu compte d'un ouvrage de M. *Loiseleur des Longchamps* , correspondant de l'Académie , intitulé : *Essai sur l'histoire des mûriers et des vers à soie*.

Ce travail , qui contient tout ce qu'on peut désirer de savoir sur le mûrier et sur le précieux insecte qu'il nourrit , se recommande surtout par une suite d'expériences du plus grand intérêt , par lesquelles l'auteur démontre la possibilité d'obtenir deux récoltes de soie dans une même année.

= Le compte rendu des travaux de la Société linnéenne de Paris , par M. *Thiébaud de Berneaud* , a été reçu par l'Académie , qui attend le rapport que M. *Levieux* est chargé de lui en faire.

---

#### MÉDECINE.

Plusieurs *Observations médicales* , communiquées par M. *des Alleurs* , offrent des cas d'une singularité remarquable.

Un vomissement de sang , offrant le caractère de l'intermittence , a paru céder surtout à l'usage du sirop de quinquina. Un écoulement critique accompagné d'un froid glacial , produit par un vésicatoire pratiqué pour combattre une affection catarrhale ancienne ayant pour cause des aspersions froides sur la tête , a prouvé à l'auteur qu'il s'était trop pressé de regarder comme chimériques des écoulemens de même nature mentionnés par Cabanis.

Une troisième *Observation* confirme la grande utilité des applications de glace sur la tête, dans les apoplexies violentes, pour favoriser l'action des moyens révulsifs.

( L'ouvrage de M. des Alleurs est un de ceux qui se trouvent imprimés à la suite de ce rapport. )

= M. Godefroy a rendu compte de deux ouvrages adressés à l'Académie par M. Chaussier, correspondant.

L'un, intitulé : *Tableau synoptique de la lithotomie et de la lithomylie*, offre un modèle de l'art de resserrer méthodiquement dans le plus étroit espace une multitude de faits et de préceptes.

L'autre est le *Discours prononcé* par M. Chaussier à l'ouverture du cours de M. le docteur Demercy, sur la doctrine d'Hippocrate.

Une appréciation raisonnée des progrès récents de la médecine, et une juste admiration des antiques monumens de l'art, élevés par l'observation, et qui en sont encore la base la plus solide, se remarquent également dans ce discours plein de choses, que M. le rapporteur regarde comme un des écrits les plus propres à diriger les jeunes médecins dans leurs études.

= M. des Alleurs a donné lecture d'un rapport sur le *Mémoire* de M. Hellis, sur les effets comparés de la saignée et des sangsues, auquel une médaille a été décernée par la Société royale de médecine de Marseille. L'Académie n'a pu voir sans une vive satisfaction le succès obtenu dans ce concours par un de nos confrères.

= M. Le Prévost a lu un rapport sur l'ouvrage de M. Hellis, intitulé : *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen, pour l'année 1824*.

L'introduction de cet ouvrage important offre une topographie médicale abrégée de la ville de Rouen, où se

trouvent exposées les causes diverses qui rendent les maladies des habitans bien plus souvent catarrhales ou bilieuses qu'inflammatoires.

Après un aperçu de tout ce qui a été fait depuis quarante ans pour rendre la ville de Rouen plus salubre, M. Hellis paye un juste tribut d'éloges et de reconnaissance aux administrations qui, dans ce moment surtout, s'occupent avec tant de zèle et d'activité de l'assainissement et de l'embellissement de cette vaste et industrielle cité.

Quelques généralités sur la température, la direction des vents, etc., précèdent encore les observations de M. Hellis sur les maladies. Il décrit avec un soin scrupuleux les désordres de divers genres que lui ont fait reconnaître seize ouvertures de cadavres.

M. le rapporteur ne doute pas que la Clinique médicale de M. Hellis ne soit accueillie avec intérêt par tous les médecins qui sont imbus des vrais principes de la médecine hippocratique.

= M. *Vigné*, dans un rapport méthodique et étendu, a rendu compte du Recueil de la Société de médecine de Caen, et nous a fait connaître les droits de cette compagnie à l'estime et à la reconnaissance publique.

= Un rapport sur le Bulletin publié par la Société de médecine de Rouen, a été lu par M. *Hellis*. Le nombre et l'importance des travaux d'une société formée de concitoyens, et en partie de confrères également instruits et zélés, qui réunissent leurs efforts pour le soulagement de l'humanité, ne pouvaient manquer d'intéresser vivement l'Académie.

= M. *Gosseume*, dont la voix vénérable est toujours entendue, dans le sein de l'Académie, avec un nouvel intérêt, nous a entretenus des travaux de la Société de

médecine et d'agriculture de l'Eure, dont le zèle pour le progrès des sciences utiles ne se ralentit point.

= M. *des Alleurs* a fait un rapport sur une thèse intitulée : *De la folie ou aliénation mentale*, adressée à l'Académie par M. Bonfils, de Nancy.

= M. *Le Prévost* a rendu compte des *Éloges de Bellet et de Mortier*, l'un médecin, et l'autre chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Lyon, adressés à l'Académie par M. Pichard.

= Un ouvrage intitulé : *De la lithotritie ou broyement de la pierre dans la vessie*, par M. Civiale, correspondant, nous a été adressé par l'auteur.

L'Académie attend, sur ce travail, un rapport de M. *Flaubert*.

---

#### AGRICULTURE.

= M. *Dubreuil* a donné lecture d'un Mémoire intitulé : *De l'enfance des végétaux*.

Notre confrère rappelle d'abord au cultivateur qu'il ne peut espérer de réussir qu'en imitant, autant qu'il lui est possible, les procédés de la nature; et que, lorsqu'il manque ses opérations, c'est presque toujours parce qu'il s'est écarté de cette marche.

Il doit, en conséquence, lorsqu'il confie des semences à la terre, bien se garder de déranger, par des labours mal calculés, la disposition naturelle des couches du sol; l'humus et les débris de végétaux qui couvrent sa surface, et qui sont nécessaires à la germination, ne doivent surtout point être enfouis et recouverts par les couches plus profondes.

Le volume des semences donne à-peu-près la mesure de la profondeur à laquelle elles doivent être mises en terre.

Les semences très-fines ont à peine besoin d'être reconvertes. M. Dubreuil rassemble plusieurs observations pour prouver que c'est là précisément ce qui s'opère dans l'ordre naturel.

L'enveloppe de beaucoup de semences ne paraît qu'un des moyens employés par la nature pour favoriser leur développement. Les fruits du cocotier en offrent un exemple remarquable. L'enveloppe fibreuse qui recouvre la noix, en se pénétrant d'humidité, devient le premier milieu et en quelque sorte l'humus où se développe la radicule. Cette enveloppe fibreuse remplace ainsi la terre dans laquelle un fruit aussi gros pénétrerait difficilement à la profondeur convenable pour qu'il puisse germer.

= M. Dubuc a lu deux *Notices sur le puceron lanigère, et en particulier sur les propriétés tinctoriales de cet insecte, et sur les moyens de le détruire.*

( Un extrait détaillé de ces deux notices se trouve imprimé à la suite de ce rapport. )

= Le même membre donne lecture d'un Mémoire intitulé : *Analyse d'une terre arable du Lieuvin, considérée comme de première qualité.*

Ce mémoire offre un nouvel exemple de l'utile application que M. Dubuc se plaît à faire de ses connaissances chimiques à l'agriculture.

La terre qu'il a analysée, spongieuse, grasse, douce au toucher, ni trop aride, ni trop hygrométrique, lui paraît, par l'heureux mélange des quatre terres primitives et de l'humus qu'elle présente, une des plus propres à la culture des céréales et surtout du froment, dont elle rend, tous les deux ans, jusqu'à vingt mesures pour une de semence.

Notre confrère pense qu'il existe naturellement, dans toutes les terres, une substance particulière, soluble dans

les alcalis caustiques , qui paraît ce qu'on doit appeler *humus*, terme trop vaguement employé par les chimistes et les agronomes. C'est l'abondance de cet *humus* combiné à la chaux qui rend surtout un sol propre à la culture du froment.

Il partage les terres arables , d'après leur composition et leurs produits , en quatre grandes classes.

Il croit enfin qu'on pourrait avoir recours, dans bien des cas , à l'analyse approximative des fonds agraires, pour en déterminer la nature , la qualité, et, par suite, en apprécier la valeur, soit pour les cadastrer , soit pour en fixer le prix vénal.

( L'importance de ce mémoire en a fait voter l'impression en entier dans les actes de l'Académie ).

= M. Gossier, président, a rendu compte d'un *Nouveau procédé employé, pour faire le cidre*, par notre honorable confrère M. Pavie.

Une cuve et un instrument pour écraser les pommes, formé de deux cylindres cannelés mus par deux ou même par un seul homme, au moyen d'une manivelle, sont les seuls ustensiles nécessaires pour ce nouveau procédé.

Les pommes écrasées par cette machine sont disposées dans la cuve, dont le fonds est garni d'une claie, en lits séparés par de la paille d'avoine. M. Pavie préfère cette paille, parce qu'il a observé qu'elle donne une couleur plus agréable au cidre et corrige l'amertume des pommes.

De l'eau versée à plusieurs reprises sur les pommes ainsi disposées, donne, après 24 heures d'infusion, des moûts de différentes forces. Les plus faibles sont versés ensuite sur de nouvelles pommes broyées et stratifiées de même; et, du mélange de ces divers moûts, résulte enfin un cidre d'excellente qualité.

Ce procédé offre, surtout relativement à la propreté, un grand avantage sur les manipulations souvent dégoû-

tantes par lesquelles on fabrique le cidre dans les pressoirs :  
 « Je regarde, dit en finissant M. le rapporteur, comme une véritable amélioration dans l'économie domestique, tout procédé qui augmente la propreté des manipulations, et qui satisfait et entretient une délicatesse toujours si favorable à la santé du corps, à l'élévation de l'esprit et à la pureté des mœurs. »

= M. *Le Prévost*, vétérinaire, nous a fait connaître un rapport fait à la Société d'agriculture sur une *Nouvelle presse propre à tirer le miel des gâteaux de cire*.

= M. *Dubuc* a donné lecture d'un rapport sur les *Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris*.

Ce précieux recueil offre une nouvelle preuve des efforts de cette Société pour continuer de justifier sa célébrité, en portant, chez nous, le premier des arts au degré de perfection dont il est susceptible.

= Un grand nombre d'autres sociétés savantes avec lesquelles l'Académie se plaît à entretenir une active correspondance, nous ont adressé les recueils de leurs travaux. Je dois rappeler avec reconnaissance les noms de MM. Meaume, Periaux, Duputel, Lévy, Prévost, Dubuc, Cazalis, des Alleurs, qui ont bien voulu, par des analyses substantielles, nous mettre à portée de profiter des lumières éparses dans ces différents recueils.

Après vous avoir entretenus de nos travaux, c'est-à-dire de nos plaisirs, il me reste à remplir un devoir plus triste, celui de vous entretenir de nos regrets. L'Académie reprenait à peine le cercle de ses occupations, quand elle a appris la perte d'un membre cher à ses confrères, et dont ils regrettaient depuis plusieurs années l'absence.

M.

M. Robert, pharmacien en chef de l'hôtel-dieu de Rouen, avait souvent enrichi notre recueil annuel d'excellents mémoires sur divers sujets de chimie et d'histoire naturelle. Des connaissances variées et solides, présentées avec clarté et intérêt, l'art des analyses, l'esprit d'observation se font remarquer dans toutes ces productions.

Familier avec les langues anglaise et italienne, M. Robert a traduit de la dernière *l'histoire de l'Etna*, par Fernara, ouvrage important, de la traduction duquel il fit hommage à l'Académie.

Il s'était livré avec un goût particulier à l'étude de la botanique, et peu d'hommes étaient plus versés dans cette science. Pendant plusieurs années, à l'époque de la distribution des médailles que la ville accorde aux élèves du cours de botanique, il voulut bien concourir à leur examen, et cet examen était toujours pour eux une nouvelle source d'instruction.

La littérature, la poésie même, ne lui étaient pas plus étrangères que les sciences. Divers morceaux d'un poème didactique sur les plantes, communiqués par lui à l'Académie, en sont la preuve.

C'est souvent avec succès qu'il a essayé, dans ces fragments, de rendre sous des formes poétiques jusqu'aux détails de la science qui en paraissent le moins susceptibles.

Les longs services de M. Robert, dans l'administration des hospices et au comité de vaccine, dont il était secrétaire, lui avaient acquis une juste considération. Ses qualités personnelles, l'amabilité de son caractère, son savoir et la modestie avec laquelle il en faisait usage, lui conciliaient infailliblement l'estime et l'attachement de tous ceux qui avaient des rapports avec lui.

Le sentiment pénible que j'éprouve en déposant aujourd'hui, au nom de mes confrères, une couronne funèbre sur la tombe où il repose, est, j'en suis bien sûr, partagé par tous; et l'ame de plus d'un de nos auditeurs y répond sans doute.

Si, dans l'aperçu rapide que j'ai mis sous vos yeux, je n'ai pu vous intéresser autant que je l'aurais désiré, la cause n'en est point dans les travaux de mes confrères; elle ne peut être que dans la brièveté avec laquelle il m'est permis de vous en parler, et surtout dans l'insuffisance de l'interprète qu'ils ont choisi.

Remplir autant qu'il dépend de nous, en cultivant avec ardeur les sciences et les arts, en propageant les découvertes utiles, en encourageant les recherches, les essais des hommes laborieux, les intentions du sage Monarque qui nous gouverne, voilà notre but. Puisse l'honorable public qui daigne m'écouter voir au moins dans le compte que je viens de lui rendre, la preuve de notre zèle et de nos efforts !



PROGRAMME

DES PRIX QUI SERONT DÉCERNÉS DANS LA SÉANCE PUBLIQUE  
DE 1827.

L'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen propose, pour sujet d'un Prix qui sera décerné dans sa séance publique de 1827, la question suivante :

*Déterminer, d'après la théorie et l'expérience, le moyen le plus prompt et le moins coûteux pour mettre en Ebullition une quantité connue d'Eau, soit en chauffant directement, soit par l'intermédiaire de la vapeur, en employant divers combustibles.*

Le Prix sera une Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

---

L'Académie décernera en outre, dans la même séance publique du mois d'août 1827, un Prix extraordinaire, de la valeur de 1500 francs, à l'Auteur qui aura présenté un Travail satisfaisant sur la

*Statistique minéralogique du Département de la Seine-Inférieure.*

On devra faire connaître les différentes couches minérales qui constituent le sol du Département, indiquer l'ordre de superposition de ces couches, les décrire séparément ou par groupes, en indiquant les minéraux accidentels et les restes de corps organisés fossiles qu'elles renferment, et faire ressortir l'influence que la constitution intérieure du sol exerce sur sa con-

figuration extérieure , sur la distribution et la nature des eaux , sur la végétation en-général et sur l'agriculture.

On s'attachera à faire connaître , avec précision , les gisements des substances utiles dans les arts que renferme ce département , à décrire sommairement les établissements qu'ils alimentent comme matières premières, et indiquer ceux qui pourraient encore y être introduits avec avantage.

Le Mémoire sera accompagné d'une Carte en rapport exact avec le texte , et d'un nombre de coupes de terrain suffisant pour la parfaite intelligence du travail.

Il serait bon qu'on indiquât , avec précision , la hauteur , au-dessus du niveau de la Mer , des points qui présentent un intérêt quelconque pour la géologie.

L'Académie désirerait aussi , mais sans en faire une condition expresse , qu'on fît connaître les rapprochements auxquels les observations contenues dans le mémoire pourraient conduire entre les divers terrains qui se rencontrent dans le Département et ceux qui ont été observés et décrits dans d'autres contrées.

Chacun des Auteurs mettra en tête de son Ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'Ouvrage aurait obtenu le Prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages des concurrents devront être adressés , francs de port , à M. MARQUIS , *Secrétaire perpétuel de l'Académie , pour la classe des Sciences* , avant le 15 mars 1827 , pour le prix extraordinaire , et avant le 1<sup>er</sup> juillet , pour le prix ordinaire. Ces termes seront de rigueur.

## MÉMOIRES

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN ENTIER  
DANS SES ACTES.

---

## RÉFLEXIONS

SUR LA MESURE DU TEMPS,

Par M. DESTIGNY.

MESSIEURS,

LE temps est pour nous l'impression que laissent dans la mémoire les événements que nous savons avoir existé successivement. Rien dans la nature ne peut se soustraire à ses lois. La naissance comme la destruction de tous les êtres s'opère dans le temps. Les païens avaient raison de peindre Saturne avec une faux et dévorant ses propres enfants, pour marquer que le temps détruit tout. En effet, rien n'est à l'abri de ses ravages ; le fer, l'airain, le marbre ne peuvent lui résister, et, dans son cours rapide et uniforme, il nous entraîne avec lui, ce qui a fait dire à Boileau :

Hâtons-nous, le temps fuit et nous traîne après soi ;

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Dès la plus haute antiquité, chez tous les peuples, le soleil, étant l'objet le plus frappant, a dû servir et a servi en effet à mesurer le temps. Les premières divisions ont été les jours marqués par ses apparitions ; ensuite les mois,

les années ont servi à compter les temps éloignés, et le jour fut subdivisé en heures.

Cet art de la division exacte du temps, dont la connaissance est d'un si grand intérêt pour régler les actions de notre vie, était ignoré des anciens, puisque l'histoire nous rapporte qu'au 12<sup>e</sup> siècle, le sacristain de l'abbaye de Cluny était obligé de sortir la nuit pour regarder la hauteur des étoiles, afin d'éveiller les religieux à l'heure de l'office; et que, suivant Falconnet, ce ne fut que vers le commencement du 14<sup>e</sup> siècle que l'on exécuta des horloges mécaniques (1). Jusqu'alors les clepsydras et les cadrans solaires étaient les seuls moyens employés pour la mesure du temps.

La division du jour en 24 parties égales est attribuée aux égyptiens, et l'on en raconte une origine plaisante (2).

« Quelques auteurs disent qu'Hermès ou Mercure-Trismégiste, ayant observé le premier qu'une espèce de  
 » singe, appelé *cynocéphale*, consacré à Sérapis, rendait  
 » son urine douze fois par jour et autant la nuit, en des  
 » intervalles égaux, s'en servit ensuite pour mesurer les  
 » heures du jour. Ils font même dériver le mot heure d'un  
 » mot grec qui signifie urine. Il est vraisemblable que  
 » l'observation d'Hermès donna l'idée des clepsydras,  
 » qui sont de l'antiquité la plus reculée.

» Les Chinois ont fort anciennement l'usage des clepsydras et du gnomon. Les usages des gnomons sont

(1) L'époque de l'invention de ces instruments est assez douteuse, mais, en supposant qu'elle fût antérieure à celle fixée par Falconnet, il est certain, du moins, que ces horloges, jusqu'au moment où le célèbre Huyghens, vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, leur appliqua le pendule comme régulateur, ne pouvaient diviser exactement le jour en heures, minutes et secondes.

(2) A. Janvier, (*Manuel chronométrique*, pag. 71.)

» détaillés dans un ouvrage écrit 206 ans avant J. C.,  
 » où l'on recueillit les anciennes connaissances après la  
 » guerre qu'un empereur barbare fit à la lumière et aux  
 » livres de science.

» L'art de diviser la journée ne parut que tard à  
 » Rome, car on n'y connut, jusqu'au delà du cinquième  
 » siècle de sa fondation, que le lever et le coucher du  
 » soleil avec le midi. Ce dernier était marqué par l'ar-  
 » rivée du soleil entre la tribune aux harangues et un lieu  
 » nommé *Græcostasis*. Alors un hérault, préposé à guetter  
 » le moment, le proclamait au peuple. Les gens de qua-  
 » lité, à l'imitation des Grecs, avaient des esclaves qui  
 » leur en apportaient l'annonce. »

Les heures, chez les Juifs et les Romains, étaient néces-  
 sairement inégales, puisqu'ils divisaient le jour naturel  
 ou le temps que le soleil est sur l'horizon en douze par-  
 ties, et la nuit en douze autres parties. Ils employaient,  
 en outre, quatre autres principales divisions : prime, qui  
 commençait au lever du soleil ; tierce, trois heures après ;  
 sexte, à midi ; et none, trois heures avant le coucher.

Les Perses et la plupart des Orientaux commençaient  
 à compter les heures au lever du soleil ; les Athéniens, au  
 contraire, commençaient au coucher.

Tous les peuples Européens comptent le jour de minuit  
 à minuit. Chez un grand nombre, les 24 divisions indiquées  
 par les horloges publiques sont inégales pour tous les  
 jours de l'année, en leur faisant marquer le temps vrai,  
 temps réglé par le mouvement du soleil, et conséquem-  
 ment inégal, puisque le jour vrai se compose de l'inter-  
 valle de deux retours du soleil au même méridien, et  
 que, pendant cet intervalle, il passe au méridien  $360^{\circ}$  de  
 l'équateur céleste, plus un arc de cercle variable, répon-  
 dant au mouvement diurne du soleil en ascension droite.

A Genève, et presque généralement en Angleterre, on  
 a adopté l'usage de faire marquer aux horloges le temps

moyen. On sait que ce temps est celui qui divise l'année en parties égales, et qui, conséquemment, précède et suit tour-à-tour le temps vrai, avec lequel il ne coïncide que quatre fois l'année, et dont il diffère quelquefois de plus de 16 minutes; celui, enfin, qu'une bonne horloge marquerait à tous les instants, si on la supposait assez bien réglée pour que, mise d'accord avec le midi vrai le 1<sup>er</sup> janvier, elle s'y retrouvât encore le 1<sup>er</sup> janvier suivant. Quelques horloges publiques, à l'aide d'un mécanisme particulier, toujours d'une exécution difficile et assez coûteuse, suivent d'elles-mêmes le temps vrai. On en compte plusieurs à Paris, mais aucune à Rouen, et cependant on exige en France que la généralité de ces instruments suive la marche irrégulière du soleil, quoique, par leur nature, ils ne puissent avoir qu'une marche uniforme. Delà naît cette diversité d'heures qu'ils indiquent, suivant que les personnes chargées de les avancer ou retarder le font avec plus ou moins d'exactitude, ou sont plus instruites; quelques-unes raccourcissant ou allongeant le pendule alternativement, suivant que le soleil avance ou retarde.

J'ai souvent remarqué, et particulièrement pendant l'hiver, une différence de plus de 15 minutes entre les horloges. La société, en général, depuis l'homme le plus élevé en dignité jusqu'au simple artisan, souffre de cet ordre de choses. Permettez-moi, Messieurs, de vous signaler quelques-uns des inconvénients qui en résultent. Par exemple, les magistrats, ne voulant et ne devant pas se faire attendre, conviennent entr'eux de l'heure à laquelle ils doivent se réunir, et, quoiqu'ils soient d'accord sur quelle horloge ils se guideront, celui qui se trouve éloigné de cette horloge, que je suppose avoir été avancée, d'un jour à l'autre, de 15 minutes, sans qu'il en ait été prévenu, sera nécessairement en retard; les employés des diverses administrations se trouvent souvent dans le même cas; les

les commerçants peuvent éprouver un grand dommage, si, par la même cause, le départ de leur correspondance est remis au lendemain, et si, lorsqu'ils doivent voyager par la diligence, ils la trouvent partie en arrivant au bureau; ce qui est arrivé il y a quelque temps. Un huissier, à cette occasion, vint chez moi pour constater l'heure qu'il était réellement : celle indiquée ce jour-là par deux horloges, celle de la Ville et celle de la Cathédrale, différait de 10 minutes. Toutes les personnes qui ont des montres et des pendules attribuent souvent à leur mauvaise qualité une différence subite qu'ils remarquent entr'elles et les horloges de la ville, tandis qu'au contraire cela provient de ce que ces dernières ont été avancées ou retardées pour les mettre d'accord avec le temps vrai; enfin je dirai que ceux qui font travailler sont presque toujours dupes de l'usage que je combats, les ouvriers se guidant souvent sur l'horloge qui retarde pour arriver au travail, et se réglant, au contraire, sur celle qui avance lorsqu'il s'agit de le quitter.

Avoir signalé ces divers inconvénients, c'est en même-temps avoir démontré les avantages qui naîtraient d'une autre méthode que celle suivie jusqu'à ce jour, celle de faire marquer le temps moyen aux horloges publiques. Cette idée d'intervalles égaux pour les heures et les jours est très-naturelle. Aussi depuis long-temps, et à diverses époques, plusieurs savants ont émis le vœu de voir s'établir cet usage contre lequel une seule objection a été présentée, celle de l'inutilité des cadrans solaires, qui, dans ce cas, ne devraient être d'accord avec les horloges que quatre fois l'année. On a dit qu'au mois de novembre, par exemple, où l'équation est la plus forte, et dans le cas où un cadran d'horloge se trouverait en regard d'une ligne méridienne, il devrait paraître extraordinaire à un grand nombre de personnes qu'à l'instant où celle-ci marquerait midi, l'horloge n'indiquât que 11 h. 44 m.

Cette objection peut être combattue avec avantage. Les personnes instruites connaîtraient la cause de cette différence, comme elles reconnaissent aujourd'hui qu'elles sont obligées de tenir compte de l'équation lorsqu'elles veulent s'assurer si la marche de leur montre est régulière ; d'ailleurs il y aurait un moyen de s'entendre et de transiger, si je puis m'exprimer ainsi : ce serait de placer au pied de chaque monument où il se trouverait soit une horloge, soit une ligne méridienne, une table qui marquerait, de 2 en 2 jours seulement, l'heure qu'une horloge suivant le temps moyen devrait indiquer à l'instant du midi vrai ; cette table pourrait être en marbre et scellée dans le monument. J'en ai tracé un modèle (pour les six premiers mois de l'année) que je mets sous les yeux de la Compagnie.

Messieurs, le haut intérêt que présente la solution de la question dont je viens d'avoir l'honneur de vous entretenir, m'a porté à vous proposer qu'une commission fût nommée pour l'examiner ; j'ai pensé que si son avis était conforme à l'opinion que je m'en suis formée moi-même, l'énoncé qui en serait fait dans le rapport général des travaux de l'Académie serait comme un jalon placé en avant, vers lequel se dirigeraient les vues bienfaisantes de l'administration.

---

*TABLE indiquant de 2 en 2 jours l'heure que doit marquer, à l'instant du midi vrai, une Horloge réglée sur le temps moyen.*

| JOURS<br>du<br>mois. | JANVIER. |      |      | FÉVRIER. |      |      | MARS. |      |      | AVRIL. |      |      | MAI.  |      |      | JUIN. |      |      |
|----------------------|----------|------|------|----------|------|------|-------|------|------|--------|------|------|-------|------|------|-------|------|------|
|                      | Heur.    | Min. | Sec. | Heur.    | Min. | Sec. | Heur. | Min. | Sec. | Heur.  | Min. | Sec. | Heur. | Min. | Sec. | Heur. | Min. | Sec. |
| 1                    | 0        | 3    | 49   | 0        | 13   | 56   | 0     | 12   | 41   | 0      | 4    | 3    | 11    | 56   | 57   | 11    | 57   | 21   |
| 3                    | 0        | 4    | 46   | 0        | 14   | 10   | 0     | 12   | 16   | 0      | 3    | 27   | 11    | 56   | 43   | 11    | 57   | 39   |
| 5                    | 0        | 5    | 41   | 0        | 14   | 22   | 0     | 11   | 50   | 0      | 2    | 51   | 11    | 56   | 30   | 11    | 57   | 59   |
| 7                    | 0        | 6    | 34   | 0        | 14   | 30   | 0     | 11   | 21   | 0      | 2    | 10   | 11    | 56   | 20   | 11    | 58   | 20   |
| 9                    | 0        | 7    | 25   | 0        | 14   | 34   | 0     | 10   | 52   | 0      | 1    | 42   | 11    | 56   | 12   | 11    | 58   | 43   |
| 11                   | 0        | 8    | 14   | 0        | 14   | 36   | 0     | 10   | 20   | 0      | 1    | 9    | 11    | 56   | 7    | 11    | 59   | 6    |
| 13                   | 0        | 9    | 0    | 0        | 14   | 35   | 0     | 9    | 48   | 0      | 0    | 37   | 11    | 56   | 4    | 11    | 59   | 31   |
| 15                   | 0        | 9    | 44   | 0        | 14   | 30   | 0     | 9    | 14   | 0      | 0    | 6    | 11    | 56   | 3    | 11    | 59   | 56   |
| 17                   | 0        | 10   | 25   | 0        | 14   | 22   | 0     | 8    | 39   | 11     | 59   | 36   | 11    | 56   | 4    | 0     | 0    | 21   |
| 19                   | 0        | 11   | 4    | 0        | 14   | 12   | 0     | 8    | 3    | 11     | 59   | 8    | 11    | 56   | 8    | 0     | 0    | 46   |
| 21                   | 0        | 11   | 39   | 0        | 13   | 59   | 0     | 7    | 27   | 11     | 58   | 41   | 11    | 56   | 13   | 0     | 1    | 12   |
| 23                   | 0        | 12   | 11   | 0        | 13   | 43   | 0     | 6    | 50   | 11     | 58   | 17   | 11    | 56   | 21   | 0     | 1    | 38   |
| 25                   | 0        | 12   | 40   | 0        | 13   | 24   | 0     | 6    | 13   | 11     | 57   | 54   | 11    | 56   | 30   | 0     | 2    | 3    |
| 27                   | 0        | 13   | 5    | 0        | 13   | 4    | 0     | 5    | 35   | 11     | 57   | 33   | 11    | 56   | 42   | 0     | 2    | 29   |
| 29                   | 0        | 13   | 28   | 0        | "    | "    | 0     | 4    | 58   | 11     | 57   | 14   | 11    | 56   | 56   | 0     | 2    | 53   |
| 31                   | 0        | 13   | 4-   | 0        | "    | "    | 0     | 4    | 21   | "      | "    | "    | 11    | 57   | 12   | "     | "    | "    |



---

**NOTICES**

ET

**OBSERVATIONS**

**SUR LES DIFFÉRENTS DEGRÉS DE PURETÉ DE L'EAU ORDINAIRE  
SERVANT AUX USAGES DE LA VIE, DANS LES ARTS , ETC. ;**

Lues à l'Académie, le 10 février 1826, par M. DUBUC.

**MESSIEURS ,**

Le travail que je vais communiquer à l'Académie ne lui offrira peut-être qu'un faible intérêt, vu les objets qu'on y traite ; néanmoins je le crois encore de nature à mériter l'attention de ceux qui voudraient avoir quelques notions sur un fluide généralement employé soit comme aliment, soit dans les arts, etc.

Il s'agit, dans ce petit mémoire ,

1° De l'analyse d'une eau provenant d'un puits situé au Grand-Couronne, sur une propriété appartenant à un de nos anciens collègues, l'honorable M. de Boishébert, maire de cette commune, et où l'eau de la Seine afflue dans les fortes marées ;

2° De l'analyse d'une incrustation pierreuse retirée d'un vaste bassin fourni d'eau par ce même puits ;

3° De l'analyse de l'eau de la Seine, soit prise dans son état naturel, soit après avoir été clarifiée et épurée par le procédé suivi, à cet effet, à l'établissement situé dans un des faubourgs de cette ville, à Saint-Sever ;

4° Enfin, de l'analyse de l'eau prise à plusieurs fontaines publiques de cette ville.

M. de Boishébert ayant conçu de l'inquiétude sur la

salubrité de l'eau de son puits, dont il fait usage, et sur celle d'un grand bassin alimenté par ce même puits, m'engagea, l'année dernière, à faire l'analyse chimique de cette eau, et du dépôt *stalactite* qui se forme dans le réservoir solaire dont on vient de parler, et enfin, de lui dire mon opinion sur le tout.

J'ai donc procédé à l'examen physique et analytique de l'eau et de l'incrustation terreuse provenant du puits et du bassin de M. de Boishébert.

Cette eau est insapide, inodore, incolore, cuit bien les légumes et les racines alimentaires; dissout complètement le savon, sans caillbotter; enfin sa pesanteur spécifique diffère peu de celle de l'eau de la Seine, puisée dans un temps calme, au milieu du fleuve.

Un litre d'eau de ce puits, évaporée à siccité dans une capsule de verre, a fourni un résidu pesant environ deux grains et demi, et qui s'humecte légèrement à l'air.

Ce résidu, analysé par les réactifs et par les moyens connus, s'est trouvé composé, 1<sup>o</sup> pour les deux tiers de son poids, de carbonate de chaux, que l'eau naturelle tient en dissolution au moyen d'un léger excès d'acide carbonique seulement interposé dans le fluide aqueux;

2<sup>o</sup> D'un demi grain de muriate de soude et de chaux;

3<sup>o</sup> D'un peu d'alumine mêlée d'une fraction d'extractif animalisé.

Ainsi, soit que cette eau provienne de source, ou qu'elle se trouve mêlée de celle de la Seine dans les fortes marées, toujours est-il certain, d'après ses propriétés physiques et chimiques, qu'elle peut être rangée au nombre des eaux potables, et servir, par conséquent, à tous les besoins de la vie.

Maintenant, je passe à l'analyse de l'incrustation ramassée par M. de Boishébert, dans son grand bassin solaire.

Cette incrustation, dont j'expose un échantillon aux

regards de la Compagnie , est d'une couleur blanche jaunâtre, son grain très-serré, et présenterait la dureté ordinaire d'un bon mortier hydraulique, si elle était en forte masse.

Cent parties en poids de ce ciment naturel, se composent, très-approximativement,

|                                                                           |              |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 1° D'eau interposée.....                                                  | 8 parties.   |
| 2° De carbonate de chaux neutre.....                                      | 60           |
| (ou environ 30 d'oxide de calcium.)                                       |              |
| 3° D'alumine très-tenue.....                                              | 20           |
| 4° De silice très-divisée, et de matières<br>extractives animalisées..... | 12           |
| <hr/>                                                                     |              |
| TOTAL.....                                                                | 100 parties. |
| <hr/>                                                                     |              |

On peut s'assurer, par un essai extrêmement simple, que cette incrustation est empreinte d'une matière animale : il suffit, pour cela, d'en jeter une forte pincée sur des charbons incandescents; bientôt il émanera du foyer une fumée noirâtre qui répand une forte odeur de corne qui brûle.

D'après cet examen, on voit que cette incrustation est composée à peu près des mêmes éléments que ceux trouvés dans l'eau du puits qui la produit, plus de quelques grains de silice très-tenue, qui, je crois, ne s'y trouve que fortuitement et peut provenir de la poussière siliceuse qui émane de la grande route qui avoisine la propriété de M. de Boishébert.

La formation du dépôt dans le bassin en question se conçoit facilement..... Le carbonate de chaux n'est soluble dans l'eau qu'au moyen d'un léger excès d'acide carbonique interposé; ainsi, si une agitation quelconque, une chaleur moyenne, ou même un froid subit, 2 à 3 degrés au-dessus de zéro par exemple, viennent à rompre l'équilibre, ou mieux, l'affinité d'attraction entre ces deux corps, alors le sel calcaire privé, de son principe

dissolvant, se précipite en tous sens, et forme, avec les autres matières dont on a parlé, des incrustations plus ou moins solides.

Deux causes concourent encore à la formation de cette incrustation.... La première, a lieu par le mouvement d'oscillation occasionné par le jeu de la mécanique établie à Couronne pour faire arriver l'eau du puits, très-profond, dans le grand réservoir solaire, mouvement qui seul serait capable d'occasionner le dépôt (a);

La deuxième provient de l'exposition de l'eau carbonatée aux influences du vent, du chaud et du froid; cela s'explique encore de soi-même.

Enfin, les stalagmites ou concrétions terreuses calcaires et souvent d'une forme si bizarre que l'on voit dans certaines grottes, doivent également leur formation à de l'eau imprégnée de carbonate de chaux avec excès d'acide, et elles ont lieu à peu près par les mêmes causes que celles qu'on vient d'indiquer dans les paragraphes précédents.

Ainsi, il résulte de cette dissertation que l'eau du grand bassin solaire en question est propre aux usages de la vie, aux arts et à l'agriculture, vu la nature et la petite quantité de matières hétérogènes qu'elle recèle, même en sortant du puits.

L'analyse de l'eau prise à Couronne, et les observations qui en ont résulté, m'amènent naturellement à parler de ce fluide puisé dans la Seine, à Rouen,

(a) Cette eau est élevée du puits à près de quatre-vingts pieds, au moyen d'une mécanique très-simple, mue par des ailes à vent, et parcourt une grande distance avant d'arriver dans le grand bassin solaire où elle séjourne et dépose.

On trouve la description de cette mécanique, exécutée il y a plus de quarante ans par M. de Boishébert, ancien officier du génie militaire, dans le Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, pour l'année 1817.

et de celle qui jaillit des meilleures fontaines publiques de cette ville.

En 1823, une compagnie conçut l'utile projet de former un établissement, dans un des faubourgs de Rouen, à Saint-Sever, pour y clarifier et épurer l'eau de la Seine, afin de rendre ce fluide plus propre aux usages de la vie et des arts; mais bientôt des préventions se répandirent contre l'innocuité des matières clarifiantes et contre la bonté de l'eau fournie au public par cet établissement. Les entrepreneurs de l'usine nouvelle ayant donc à lutter contre une opinion qui s'accréditait, au grand détriment de la prospérité de leur entreprise, réclamèrent une commission pour examiner la nature des substances à travers lesquelles l'eau du fleuve filtre pour se débarrasser des corps hétérogènes qui la rendent plus ou moins trouble, en raison des gros temps, des fortes marées, etc. (b)

En conséquence, M. des Alleurs fils, médecin chimiste, et moi, fûmes chargés de cette utile mission; et, après avoir examiné attentivement les moyens et la nature des substances employées dans l'établissement pour y épurer et clarifier l'eau de la Seine, nous examinâmes aussi, avec le même soin et chimiquement, l'eau épurée et telle qu'on la livre journellement au public.

Notre inspection et nos expériences prouvèrent que l'eau épurée sortant dudit établissement était tout bonnement l'eau ordinaire du fleuve, moins les différents corps

(b) L'eau de la Seine, prise au port de Rouen, est rarement très-claire; cela tient, non-seulement aux causes que nous venons d'indiquer, dont le mouvement répété interpose dans le fluide divers corps terreux, mais encore à l'affluent de plusieurs rivières dont l'eau toujours chargée de débris de matières tinctoriales, contribue également à l'impureté de l'eau de ce fleuve et à lui donner un aspect désagréable, surtout sur sa rive droite.

hétérogènes qu'elle tient en suspension et dont elle est purgée en totalité en filtrant à travers des matières absolument insolubles dans le fluide aqueux.

Nous fîmes donc un rapport très-avantageux sur cet établissement, en déclarant que l'eau qui en sort égale au moins en pureté et en salubrité celle que donnent la plupart des fontaines de Rouen, provenant de diverses sources.

Ce rapport fut imprimé, le 12 septembre 1823, dans le journal de Rouen; et concourut à faire cesser les préventions qui s'élèvent presque toujours contre les établissements les plus utiles, et celui de Saint-Sever, pour y clarifier l'eau de la Seine, peut être mis au nombre de ces derniers.

Ces essais sur l'eau clarifiée à Rouen furent suivis, pour mon compte particulier, d'expériences,

1° Sur l'eau de Seine, prise au milieu de ce fleuve en temps calme ;

2° Sur ce même fluide, clarifié ;

3° Sur l'eau qui jaillit de trois des principales fontaines publiques de cette ville.

La première me donna, par son évaporation, un résidu très-analogue à celui obtenu de l'eau provenant du puits de M. de Boishébert, mais pesant un tiers de plus. Cet excédent de poids provient uniquement de quelques atômes d'alumine et de silice tenus en suspension dans l'eau non clarifiée, et dont elle se débarrasse en grande partie par 24 heures de repos.

Ainsi, un kilogramme ou un litre d'eau de la Seine, non épurée, tient en dissolution et en suspension environ trois grains de matières étrangères, savoir :

|                                           |             |
|-------------------------------------------|-------------|
| Carbonate de chaux.....                   | 1 grain 1/2 |
| Muriates de soude et de chaux, environ... | 1           |
| Alumine, silice et extractif.....         | 1/2         |

Total..... 3 grains.

Divers essais faits sur ce fluide, pris en pleine lune, ou au décours de cet astre, m'ont donné, à très-peu près, les mêmes résultats : ce qui tend à prouver que les marées plus ou moins fortes, même celles d'équinoxes, n'influent en rien sur la qualité de l'eau du fleuve royal, puisée à Rouen.

La même eau, clarifiée à Saint-Sever, ne donne, par litre, qu'environ un décigramme de résidu, exempt d'alumine et de silice, dont elle se trouve débarrassée par l'épuration. Ce résidu se compose de carbonate de chaux, demuriate de soude et de chaux, plus, d'une fraction impondérable d'extractif.

L'eau des fontaines publiques de Rouen est spécifiquement plus pesante que celle puisée à la Seine ou clarifiée (c).

Ce fluide, pris aux fontaines du Neuf-Marché, de Lisieux, et à celle de Saint-Maclou, donne, par litre, environ 2 décigrammes ou 4 grains de résidu... Ce même résidu, analysé avec soin, se compose, à très-peu près :

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| De carbonate de chaux..... | 1 grain. |
| De sulfate de chaux.....   | 1        |
| De muriate de chaux.....   | 1 1/2    |
| Le reste en extractif.     |          |

Total..... 4 grains.

Je n'ai pas cru, Messieurs, devoir rapporter dans cet ouvrage les divers moyens analytiques employés à ces sortes de décompositions; ces moyens sont maintenant si

(c) Cela tient : 1<sup>o</sup> en ce qu'elle est moins aérée que l'eau du fleuve; 2<sup>o</sup> en ce qu'elle contient plus de matières salines en dissolution. Nous croyons aussi, mais sans oser l'affirmer, que l'extractif qu'on rencontre dans presque toutes les eaux potables, s'y trouve combiné à l'oxide de calcium ou à quelque autre base salino-terreuse.

connus qu'il devient presque superflu d'en parler, surtout dans l'état actuel de la science chimique.

Voici maintenant les conséquences et les conclusions qu'on peut tirer de ces notices, surtout en leur donnant une certaine extension sous le rapport des propriétés physiques et chimiques du fluide qui en a fait l'objet.

On entend, en général, par eau potable, celle propre aux usages de la vie, et dont l'emploi ne peut nuire aux fonctions de l'économie animale. Mais l'eau ordinaire, soit des fleuves, des rivières, de sources, etc., n'est jamais parfaitement pure, *chimiquement parlant*, et les quatre espèces dont on vient de parler prouvent, par leur analyse, la vérité de cette assertion; néanmoins elles sont toutes potables, quoique plus ou moins chargées de corps hétérogènes; mais ces corps étrangers n'y figurent qu'en fractions insignifiantes dans cette circonstance.

Ainsi, l'eau ordinaire, employée comme aliment ou dans les arts industriels, n'a réellement qu'une pureté relative, et la meilleure est celle qui donne le moins de résidu par son évaporation.

Je terminerai ces notices par d'autres observations sur le même sujet.

Je viens de dire que l'eau, telle que nous la recueillons dans nos fleuves, dans les rivières, etc., n'avait qu'un degré de pureté relative, et cela est rigoureusement vrai, dans le sens que l'entendent les physiciens et les chimistes; je vais maintenant généraliser cette assertion.

L'art et la science ont, dit-on, décomposé et recomposé l'eau, et, d'après les belles expériences de Lavoisier, de Fourcroy, etc., il semble démontré que ce fluide, considéré autrefois comme un corps simple, contient, dans son plus grand état de pureté, sur 100 parties en poids, 88 parties d'oxygène et 12 d'hydrogène combinées ou fondues ensemble par l'intermède du calorique, etc.

Mais l'eau préparée dans nos ballons, dans nos petits

appareils, est-elle bien la même que celle qui provient du vaste laboratoire de la nature? *Beaucoup en doutent*... car on n'a jamais fait d'expériences assez en grand et assez multipliées pour établir sa parfaite identité avec l'eau ordinaire servant aux usages de la vie, etc. (d)

Voici encore deux expériences qui viennent à l'appui de cette assertion.

Il y a plus de vingt ans que je déposai dans une cave ordinaire, un grand flacon de verre, en cristal, bouché à l'émeri, plein d'eau distillée, très-pure en apparence. Quinze ans après, je remarquai dans le fond du flacon un dépôt d'un blanc micacé. Ce dépôt, analysé, se trouva être de l'alumine mêlée de quelques atômes de silice... D'où venait cette alumine? Ce n'était pas du flacon, puisque le verre n'en admet pas dans sa composition... mais tout porte à croire que ce corps terreux se trouvait, en principe, combiné à l'eau, ou dans un état atomistique tel qu'il a pu être volatilisé avec le fluide aqueux pendant sa distillation. Ce petit phénomène, si c'en est un, servirait encore à expliquer la formation des *bissus* qui ont lieu dans les eaux distillées des pharmacies, et viendrait aussi appuyer l'opinion de certains naturalistes qui croient que l'eau ordinaire s'altère à la longue, etc.

En 1818, je présentai à l'Académie de Rouen un travail assez étendu sur l'eau de la mer. J'indiquais, dans ce mémoire, un procédé extrêmement simple pour obtenir, à peu de frais, un fluide potable de l'eau marine. J'exposai alors trois flacons de cette eau aux regards et à

---

(d) Pour établir cette identité, il eût fallu soumettre l'eau artificielle des chimistes aux grandes épreuves de la congélation, de la dilatation, de la végétation, de la nutrition, de l'oxidation des métaux, etc., etc., et on ne sache pas que ces expériences aient été faites d'une manière positive.

l'inspection de la Compagnie. J'ai encore ce fluide, et puis le faire voir; mais on y remarquera, dans chaque flacon, un dépôt légèrement floconneux que ne devrait pas offrir une eau supposée très-pure. Néanmoins cette eau de mer, quoique distillée depuis au moins huit ans, est inodore, sans saveur étrangère, et pourrait, au besoin, servir à préparer les aliments, sur les vaisseaux, etc. (e)

Ainsi, ces deux dernières observations prouvent encore que l'eau ordinaire la mieux distillée contient des corps hétérogènes, et que nous manquons d'un procédé chimique assez efficace pour obtenir l'oxide d'hydrogène dans son plus grand état de pureté, ou tel que le conçoivent les chimistes.

### *Résumé de cet ouvrage.*

En résumant son ensemble, on voit que l'eau, ce breuvage naturel, est plus ou moins pure, mais toujours salubre, quand elle n'est pas trop chargée de corps hétérogènes, et surtout quand ces corps ne sont pas d'origine métallique.

En partant des observations consignées dans ces mêmes notices, on pourrait diviser l'eau potable en deux grandes classes.

La première comprendrait celle qui ne donnerait qu'environ un décigramme ou deux grains de résidu terreux par litre de ce fluide;

La deuxième, comprendrait les eaux qui recèlent à

(e) Le procédé simple et facile d'exécution pour obtenir de l'eau potable de l'eau de la mer fut publié, en 1818, dans le Recueil annuel de l'Académie de Rouen. Mais ce procédé est probablement peu connu, comme à peu-près tout ce qui n'est pas imprimé à Paris.....

peu près deux décigrammes de résidu terreux par litre de ces fluides.

L'essai d'une eau naturelle peut être fait par tout le monde : il suffit d'en faire évaporer à siccité et à feu doux une quantité déterminée, et ensuite de peser le résidu... Ce moyen donnera toujours, à très-peu près, la pureté de l'eau essayée, et, si elle contient plus de quatre grains ou deux décigrammes de résidu par litre, il faudrait ne l'employer qu'avec circonspection aux usages de la vie.

La première de ces eaux devra, dans tous les cas, être préférée, surtout pour couper les boissons et dans les arts industriels, car il est reconnu que plus l'eau est pure et aérée, mieux elle convient à la fermentation panair, à celle des fluides vineux, pour la teinture, la végétation, etc., etc.

Ici se termine un travail que j'ai cru devoir communiquer à l'Académie, et qui peut être de quelque utilité au public, et surtout pour les habitants des grandes cités, pour les marins, etc.

---



---

**OBSERVATIONS****LUES A L'ACADÉMIE DE ROUEN EN 1826,****Par M. DES ALLEURS Fils, D.-M. M.****MESSIEURS,**

Réunir un grand nombre d'observations, dans chaque saison, sur les maladies qui ont le plus particulièrement régné; donner, de leur marche et de leur traitement, des descriptions simples, exactes, précises, est une chose fort avantageuse pour la médecine et pour les médecins qui pratiquent dans le même lieu, ou dans des circonstances analogues : mais, pour rassembler des masses de faits semblables, car c'est dans leur grand nombre que consiste le principal mérite de ces recueils, puisqu'il permet plus de rapprochements, pour rassembler, dis-je, des masses semblables, il faut avoir une pratique fort étendue, ou être à même de visiter un grand hôpital. N'étant point dans cette position, les résultats que j'ai obtenus pourraient confirmer les observations faites dans ces grands établissements, mais mes recherches, sous ce rapport, ne seraient pas de nature à fixer l'attention de l'Académie; j'ai donc dû me borner à vous présenter, Messieurs, les faits singuliers que j'ai rencontrés dans ma pratique depuis plus d'une année : ils sont peu nombreux, mais je les crois dignes de fixer l'attention des hommes de l'art. Les cas exceptionnels doivent être d'autant plus connus et étudiés qu'ils sont plus embarrassants : il est rare, d'ailleurs, que, pour le médecin observateur, leur irrégularité même ne soit une occasion de remarques in-

téressantes sur la marche habituelle de la nature , dans les cas ordinaires.

### PREMIÈRE OBSERVATION.

#### *Intermittente larvée.*

Dans les premiers jours d'avril dernier, je fus appelé dans la rue des Ramassés, vers un endroit très-resserré, à cette époque, dans une maison où le soleil ne pénètre qu'avec peine, située, en outre, près d'un égoût, et ayant une cour commune, mal aérée, et dans laquelle de nombreux locataires peu aisés accumulent une grande quantité d'immondices. C'était pour voir un nommé Pierre, camionneur, de l'âge de 38 à 40 ans, fort sanguin, d'une bonne constitution. Il avait été pris, sur les 10 heures du soir, après une journée fatigante, d'un vomissement de sang très-abondant; depuis quelques jours il était mal à son aise : il avait perdu l'appétit; il se plaignait d'avoir souvent froid et de suer ensuite outre mesure. Le soir de son accident, il n'avait point voulu souper en rentrant de son travail; il n'avait, dans l'après-dînée, pris qu'un verre d'eau-de-vie. Je m'informai s'il en faisait un usage démesuré : je sus qu'il en prenait habituellement un ou deux verres par jour. Lorsque j'arrivai, le vomissement était passé; je remarquai, dans un pot de nuit, plus de la moitié de sa capacité remplie d'un sang rouge très-spu-meux. Le malade était pâle, abattu, très-effrayé; il se plaignait d'un sentiment de froid très-vif; le pouls était petit et serré; le malade avait encore quelques nausées, avec un goût de sang qui faisait craindre à chaque instant de voir le vomissement se renouveler. Une saignée révulsive était indiquée : cependant, vu l'état de faiblesse du malade, je n'osai la pratiquer; sachant qu'il était hémorroïdaire, je préférai faire au siège une application de 20 sangsues; une potion rendue légèrement styptique lui fut

administrée, et il fut mis à l'usage d'une infusion de feuilles de roses avec le sirop de grande consoude.

Le lendemain, sur les 10 heures du matin, je revis le malade; les vomissements n'avaient point reparu; les sangsues avaient saigné modérément; les forces s'étaient relevées, le pouls était fort, même un peu dur, le visage animé; le malade avait repris courage; il demandait à manger. J'ordonnai une nouvelle application de sangsues au siège, continuation de la tisane, deux bouillons dans la journée.

Le soir, le malade était bien, les sangsues avaient beaucoup saigné. Le lendemain, sur les 2 heures, il éprouva un malaise; je soupçonnai quelque imprudence dans le régime; on me jura qu'il n'avait mangé qu'une soupe légère, d'après ma permission. A 5 heures, on vint me chercher: le malade éprouvait un vif sentiment de froid, il était très-abattu, et avait des nausées avec un goût de sang très-prononcé. Je fis reprendre la potion avec une nouvelle addition d'eau de rabel; à 9 heures, il y eut un vomissement de sang, moins abondant que le premier, mais de même nature. Continuation des mêmes moyens. Il était évident que le sang venait de l'estomac; la poitrine ne donnait aucun symptôme: elle était sonore dans toute son étendue, la respiration entièrement libre; le malade désignait lui-même la région de l'estomac comme le siège du mal; le tact ne laissait reconnaître aucun engorgement contre nature, ni dans l'épigastre, ni dans tout l'abdomen. Le quatrième jour, le malade se trouva mieux, il demanda de nouveau à manger; je ne permis qu'un seul bouillon. Le cinquième jour, retour des accidents; la position du malade devenait grave; ces pertes de sang répétées menaçaient d'une issue fâcheuse. Je fis préparer un opiat avec le quinquina orangé et le sirop d'écorces de grenade, et j'ordonnai au malade d'en prendre, toutes les deux heures,

plein une cuiller à café. Il obéit ponctuellement pendant tout le sixième jour et le septième ; le soir de celui ci il y eut du malaise et point de vomissement ; le régime fut rendu moins strict. L'opiat répugnait beaucoup : j'en fis prendre deux fois dans la journée seulement, mais je fis ajouter dans la tisanne du sirop de quinquina. Les vomissements ne se sont plus renouvelés, le malade a repris ses forces, sa gaieté, son appétit ; il se livre à son travail et se porte bien. Je lui ai conseillé des applications de sangsues au siège de temps en temps, et de s'abstenir de café, d'eau-de-vie et d'aliments stimulants et épicés : une stimulation trop prononcée ou trop fréquente chez un pareil sujet, serait, je crois, une cause occasionnelle de maladies organiques graves.

Il est impossible de méconnaître ici une intermittente pernicieuse. Le succès du traitement en est, suivant nous, la preuve complète ; c'est, nous l'avouons, le premier exemple de cette nature que nous ayions non-seulement vu, mais même entendu. Nous avons eu l'occasion d'en observer de bien des espèces dans les hôpitaux de Montpellier, mais nous n'aurions jamais pu penser qu'il s'en présentât sous cette forme.

#### DEUXIÈME OBSERVATION.

##### *Écoulement froid catarrhal.*

Un des écrivains médicaux les plus distingués de ce siècle, Cabanis, dans un petit ouvrage sur les affections catarrhales, a donné plusieurs observations intéressantes, et il les a rapportées avec une simplicité et une bonne foi remarquables. Cette petite brochure n'est pas son moindre titre à l'estime des praticiens et des médecins hippocratiques. Beaucoup de jeunes docteurs ne manqueront pas de vous dire que Cabanis est un assez bon écrivain,

mais que, comme praticien, c'est un radoteur. Je ne nierai pas qu'en lisant pour la première fois l'ouvrage dont je vous parle, quelques-unes des observations qui y sont relatées, me parurent propres à faire accuser l'auteur de crédulité. Un fait qui s'est passé sous mes yeux m'a appris à me défier de moi-même, et m'a fait suspendre mon jugement définitif sur l'ouvrage de Cabanis. Voici ce fait :

Mademoiselle D\*\*\*, âgée de 25 ans environ, était restée jeune confiée aux soins d'une sœur plus âgée qu'elle, et qui, livrée à la carrière des arts, oubliait un peu trop les devoirs que la parenté et la simple humanité lui imposaient. Cette jeune fille, très-négligée, avait beaucoup de vermine; sa sœur avait imaginé, pour l'en débarrasser, de la placer sous une pompe, et d'inonder sa tête d'eau très-froide. Jusqu'à l'âge de 14 à 15 ans ces bains économiques furent mis en usage; il en résulta, chez la jeune personne, des douleurs de tête, des affections catarrhales fréquentes, une menstruation irrégulière. A 17 ans, mademoiselle D\*\*\* fut séparée de sa sœur; les agitations et les inquiétudes inséparables de sa position et de sa profession, ne contribuèrent pas à améliorer sa santé. Elle vint à Rouen l'année dernière, et là elle ne tarda pas à être prise d'une de ces affections catarrhales si communes chez nous, et à laquelle elle était si bien prédisposée. Je fus appelé: il y avait une fièvre catarrhale générale, mais, de plus, une douleur de tête qui devenait parfois insupportable; j'appris que cette douleur était antérieure à la maladie, qu'elle revenait fréquemment, qu'elle produisait alors de la surdité, et mettait quelquefois la malade hors d'état de remplir ses devoirs. La fièvre catarrhale guérit assez promptement, mais la douleur de tête persista. Les règles, quoique peu abondantes, étaient cependant régulières depuis quelque temps; l'appétit était assez bon, toutes les fonctions se faisaient à peu près bien; mais la malade, fatiguée

et inquiète de ces longues douleurs, était triste et abattue. Instruit des circonstances que j'ai relatées plus haut, je conseillai un vésicatoire à la nuque : on me dit que l'on en avait déjà mis un, ensuite un séton, et que rien n'y avait fait. J'engageai la malade à appliquer un nouvel exutoire à la nuque, à se couper les cheveux, et à se couvrir la tête continuellement d'une coiffe de flanelle : elle hésita quelque temps ; une de ses amies que je voyais malade, et chez qui une douleur de tête, d'une nature différente, n'avait cédé à aucun moyen rationnel, ni à l'acupuncture, pratiquée par M. Cloquet, et ensuite par moi, lui ôtait tout espoir. Je parvins à la convaincre que les deux affections, quoiqu'occupant le même lieu, étaient cependant bien loin d'avoir la même cause. Elle céda : un vésicatoire fut appliqué à la nuque, la tête fut rasée, des frictions sèches y furent pratiquées trois fois par jour ; on mettait ensuite la coiffe de flanelle, qu'elle gardait nuit et jour. Les douleurs causées par le vésicatoire devinrent intolérables pour la malade : elle demanda à le supprimer ; je fus forcé de céder, quoiqu'à regret, et je fis appliquer au bras un autre vésicatoire, en même temps que je supprimais celui du col. J'étais bien loin de prévoir ce qui arriva. On continuait toujours les frictions sur la tête avec une flanelle sèche ; tout-à-coup le vésicatoire du bras, qui avait peu donné d'abord, coula abondamment ; mais, en même temps, mademoiselle D\*\*\* éprouva, dans tout le bras droit, un sentiment de froid insupportable ; ce froid était sensible même pour les autres ; la peau était violacée, présentant sans cesse l'aspect de la chair de poule ; l'humeur qui s'écoulait du vésicatoire avec abondance, prenait l'aspect d'une couenne blanchâtre également froide. Ni le feu, ni la laine, ni les frictions pratiquées sur le bras, ne pouvaient y ramener la chaleur ; la malade, dans le lit même, en souffrait au point d'être privée de sommeil ; elle me pressait de porter remède à ce nouveau

symptôme. Je m'en gardai bien , Messieurs ; son étrangeté même me le fit regarder comme favorable ; et , observant que les douleurs de tête diminuaient successivement , et étaient presque entièrement disparues , je n'hésitai pas à regarder ce travail comme critique. Je n'ai point été trompé dans mon attente ; cet état a duré près de 15 jours , mais surtout 5 à 6 avec une grande intensité. La douleur de tête a entièrement disparu. Mademoiselle D\*\*\* a recouvré sa gaîté et sa fraîcheur. Elle partit pour Nancy , où elle s'est mariée. Je l'ai revue il y a 15 jours , dans ce pays-ci , où elle a passé avec son mari ; sa santé est florissante et promet de l'être long-temps.

Cette guérison , où je n'ai d'autre mérite que celui de l'avoir observée , m'a surpris , sans doute ; mais je l'ai trouvée moins étonnante en relisant Cabanis , et j'ai vu que je l'avais jugé trop légèrement , en regardant comme des chimères ces écoulements froids critiques qu'il a observés dans quelques affections catarrhales.

### TROISIÈME OBSERVATION.

#### *Apoplexie.*

Je finirai , Messieurs , par une remarque pratique que j'ai été à même de faire plusieurs fois depuis quelques mois.

Les recherches faites , dans ces derniers temps , sur les maladies de l'encéphale , ont été nombreuses , et , si elles se sont un peu ressenties de l'influence systématique , sous le rapport de la théorie des irritations , il n'en est pas moins vrai que ces recherches ont tourné , en quelques points , au profit de la médecine pratique. Les applications à la glace sur la tête ont produit souvent de grands effets , et j'avouerai que je les ai vues fréquemment agir d'une manière très-efficace , et aider beaucoup au succès des autres moyens révulsivement employés , dans

l'une des plus graves affections cérébrales, dans l'apoplexie.

Dans les apoplexies dites foudroyantes, c'est-à-dire, dont l'action est tellement brusque et forte que la réaction est souvent nulle et toujours tardive, la glace et les applications froides ont déterminé souvent cette réaction avec assez de promptitude; c'est-à-dire, que peu de temps après son application, dans ces cas, j'ai vu se développer des convulsions que je regarde comme favorables, en ce qu'elles annoncent une réaction que tout l'art du médecin tend à solliciter, pour la diriger ensuite convenablement.

J'ai eu d'assez fréquentes occasions d'observer des apoplexies depuis 18 mois; quelques-unes ont été graves, et, parmi celles qui semblaient devoir être mortelles, j'ai vu souvent des symptômes favorables suivre l'application de la glace sur la tête conjointement avec les autres moyens. Parmi plusieurs faits, je choisirai l'un des plus concluants.

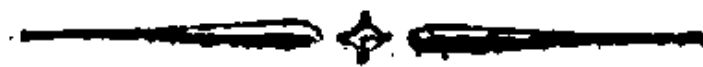
Dans le mois de février dernier, un de mes voisins, M. B\*\*\*, âgé de 65 ans, commerçant, rue Saint-Eloi, travaillant dans son grenier le matin, à jeûn, tombe tout-à-coup sans connaissance. Je fus appelé sur-le-champ; je trouvai le malade assis sur une chaise et soutenu par plusieurs personnes. Une sueur froide couvrait tout le corps, la bouche était fortement déprimée à droite. Il y avait perte absolue de sentiment et de mouvement. Je fis transporter le malade dans son appartement: la syncope était complète; les paupières entr'ouvertes laissaient voir l'œil fixe, la pupille dilatée et insensible à la lumière; les traits prirent bientôt cet aspect qui annonce une fin prochaine; la mâchoire inférieure tomba abandonnée à son propre poids. Je regardais la mort comme certaine, surtout lorsque je sus que le malade, qui avait perdu son épouse deux mois auparavant par une apoplexie foudroyante, avait  
été

été vivement affecté de cette perte et de l'idée qu'il périrait de la même manière.

La famille éplorée sollicitait des secours ; je les administrai, les croyant pourtant inutiles. Le malade fut promptement débarrassé de ses vêtements ; je fis appliquer aux extrémités de larges synapismes s'étendant jusqu'aux mollets ; des frictions avec une liqueur stimulante furent pratiquées continuellement sur la région du cœur. J'aperçus avec joie un frémissement sensible dans les carotides et les autres vaisseaux du col ; la bouche devint moins béante, la figure colorée. Le malade était robuste, sanguin et hémorroïdaire ; je pratiquai sur-le-champ une large saignée au bras droit : le sang sortit en nappe d'abord, bientôt après en jet. Je fis de suite l'application de deux larges vésicatoires aux cuisses ; une potion émétisée fut préparée, et je parvins à en introduire deux fortes cuillerées environ. Le côté droit était entièrement paralysé ; mais, du côté gauche, le malade exécuta quelques mouvements. La tête du malade était chauve ; j'y fis appliquer, sans discontinuer, un mélange fait avec de la glace pilée, de l'eau et de l'acide acétique ; j'ordonnai que cette application fût continuée sans interruption. Une heure après, des mouvements convulsifs se manifestèrent dans le côté gauche, bientôt après dans l'extrémité inférieure droite. Le malade contenu par des assistans, on continua les applications froides ; le calme succéda à ces secousses violentes et répétées, et aussitôt l'estomac fut débarrassé, par un vomissement abondant, d'une énorme quantité de glaires et de bile. Les jambes ne tardèrent pas à rougir. Un lavement purgatif fut administré ; le malade, devenu plus calme, portait fréquemment sa main à sa tête ; dans un mouvement un peu brusque, l'appareil de la saignée tomba, et le sang coula de nouveau ; j'en laissai sortir encore une poëlette et demie environ. Le malade ouvrit les yeux ; j'ordonnai de continuer

les applications froides et la potion stibiée, mais plus étendue. Le soir la connaissance revint, le lendemain la parole; d'abord difficile, elle devint de jour en jour plus nette; le traitement fut continué par les moyens ordinaires. Chose incroyable, après une attaque aussi violente, le sixième jour, M. B\*\*\* était levé et dicta quelques lettres. Au bout de 15 jours il était complètement rétabli; la paralysie avait tout à fait disparu, et le malade sortit, à la grande surprise de ses voisins, témoins de son accident. J'ai obtenu des mêmes moyens des succès semblables, dans plusieurs autres cas, et je ne doute pas que les applications froides n'aient beaucoup activé l'action des révulsifs, en coopérant à leur effet, par leur action directe sur la partie malade.

J'aurais désiré, Messieurs, pour achever d'acquitter ma contribution académique, vous communiquer les résultats d'expériences que j'ai entreprises avec M. Drappier, l'un des ingénieurs les plus distingués de ce département, sur la cloche à plongeur. Le désir de donner à ce travail plus d'étendue et d'importance, et à ses résultats plus de précision, nous a engagés à remettre cette publication à l'année prochaine.



---

## TRAVAIL CHIMICO-GÉORGIQUE

ou

### MÉMOIRE SUR LA COMPOSITION ET SUR LES DIFFÉRENTES PROPRIÉTÉS DES TERRES ARABLES ,

Lu à l'Académie, le 23 décembre 1825, par M. DUBUC.

---

*Nec verò terra ferre omnes omnia possunt, ( Géorg. )*

---

MESSIEURS,

Avant d'exposer les motifs qui m'ont déterminé à entreprendre le travail que j'ai à soumettre à l'Académie sur les terres dites *arables*, nom qu'elles ont reçu comme faisant opposition à celui des sols arides, je dois partir de ce principe, *savoir* : qu'il n'existe point, comme les anciens naturalistes le croyaient, de terre *sui generis*, ou servant uniquement de base aux sols agraires cultivables. Cette idée ne peut être comprise de nos jours, puisque la chimie expérimentale a démontré qu'on rencontre au-delà de neuf matières terreuses dans le composé géologique naturel sur lequel s'implantent, germent et croissent les nombreux produits du règne végétal, depuis l'humble mousse, le modeste graminé, jusqu'au hardi cèdre du Liban et l'étonnant baobab. Ainsi, en agriculture, point de terre unique, mais bien des mélanges terreux d'où résultent les différents fonds arables propres à diverses productions, selon la nature de leur composition.

D'après ce court exposé, et sur la demande qui m'en a été faite par divers propriétaires ruraux normands, j'ai

analysé une bonne terre à blé, prise dans la belle et riche contrée du Lieuvin, sur un fonds excellent appartenant à notre honorable et savant confrère M. Auguste Leprévost. Le but de cette analyse chimique a pour objet principal,

1<sup>o</sup> De connaître les éléments d'un sol fertile en blé et réputé de première qualité ;

2<sup>o</sup> De servir comme de type pour évaluer les terres agraires entre elles, vu la nature de leur composition ;

3<sup>o</sup> Enfin, de pouvoir servir de base, dans bien des cas, à l'opération cadastrale des différentes terres labou-rables, et aux partages entre héritiers, etc.

Pour atteindre ce triple but, mes regards se sont naturellement portés sur plusieurs points. J'avais à choisir, en Haute Normandie, spécialement sur cinq à six contrées où la terre est riche en productions de bien des sortes, mais surtout en céréales fromentacées. Ainsi le Lieuvin, le Roumois, le Vexin Neustrien, le canton de Goderville, arrondissement du Havre, la belle plaine dite du Neuf-Bourg, et vers Louviers, m'offraient partout une terre à blé ou éminemment arable, pour faire mes expériences ; mais, parmi ces fonds de terre, j'ai dû donner la préférence à celui du Lieuvin, car, d'après le célèbre agronome Arthur Young, ce sol peut être regardé comme étant un des plus fertiles du monde, et il ne craint pas, dans ses ouvrages, de le désigner sous le nom de *terre promise* : *the promised land*.

Cette analyse sera suivie de diverses observations chimico-géorgiques, dont l'explication pourra servir, non-seulement à comparer et à distinguer la nature et la valeur vénale des sols entr'eux, mais encore à régulariser les opérations du cadastre, opérations qu'on poursuit en France, et dont les résultats seront toujours très-éventuels, du moins d'après l'opinion de bons agronomes, et surtout si ce gigantesque travail continue à être fait par

la simple inspection physique des fonds de terre, et par les produits actuels des récoltes qu'on y remarque.

Afin d'abréger ce travail, je n'y consignerai que les principales opérations analytiques, et dont les résultats me serviront de base pour en faire le résumé.... Je commencerai par décrire les propriétés physiques et chimiques de la terre du Lieuvin, puis je soumettrai cette terre aux expériences nécessaires pour en reconnaître les principes constituants. C'est en opérant ainsi que j'espère atteindre le but qui fait l'objet de cet ouvrage et répondre, en outre, à l'attente des agronomes qui me l'ont demandé (a).

*Propriétés physiques de la terre du Lieuvin.*

Elle est de couleur jaune sombre, inodore, douce et moëlleuse au toucher sans rayer le verre, propriétés qui indiquent que les molécules qui la composent s'y trouvent dans un grand état de division et intimement unies entre elles; pétrie avec de l'eau, elle répand une odeur argileuse et happe à la langue, comme les terres aluminosiliceuses.

Elle absorbe environ un cinquième de son poids d'eau, pour avoir le *delité* convenable à être emblavée, et pour se bien diviser par l'opération du hersage.

(a) Toutes les expériences dont on va rendre compte ont eu lieu, sur la terre en question, prise à l'état pulvérulent, c'est-à-dire privée d'environ un cinquième de son poids d'eau interposée, qu'elle retient dans son état agraire, ou propre à être emblavée, circonstance qu'il est bon de noter pour mieux comprendre le résumé de nos opérations à son égard; car, outre cette eau interposée, tous les sols contiennent un humide radical inhérent à la nature et à la composition des terres arables, et dont nous parlerons ailleurs.

Sa pesanteur spécifique, comparée à celle de l'eau ordinaire, est de plus du double que celle de ce fluide, c'est-à-dire, qu'un vase qui renferme un kilogramme d'eau, contient 2064 grammes de cette terre.

Tels sont les principaux caractères physiques de la terre soumise à mon examen, caractères que présentent, à peu de chose près, deux autres échantillons de terre que j'ai également analysés, l'un pris dans le Roumois, et l'autre dans le Vexin, vers Gisors.

*Propriétés chimiques de la terre du Lieuvin.*

Elle éprouve des altérations très-notables par l'action du feu, soit à vase clos, soit à feu nud dans un creuset.

Les acides dits minéraux l'attaquent, mais sans effervescence sensible, circonstance qu'il est bon de noter, et qu'on remarque rarement dans l'espèce.

Les alkalis, l'alcool, l'eau chaude agissent également, chacun dans leur genre, sur la terre du Lieuvin.

Elle répand une forte odeur de corne qui brûle et phosphoracée, étant mise sur des charbons incandescents.

Après ces notions préliminaires acquises, et qui servent en général à diriger les opérations analytiques des terres, nous allons décrire les principales expériences faites sur celle du Lieuvin, pour en déterminer les principes constituants.

*Première expérience.*

Un demi-kilogramme marc de cette terre a été chauffé jusqu'au rouge dans un creuset ouvert, pendant une heure; elle perdit environ un huitième de son poids par cette opération. Cette perte a lieu par l'évaporation de l'humide radical du sol, et aussi par la décomposition de l'humus et de quelques portions de matières animalisées que recèlent

toujours les terres arables amendées avec les fumiers ordinaires. Sa couleur déclina au rouge clair par l'action du feu, effet dû au peu de fer qu'elle contient, et qui passe à l'état de per-oxide par la calcination. Il est aussi à noter que la terre du Lieuvain ne prend ni retrait, ni cohésion moléculaire, par la force de la chaleur, ce qui prouve qu'elle n'est pas de nature glaiseuse, etc.

*Deuxième expérience.*

On a mis à distiller, dans une cornue, munie d'un appareil convenable pour en recevoir les produits, 500 grammes de la terre du Lieuvain ; l'on obtint, par la force du feu ; 1° un fluide aqueux d'abord incolore, mais un peu acide ; 2° une autre liqueur rougeâtre, d'une odeur ammoniacale ; 3° enfin, quelques gouttes d'huile empyreumatique.

Le résidu resté dans la cornue avait une couleur noirâtre et pesait environ 436 grammes : c'étaient les terres inaltérables par l'action du feu, mêlées de charbon et d'oxide de fer. Ce résidu, chauffé à feu ouvert, dans un creuset, prit, comme dans l'opération précédente, une couleur rosacée par la combustion du charbon et par l'oxidation du métal, etc.

Les résultats de cette expérience, réunis à ceux obtenus de l'essai n° 1, prouvent que cette terre contient très-approximativement un huitième de son poids de matières volatiles qui lui sont enlevées par l'intermède du calorique, et que ces matières sont de nature végétomaniales.

Maintenant nous allons procéder à son analyse par la voie des réactifs liquides et salins.

*Troisième expérience.*

On mit à macérer 250 grammes de la terre dans son

poids égal d'alcool à 36 degrés : après 24 heures de macération, l'esprit de vin prit une couleur opale foncée, un goût âcre et amer ; moitié de cette espèce de teinture fut évaporée à siccité dans une capsule de verre, et donna environ 3 décigrammes ou 6 grains d'un résidu brunâtre qui s'humectait à l'air. Ce résidu, traité par l'acide sulfurique concentré, donna des signes non-équivoques d'acide hydrochlorique.

L'autre portion de teinture fut en partie décomposée, en la mêlant à trois fois son volume d'eau ordinaire, et laissa déposer à peu près un demi-gramme d'une matière grasse, floconneuse, *résinoïde* ; le fluide surnageant, précipitait fortement par les nitrates d'argent et de mercure. C'était un véritable muriate calcaire.

Il résulte de cette expérience que la terre en question contient une matière extractive grasse *résinoïde*, insoluble dans l'eau, du muriate de chaux et peut-être quelques atomes de sel marin ordinaire. Ces deux derniers sels sont aussi enlevés à la terre du Lieuvain par l'action de l'eau chaude ordinaire. Ces sels, et la matière grasse extractive, contribuent à lui donner le moëlleux et la douceur dont on a déjà parlé.

#### *Quatrième expérience.*

On mit à bouillir, pendant une demi-heure, 250 grammes de la terre, privée de ses sels et de son extractif par les moyens qu'on vient d'indiquer, dans de l'eau rendue alcaline par la lessive des savonniers. Ce fluide se colora bientôt en rouge brun ; on décomposa cette espèce de savon vé géto-animal avec de l'acide sulfurique faible : Cet acide s'empara de la soude et mit l'humus (b) à nu ;

---

(b) Les idées, comme on le verra dans le courant de cet ouvrage, ne sont pas fixées, en agriculture, sur la valeur du mot *humus*, et cette

cette matière est de couleur brun-marron et plus légère que l'eau ordinaire. La quantité en était d'environ 6 grammes. Cet humus répand en brûlant une odeur de matières animales et de gaz hydrogène phosphoré. La cendre grise et onctueuse qu'il produit contient une quantité assez notable d'alkali végétal et minéral.

Il résulte de cette expérience deux choses utiles à connaître en agronomie ; la première, qu'une bonne terre à blé contient environ 25 grammes d'humus par kilogramme de ce sol pris dans l'état pulvérulent, ou 20 grammes dans l'état où la terre est propre à être emblavée, au temps de la semaille.

La deuxième, que l'alkali caustique a plus d'affinité pour l'humus proprement dit, que n'en a le calcaire avec lequel il se trouve spécialement combiné dans les terres agraires de première qualité. Cette combinaison de l'humus avec l'oxide de *calcium* forme, selon nous, la matière essentiellement végétative, que beaucoup d'agronomes désignent par l'heureuse épithète de *pabulum vitæ* des terres de labour.

Nous croyons que ces deux dernières observations sont neuves, ne les ayant vues consignées dans aucun des ouvrages qui traitent de l'agriculture, et qu'elles pourront être utiles à ceux qui s'occupent de la science agricole et de la décomposition des terres, etc.

#### *Cinquième expérience.*

La terre épuisée, par les opérations précédentes, de sels, d'humus et d'extractif, fut ensuite traitée par l'acide

---

encore moins sur la nature de cette substance ; mais nous croyons que le véritable humus végétal est la matière dont nous venons de parler, et qu'on peut extraire des terres à blé, au moyen de l'alkali caustique, etc. Nous y reviendrons.

hydrochlorique aqueux : ce réactif en sépara le calcaire, un des éléments de ce sol, mais sans effervescence. Le même acide en dissout aussi un peu de fer qu'on y reconnut au moyen du prussiate de potasse, etc. L'acide nitrique faible, mis également en contact avec cette terre, prend bientôt une couleur laiteuse, effet qui indique qu'elle recèle de la magnésie, mais la quantité en est faible et peut être évaluée, d'après nos essais, à environ pour un centième, dans ce composé agraire.

Les résultats de cette expérience m'ont prouvé que la terre du Lieuvain, contient plus d'un dixième de son poids de chaux pure, *oxide de calcium*. Cette chaux précipitée de son dissolvant par les alkalis, s'offre dans un état de ténuité extrême et possède au plus haut degré toutes les propriétés physiques et chimiques qui lui sont particulières.

#### *Sixième expérience.*

Le résidu de l'expérience précédente, pesant 215 grammes, fut traité par l'acide sulfurique faible. Après trois immersions, cet acide avait dissout toute l'alumine pure que recélait ce résidu. J'obtins cette argile en saturant l'acide employé, au moyen de l'ammoniaque, etc.

Il résulte de cet autre essai que la terre du Lieuvain contient environ un cinquième de son poids d'alumine pure, *oxide d'aluminium*, qui s'y trouve aussi dans un état de grande division moléculaire.

La matière insoluble, dans l'alcool, dans l'eau chaude, dans les alkalis et dans les acides, où le résidu des opérations précédentes forme à lui seul environ moitié en poids du total de la terre du Lieuvain.

Ce résidu est un sable siliceux, un peu rosacé, très-tenu et presque impalpable ; ce sable uni, au moyen

de l'humide radical (c), aux autres éléments dont on a parlé sert merveilleusement à diviser et à amender les terres à blé, et les rend ni trop arides, ni trop humides. Telle est l'heureuse composition des terres arables du Lieuvin, du Vexin-Normand, d'une partie de celles du pays de Caux, etc., que nous avons aussi analysées.

Ainsi, en résumant les produits des essais et des expériences qui précèdent, on voit que 1000 grammes de la terre du Lieuvin, prise dans l'état pulvérulent, se composent très à peu près des éléments suivants, savoir :

|                                                                                            |                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 1° Humide radical.....                                                                     | 120 grammes.         |
| 2° Humus ou matières solubles dans<br>les alkalis caustiques.....                          | 25                   |
| 3° Chaux pure très-divisée.....                                                            | 125                  |
| 4° Alumine ou argile pure très-tenue.....                                                  | 160                  |
| 5° Sable siliceux rosacé d'une grande<br>finesse.....                                      | 500                  |
| 6° Magnésie pure, muriate de chaux,<br>oxide de fer, fibres végétales et<br>sel marin..... | 70                   |
| Total.....                                                                                 | <u>1000 grammes.</u> |

Tels sont, Messieurs, les principaux éléments que ren-

(c) Il faut ici entendre par humide radical, non l'eau ordinaire, mais un fluide particulier ou espèce de *synovie végétale* qui sert à lier entre elles toutes les molécules terreuses qui composent un sol arable. On ignore comment s'opère cette heureuse réunion de principes végétatifs, mais combien de choses la nature nous laissera toujours ignorer pour le bonheur du genre humain ! C'est déjà beaucoup que d'être parvenu à pouvoir différencier les sols entre eux, et de leur faire rapporter des végétaux divers en raison des mélanges terreux qui les composent !

ferme un sol à blé de première qualité, éléments qui ont beaucoup d'analogie avec ceux trouvés par le chimiste anglais Davy, dans l'analyse qu'il fit d'un excellent terrain à froment, situé près Drayton en Middlesex (voir à ce sujet, sa Chimie agricole, tome 1<sup>er</sup>, page 211). Seulement, dans la terre du Lieuvin, on ne rencontre point le calcaire uni à l'acide carbonique, comme dans celle de Drayton; mais au contraire à l'humus, chose essentielle à noter, car il nous paraît démontré que plus un fonds sera riche en *humus combiné à la chaux*, mieux il conviendra à la culture de la plante éternelle, le *triticum hibernum*, et à celles de ses congénères, et plus le blé sera riche aussi en gluten, base principale de bonnes farines.

Voici d'autres observations, qui font suite au travail précédent, dont l'application servira pour estimer la valeur des terres entr'elles, soit sous le rapport agricole, soit dans l'opération du cadastre, etc.

Nous posons en principe que, pour bien apprécier la valeur des sols, il convient, 1<sup>o</sup> d'en connaître les éléments constitutifs; 2<sup>o</sup> dans quelles proportions ils s'y trouvent combinés; 3<sup>o</sup> quel est leur degré de ténuité; 4<sup>o</sup> leur *hygromicité*.

Avec ces notions, l'estimateur pourra agir sciemment, surtout en prenant pour modèle de ses opérations la terre du Lieuvin, que nous avons analysée, et qu'on peut classer comme terre arable de *première qualité*. (d)

(d) Cette terre, d'après M. Leprévost, donne, tous les deux ans, une quantité d'excellent blé, représentant environ vingt fois la semence, et nous sommes convaincus qu'elle ne doit sa grande fertilité qu'à l'heureuse proportion et à la ténuité des éléments qui la composent, car c'est un axiome reçu en chimie comme en physique,

» Que plus les corps ou molécules organiques sont divisés entre

Un autre sol composé à peu près comme celui du Lieuvin, mais où le calcaire est uni à l'acide carbonique, et non à l'humus, devrait être, selon nous, rangé dans les terres de seconde classe, car ses récoltes en blé n'en seront jamais aussi abondantes que dans le premier. Ce dernier fonds convient spécialement à la culture des plantes à fourrages, à fleurs légumineuse. Il convient aussi merveilleusement à la production des végétaux à graines oleracées. On peut reconnaître facilement le carbonate de chaux, dans un sol, par l'effervescence ou bouillonnement qu'on y remarque, en versant dessus un acide quelconque.

Les fonds agraires composés, pour les trois quarts, d'un sable grossier, de calcaire combiné à l'acide carbonique, et mêlés d'ocre, ne rapportent guère qu'à force d'engrais, et ne conviennent qu'à la culture des menus grains, à celle des pommes de terre, des navets, etc.; par ces motifs, nous croyons qu'on peut les ranger dans les terres de troisième classe.

La quatrième classe des terres, dites de labour, est connue aux champs sous le nom de terre glaiseuse; elle est composée généralement d'argile ocreuse et d'un peu de sable rouge. Ce sol est de difficile culture; ses produits sont médiocres; néanmoins on en tire encore parti dans les années favorables; mais en tout c'est un mauvais fonds.

Nous ne parlerons pas, dans cette classification cadastrale, des prairies ni des terres d'alluvion. Ces fonds pro-

» eux, plus ils sont propres à l'agrégation, à la nutrition, à l'assimilation, et, par conséquent, à l'accroissement et à la production des êtres »; et, sous tous ces rapports, la terre du Lieuvin et plusieurs autres en Normandie possèdent éminemment ces précieuses qualités.

duisent toujours des récoltes en foin , presque assurées , et leur valeur réelle peut être facilement déterminée.

J'ignore , en partie , quelles sont les bases qui servent aux agents du Gouvernement , pour cadastrer les terres en général. On sait , néanmoins , que les récoltes comparées entr'elles , ou de canton à canton , dans un temps donné , est une de ces bases ; que l'inspection et le toucher des sols en est une autre , etc.

Ici , je conviens que des agronomes instruits , et bons praticiens , peuvent , par approximation , évaluer et classer les fonds de terres entr'eux ; mais cette opération , quoique faite loyalement , manque , néanmoins , de ce degré de perfection qu'on a droit d'exiger d'experts chargés d'une mission aussi délicate , et dont la décision influe si puissamment sur la répartition de l'impôt foncier , etc. , etc.

Car on peut bien , à force d'engrais , d'amendements et de soins , rendre un sol médiocre très-productif ; mais on n'en changera pas la nature , et il n'égale jamais en valeur un fonds arable , tel que celui du Lieuvin , etc. , parce que les éléments primitifs dont il est composé s'y opposent naturellement.

Nous croyons donc , ( c'est d'ailleurs l'opinion de bien des agronomes ) , que , dans bien des cas , on doit avoir recours à l'analyse des terres pour pouvoir en apprécier la valeur réelle ; d'ailleurs , cette opération est facile et peu dispendieuse , et peut se faire partout... Quelques connaissances en chimie , deux ou trois flacons d'acides , un d'alkali , et un vase bien jaugé : voilà , à peu près , tout l'attirail d'un laboratoire chimico-agricole.

Au reste , en émettant cette opinion , je suis bien loin de chercher à jeter de la défaveur sur les opérations cadastrales déjà si avancées ; mais je persiste à croire qu'elle n'est pas dénuée de raison , et que , dans bien des cas , on pourrait s'aider de l'analyse des terres pour servir de base à leur estimation vénale , etc.

J'ajouterai encore, que je ne suis pas du nombre de ceux qui regardent l'opération cadastrale des terres comme inutile. Je crois, au contraire, que si cette grande opération était faite avec tout le soin et l'exactitude qu'elle comporte, elle serait non-seulement de la plus grande utilité pour la répartition exacte de l'impôt, mais qu'elle servirait aussi de base générale pour le partage des héritages, et éviterait bien des procès, etc.

Nous terminerons ce mémoire par une notice sur l'*humus végétal*, matière sur laquelle les idées des agronomes sont bien loin d'être fixées, et qui joue pourtant un si grand rôle dans la composition et dans les propriétés végétatives et productives de certains fonds agraires.

Les uns entendent par *humus*, la couche de terre végétale qui existe sur une partie de la surface du globe. Ainsi, d'après cette définition, tout terrain où il croît un brin d'herbe ou un misérable gramen, contiendrait de l'*humus*; cependant on voit quelques végétaux pousser et prospérer dans des fonds purement sableux ou quartzeux, et qui semblent tout à fait dénués de ce principe; mais on sait que certaines plantes naturellement hygrométriques se nourrissent de l'humidité et des gaz répandus dans l'atmosphère, et que le sol ne leur sert guère que de support.

D'autres, et c'est le plus grand nombre, appellent *humus*, un amas terreux, brun noirâtre, qui résulte de la décomposition spontanée d'un mélange de matières végétales et animales. Les fumiers ordinaires entassés donnent à la longue cet *humus* par leur putréfaction. Mais ce compost, quoique très-bon engrais, n'est point l'*humus* tel que nous le concevons.

D'après M. Bosc, l'*humus* serait une matière noire végéto-animale, spongieuse et soluble dans l'eau, idée assez étrange, puisque cette matière serait enlevée aux terres en pente par les averses, par les neiges qui la refouleraient au-dessous de la couche terreuse végétale, etc.

Enfin, M. Chaptal, auteur de la chimie appliquée à l'agriculture ( voir cet ouvrage, tome 1<sup>er</sup>, page 43 ), trouve l'humus dans le détrit<sup>us</sup> des galets et du sable fin, liés ensemble par du limon.

Ainsi, l'humus de M. Bosc n'est point de la même nature que celui de M. Chaptal, car ce dernier est insoluble dans l'eau, etc.

Tant qu'à nous, nous pensons que l'humus proprement dit n'est point le produit immédiat des fumiers pourris, ni encore moins l'amalgame siliceux et limoneux dont parle M. Chaptal; mais on a lieu de croire, au contraire, que cette matière existe toute formée par la nature dans certains sols, et que plus une terre sera riche en humus naturel, plus elle doit être recherchée des cultivateurs qui mettent au premier rang la récolte du blé.

D'après nos expériences, nous regardons l'humus comme un être *su<sup>i</sup> generis* ou particulier, dont voici les principales propriétés physiques et chimiques :

Cette matière est de couleur brunâtre, poisseuse, sans odeur, plus légère que l'eau, d'une saveur fortement amère. Avec la chaux pure elle forme une combinaison insoluble dans l'eau, ou le *pabulum vitæ* des terres. L'humus, en brûlant, offre tous les caractères d'une matière animale. En outre, il est noirci et charbonné par l'acide sulfurique concentré, et devient jaune par son contact avec l'acide nitrique à 40 degrés; l'alkali caustique le saponifie, et le rend soluble dans l'eau, etc.

D'après ce court exposé, on voit que l'humus, tel qu'on le trouve dans la terre du Lieuvin, et dans les fortes terres arables, diffère essentiellement, par ses diverses propriétés, de l'amas terreux connu sous le nom de terreau par les jardiniers, et qu'il s'éloigne encore plus des deux espèces d'humus dont parlent MM. Bosc et Chaptal, dans leurs traités agronomiques.

Je

Je pourrais donner une grande extension à cette notice, sur la présence de l'humus naturel dans certains fonds agraires, et sur ses qualités éminemment végétatives, surtout étant combiné à l'*oxide de calcium pur*, autre matière dont la présence joue aussi un grand rôle dans la composition et dans l'amendement des terres; mais cette dissertation, quoiqu'utile, m'entraînerait hors les limites que je me suis prescrites dans la rédaction de ce mémoire. Peut-être y reviendrai-je un jour, car ici le champ est vaste et peut être exploré de bien des manières, et toujours à l'avantage de la science agricole.

En résumant succinctement l'ensemble de cet ouvrage, on voit :

1° Que la terre du Lieuvin que nous avons analysée, recèle, dans son ensemble, tous les éléments d'un excellent fonds agraire; que ce sol, tout à la fois spongieux, gras et doux au toucher, doit particulièrement ses qualités à l'état moléculaire des quatre terres primitives dont il est composé, et à l'humus qu'il contient naturellement. Heureux sol! dont les propriétés, ni trop arides, ni trop hygrométriques, le rendent très-propre à la culture des plantes culmifères; mais spécialement de la plus utile, le *triticum hibernum*;

2° Qu'il existe une substance particulière dans les fortes terres, inhérente à leur nature, qu'on est convenu d'appeler *humus*, et dont nous avons fait connaître les principales propriétés;

3° Que la terre du Lieuvin, et plusieurs autres qui lui sont analogues en Normandie, peut être regardée, par l'heureux assemblage des molécules terreuses qui la composent, comme étant un fonds arable de première qualité;

4° Que les terres productives peuvent se diviser en quatre grandes classes, vu la nature de leur composition, et aussi en raison des récoltes qu'elles donnent;

5° Enfin, qu'on peut avoir recours, dans bien des cas,

à l'analyse chimique des fonds agraires, pour en déterminer la nature, la qualité, et, par suite, en apprécier la valeur, soit pour les cadastrer, soit pour en fixer le prix vénal dans les héritages, etc.

Tel est, Messieurs, l'ensemble de l'ouvrage chimico-géorgique qu'on m'a demandé, et qui ne devait être, en principe, qu'une simple analyse de la terre du Lieuvin ; mais auquel j'ai ajouté, par goût, et dans l'intérêt de la science agricole, diverses observations et remarques qui pourront trouver plus d'une utile application en agronomie et en économie rurale.



## EXTRAIT

## DE DEUX NOTICES SUR LE PUCERON LANIGÈRE ,

Lues, en 1826, à l'Académie, par M. DUBUC.

Dans ses notices, M. Dubuc rapporte des expériences dont les résultats lui ont prouvé que le puceron lanigère ramassé sur les pommiers, contient un principe colorant tout à fait analogue à la carmine que fournit la cochenille étrangère. Il croit que les arts pourraient tirer le même parti de cette espèce de cochenille indigène, qu'il nomme *coccus mali*, que de celle qui nous vient à grand frais du Mexique.

Il n'est pas loin de penser que l'insecte qui ronge nos pommiers, et qui résiste à un froid de 10 degrés et au-delà ( l'hiver dernier prouve cette assertion ), pourrait être récolté sous la zone tempérée, non sur l'arbre à cidre, mais sur d'autres végétaux moins précieux, pour servir à la teinture, etc. Les larges et belles feuilles de pavot, du *phytolacca decandra*, la betterave ordinaire, etc. lui semblent des plantes convenables à cette culture, et sur lesquelles il se propose de tenter quelques essais pour y élever le puceron lanigère.

Dans ses notices, M. Dubuc fait entrevoir que le puceron-cochenille a été vu, en Normandie, sur les arbres à cidre, il y a plus de 30 ans, et que ses ravages sur le *pyrus malus* ne sont pas aussi dangereux qu'on le croyait d'abord ; néanmoins, il indique les deux moyens suivants pour anéantir et détruire cet insecte sur les arbres qui en sont atteints.

Le premier consiste dans l'extirpation et la combustion, vers la fin du mois de juin, des jeunes branches et pousses

sur lesquelles l'insecte stationne et se multiplie , particulièrement lors des fortes chaleurs.

Le deuxième consiste à imbiber, au moyen d'un pinceau ou d'une brosse, les parties chancreuses et caverneuses des pommiers où le puceron se rassemble ; surtout vers l'automne , avec une solution cuivreuse acide, composée de : sulfate de cuivre ou vitriol bleu, 8 onces, huile de vitriol ordinaire, 4 onces , le tout fondu dans 8 litres d'eau. Une seule imbibition de ce fluide salin suffit pour détruire le puceron. L'expérience faite en grand, dans une cour située aux environs de Rouen, et dans laquelle on remarqua , au mois de juin dernier (1826), plus de 300 pommiers infestés de cet insecte , a prouvé, d'une manière non équivoque, que les deux moyens indiqués atteignent parfaitement le but qu'on s'en propose. Ces moyens, d'ailleurs, sont faciles d'exécution, et en outre, peu dispendieux.

Dans sa seconde notice, lue à l'Académie le 14 juillet de cette année, M. Dubuc rapporte plusieurs observations d'où il résulte que divers pommiers qui étaient couverts de puceron lanigère, en avril de la même année, en étaient complètement délivrés trois mois plus tard, et que ces mêmes pommiers, tant à haut vent qu'en éventail, avaient repris leur vigueur et portaient fruit.

De ces remarques, et appuyé d'observations que lui ont fourni d'anciens agronomes à cet égard, M. Dubuc termine ses notices par déclarer qu'il croit que le puceron lanigère finit, en se multipliant trop, par se détruire de lui-même, ou est détruit par d'autres insectes dévorateurs comme cela a lieu dans bien des cas; et tout porte à croire que l'existence du puceron sur les pommiers ne sera que passagère en Normandie, etc.

Telle est la substance des deux notices présentées à l'Académie, par M. Dubuc, sur une partie vraiment intéressante pour notre agriculture, et qui fait voir, en outre, que le puceron dit *lanigère*, n'est qu'une espèce de cochenille sauvage, dont les principes colorants sont congénères de ceux que donne la cochenille récoltée au Mexique, sur la raquette, l'*opuntia*, etc.





**CLASSE**

**DES BELLES-LETTRES ET ARTS.**



## CLASSE

DES BELLES-LETTRES ET ARTS.



### RAPPORT

*FAIT par M. LICQUET , en l'absence de M. BIGNON ;  
Secrétaire perpétuel de la Classe des Belles-Lettres.*

MESSIEURS,

Informés au dernier moment, pour ainsi dire, de la maladie de M. le Secrétaire des Lettres, et de l'impossibilité où il se trouvait de rédiger son rapport sur les travaux de l'année, vous m'avez chargé de vous présenter au moins un aperçu de ces travaux. Vous avez déjà pensé, Messieurs, que je ne devais point chercher à vous soumettre ici, dans un plan méthodique, et le résultat de vos relations au dehors, et l'analyse développée de vos propres ouvrages. Ne pouvant arriver à ce but dans le court espace de temps à ma disposition, j'ai dû proportionner ma tâche au peu de moments qui me restaient pour la remplir ; et, puisqu'il fallait un sacrifice, j'ai cru devoir le faire tomber sur la correspondance de l'Académie, plutôt que sur le travail qui appartient à ses membres. J'indiquerai, néanmoins, succinctement, les principaux ouvrages parvenus pendant l'année.

M. Féret, de Dieppe, vous a fait hommage, 1<sup>o</sup> d'un *Mémoire intéressant relatif à des établissements romains ou gallo-romains* par lui découverts à Bonne-Nouvelle-sous-Neuville, à un quart de lieue de Dieppe ; 2<sup>o</sup> d'un extrait

de son travail sur le *Camp de César*, ou *cité de Limes*, près la même ville.

= M. Moreau, vice-consul à Londres, vous a offert trois grands *Tableaux* relatifs, le premier, au *Commerce de la Grande-Bretagne avec toutes les parties du monde*; le second, aux *Rapports politiques et commerciaux de l'Angleterre avec les Indes orientales, dans l'intervalle de plus de deux siècles*; M. le Président, au nom d'une commission, vous en a rendu un compte très-avantageux. Le troisième tableau est intitulé : *Commencement et progrès du commerce de la soie en Angleterre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour*, février 1826.

= Vous avez reçu de M. Albert Montemont, sa *Traduction en vers* de deux poèmes anglais. L'un a pour titre : *les Plaisirs de la mémoire*, et pour auteur, Samuel Rogers; l'autre, *les Plaisirs de l'espérance*, est de Thomas Campbell. M. Blanche, organe d'une commission, vous a fait connaître le mérite réel de ces traductions;

De M. Victor, sa tragédie intitulée : *Harald ou les Scandinaves*. Dans un rapport sur cette œuvre dramatique, M. Hellis s'est estimé heureux de pouvoir confirmer les éloges qu'elle avait déjà obtenus du public;

De M. Joseph Bar, des *Considérations pour servir à l'histoire du développement moral et littéraire des nations*. M. Dumesnil vous a fait un rapport détaillé sur cet ouvrage. M. Bar vous a aussi adressé un écrit ayant pour titre : *Lettre à une Académie de province sur l'école romantique en France*;

De M. Boucharlat, un *Cours de littérature* faisant suite au *Lycée de La Harpe*. C'est encore M. Dumesnil qui vous a entretenu de cet ouvrage, et de l'intérêt qu'il présente;

De M<sup>me</sup> Céleste Vien, une *Traduction nouvelle des*

*odes d'Anacréon*; j'ai eu l'honneur, Messieurs, au nom d'une commission, de payer à M<sup>me</sup> Vien un tribut d'éloges mérité ;

De M. Morlent, un ouvrage en deux volumes intitulé : *Le Havre ancien et moderne*. M. Ballin, confirmant l'opinion générale sur cette production, a justement pensé qu'elle devait occuper une place distinguée dans la bibliothèque de l'Académie ;

De M. Fontanier, *La Religion*, poème de Louis Racine, mis à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, et enrichi, à la suite de chaque chant, d'un appendice contenant divers morceaux de prose ou de poésie, par M. Fontanier. Dans un grand nombre de notes, dit M. Duputel, chargé de l'examen du livre, les personnes instruites retrouveront avec plaisir l'écrivain à qui l'on doit le *Manuel classique pour l'étude des tropes*, et la *Clé des étymologies* ;

De M. Jonquois, sergent au 6<sup>me</sup> régiment d'artillerie à pied, un manuscrit ayant pour titre : *La Langue naturelle, ou Système de grammaire philosophique, appliqué à de nouveaux éléments d'expression*. M. Ballin vous a lu, sur cet ouvrage, un savant rapport qu'il termine ainsi : « le système de l'auteur repose sur une hypothèse dénuée de la moindre chance de succès ; mais la connaissance de plusieurs langues anciennes et modernes, l'aptitude et la réflexion que suppose un pareil travail, exécuté à 26 ans, au milieu des distractions de l'état militaire, sont des titres qui méritent à M. Jonquois toute l'estime de l'Académie et la mention la plus honorable. »

= M. Grappin vous a fait parvenir trois opuscules de sa composition, ayant pour titre : 1<sup>o</sup> *Lettre sur feu M. Lecoq, archevêque de Besançon* ; 2<sup>o</sup> *Notice historique sur la vie et les ouvrages du général Toulougeou* ; 3<sup>o</sup> *Notice sur M. Demeunier*.

M. Raimond, une *première Lettre sur les antiquités de la Normandie*.

M. Dupias, sa tragédie d'*Alain Blanchard*, et une pièce de vers intitulée : *La vérité à Charles X*.

= L'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, la Société des antiquaires de Normandie, vous ont aussi envoyé, l'une, le *Précis de sa séance publique tenue le 25 août 1825*; l'autre, les deux premiers volumes de ses *Mémoires*, avec un atlas. MM. Duputel et Ballin ont analysé ces deux Recueils, dans le cours de vos séances particulières.

= Vous avez encore reçu de M. Marquis, le *Discours* par lui prononcé à l'ouverture de la séance publique de la *Société d'agriculture de Rouen*; de M. Duputel, un exemplaire de sa *Notice biographique sur feu M. l'abbé Baston*, qui a laissé parmi nous tant de souvenirs honorables, et dont le nom est revendiqué, tout ensemble, par la religion, les lettres et l'humanité.

= A la suite de tous ces hommages, Messieurs, me permettrez-vous de rappeler le moins digne de vous? Je veux dire le deuxième volume du *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en Normandie*, traduit par moi, de l'anglais, du révérend Th. Frog. Dibdin. M. Crapelet vous a offert les 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> volumes, relatifs à Paris et à quelques autres départements.

Ici, Messieurs, ma tâche devient plus douce à remplir, puisque j'ai à parler de nos confrères résidants.

La première pièce est le *Discours de rentrée* prononcé par M. l'abbé Gossier, président. L'orateur commence par marquer le passage des beaux jours d'été à des jours d'une température plus sévère. Il prouve, par des développements, que si les premiers sont plus propres à

donner l'essor à l'imagination, les seconds sont aussi plus favorables à la composition, non-seulement dans les sciences et les lettres, mais encore dans tous les arts et dans toutes les professions; en un mot, nous recueillons pendant l'été les matériaux que nous mettons en œuvre pendant l'hiver. (1)

= J'ai dit, dans la première partie de cet exposé, que M. Raimond avait adressé à l'Académie une brochure intitulée : *première Lettre sur les antiquités de la Normandie*. M. A. Le Prevost vous a fait, à cette occasion, un rapport (2) plein d'intérêt que l'on peut regarder comme un mémoire sur le sujet même, dont la lecture offre un double but d'utilité, sous le rapport du fond, que personne mieux que M. Le Prevost n'était en état de traiter, et sous le rapport de la forme, qui paraît avoir été un peu négligée par M. Raimond.

= M. Delaquérière a communiqué des *Réflexions sur la langue française*.

Après avoir rappelé que la parole est le plus noble attribut, la plus précieuse faculté de l'homme, M. Delaquérière admet la supériorité des peuples modernes dans toutes les connaissances; mais il décerne aux anciens Grecs la palme du langage, que, d'après le sentiment de quelques philologues, il ne conteste pas même à leurs descendants actuels. C'est à l'heureuse organisation physique et morale des Grecs que l'auteur attribue les nombreux chefs-d'œuvre qu'ils nous ont transmis. M. Delaquérière jette ensuite un coup-d'œil sur l'origine de la langue française, sur ses progrès et les causes diverses qui l'ont rendue la langue de l'Europe. « Avec un si beau privilège,

---

(1 et 2) Ces deux discours se trouvent imprimés à la suite de ce rapport.

dit-il, ne doit-on pas s'étonner qu'elle obtienne si peu d'estime de la part des Français eux-mêmes? » Et à cette occasion, il renouvelle ses plaintes fondées sur l'injuste préférence accordée au latin pour le style lapidaire, auquel le français se prêterait tout aussi bien qu'une langue morte.

Il remarque en outre que le français n'est point, en général, dans les collèges, l'objet d'études assez spéciales; que la prosodie est négligée; que la plupart de ceux qui parlent en public semblent avoir oublié le précepte de Démosthènes, etc.

En résumé, notre confrère ne pense pas que la langue française ait reçu tous les perfectionnements dont elle est susceptible.

= M. *Delaquèrièrre* a aussi donné lecture d'un Mémoire intitulé : *petit Traité de prosodie normande*. Cet ouvrage ayant été rendu public, il n'est plus nécessaire de le faire connaître par l'analyse.

= *Manifeste d'un simple citoyen contre la Monomanie*, tel est le titre d'un mémoire communiqué par M. *Guttinguer*.

Dans ce Mémoire, l'auteur a eu pour but principal d'appeler l'attention des magistrats et des médecins sur cette nouvelle disposition de l'homme.

Il a commencé par rappeler que, déjà, dans le sein de l'Académie, il avait eu mission de rendre compte des œuvres d'un philanthrope qui proposait, par simple raison d'humanité, l'abolition de la peine de mort.

« J'ai dit alors, ajoute l'auteur, qu'il me semblait que c'était bien mal prouver sa sensibilité, que de laisser aux homicides une vie qu'ils ne manquent presque jamais de consacrer à l'atrocité, lorsqu'ils parviennent à éviter la vengeance des lois.

» Etranger à ces fortes études, à ces connaissances des

codes et des droits des peuples, qui permettent de comparer, d'approfondir des questions si importantes à la conservation des sociétés, à leur repos, à leur bonheur, je me permis de juger l'affaire comme un simple juré l'aurait fait en consultant son honneur et sa conscience. Je me rappelle que je trouvais que la perfectibilité humaine avait fait d'assez beaux progrès en abolissant, successivement, la question, la torture, les commissions et les supplices, en environnant le prévenu d'un crime de toutes les précautions, de toutes les garanties, de toute la responsabilité d'une procédure publique, pour ne pas aller plus loin sans risquer de manquer son but, le seul que je lui suppose, celui de soutenir et d'améliorer l'édifice social.

» Car, je le pense encore aujourd'hui, si nous voulons des lois plus douces, il faut, avant, rendre les hommes meilleurs, et cela vaudrait bien mieux sans doute ; mais bien que les masses me semblent améliorées, et qu'à tout prendre notre temps vaille bien celui du Bas-Empire, celui de la Jacquerie ou des guerres de religion, il n'est que trop prouvé qu'il existe au fond du cœur de l'homme un principe féroce et pervers, qu'on ne peut arrêter, lorsque la religion et la raison sont impuissantes, que par l'effroi de la plus terrible des peines, la privation de cette vie, pour le bien-être, pour l'intérêt de laquelle le scélérat se porte au plus grand des crimes parmi les hommes, celui de la destruction de son semblable.

» Toutes les pensées qui me vinrent alors, et que j'aurais retrouvées, sans doute, dans une foule d'excellents ouvrages, sont revenues me visiter depuis que je vois nos journaux pleins, d'un mot qui ne s'était point encore présenté, et que les médecins, les philosophes et les légistes s'accordent à accepter, pour définir une nouvelle et affreuse disposition de notre nature, la *Monomanie*.

» Hélas, mon Dieu ! qu'est-ce donc que l'espèce hu-

maine ? Le monde a 4 ou 5 mille ans ; en voilà 1826 que nous vivons sous l'ère chrétienne , que les états s'élèvent , s'écroulent , que les savants écrivent , que les hommes étudient , et nous ne nous connaissons pas encore ? Et voilà qu'on nous dit qu'une bonne ou mauvaise digestion (1) peut nous donner , à nous , gens de mœurs douces et raisonnables , l'envie irrésistible de tuer l'enfant de notre voisin dans les bras de sa mère , bien que de sang-froid et avec tout notre bon sens ; que , dans ce cas , nous ne serons point des monstres , mais simplement des infortunés qui , comme le dit le peuple , auront eu une idée.

» Vraiment , si l'atrocité a un côté ridicule , c'est bien en pareille circonstance ; mais les conséquences d'un pareil système s'offrent à l'imagination sous un aspect si effroyable , il en résulte une si pénible incertitude , un rêve si douloureux , un désordre , une confusion tels , qu'on ne saurait prendre la chose trop au sérieux , ni demander trop de consultations aux gens compétents en pareille matière. »

» Sans oser rien préjuger de la monomanie , de sa réalité , de l'intérêt , de la pitié que peuvent inspirer ceux qui , dit-on , en sont atteints , je me hasarderai pourtant , en ma qualité d'homme , à demander à quels signes on la reconnaîtra , quelles limites lui seront données , quel traitement ou quelle peine vous lui opposerez , quel préservatif vous donnerez contre elle à la société affligée déjà par elle de meurtres si atroces que notre imagination en est consternée !

(2) Nous trouvons , dit le docteur Marc , dans l'histoire bien observée des Monomanies avec penchant à l'homicide , que ces maladies s'annoncent par *des secrétions ou des excrétions habituellement pénibles*. Pauvres humains !

« Qu'on y prenne garde, Messieurs ! De la monomanie à la fatalité ou au fatalisme il n'y a pas si loin que l'on pense, et, de tous les articles de journaux que je lis, je conclus que leurs auteurs, les uns imprudemment, les autres par un système destructeur de toute morale et de toute religion, nous mènent à penser que l'homme n'est pas responsable de ses actions et qu'il est poussé au mal par un pouvoir plus fort que lui. Ce principe admis, on sait qu'il y a des crimes et point de coupables, de la matière et point de Dieu. »

A l'occasion du meurtre épouvantable commis par Henriette Cornier, trois ouvrages remarquables ont paru, ceux de MM. Michu, Grand et Marc, et leurs auteurs sont d'opinions différentes sur les causes d'une action aussi révoltante.

« *Le Globe* qui en a rendu compte avec le talent et la conscience qui caractérisent ses rédacteurs, ajoute enfin M. Guttinguer, penche pour l'absolution des monomanes ; il veut plaindre notre nature au lieu de la punir, et il discute les questions de médecine, d'humanité et de philosophie avec une profondeur qui inquiète et refroidit mon indignation. Il refuse, dans tous les cas, de se prononcer jusqu'à ce qu'on ait éclairci les trois questions suivantes :

» Quelles sont les conditions organiques de l'apparition de la monomanie homicide ?

» Quelles sont les conditions organiques qui s'opposent à l'existence de la liberté morale ?

» Les premières peuvent-elles, insurmontablement, entraîner les secondes ?

» En attendant, il entre en fureur contre le docteur Grand qui soutient que si les prétendus monomanes qui, d'après le témoignage unanime des médecins, sont avertis de leur situation par une sombre et taciturne tristesse, au lieu de s'abandonner à leur idée homicide,

recouraient à la grâce divine, aux conseils, aux consolations de la religion, ils seraient détournés des crimes qu'ils méditent, car, ajoute-t-il, Dieu n'abandonne jamais ceux qui ont recours à lui dans les tentations.

» Et le Globe appelle cela du *fanatisme* ! Nous trouvons, nous, que c'est de la bonne raison, de la pure et vraie morale, et que, hors de là, il n'y a plus que désordre, que confusion, et qu'il faut, pour ainsi dire, l'impunité à tous les crimes. Car il n'est pas plus difficile à tous les scélérats qu'aux monomanes, de prouver qu'ils ont été entraînés au meurtre, au vol contre leur volonté. Ce crime était dans ma constitution, diront les monomanes ; il était dans ma destinée, diront les autres. Ma santé en avait besoin, diront les premiers ; mes passions, bien autrement insurmontables, m'y ont poussé, diront les seconds.

» Remarquons un peu, jusqu'à présent, quels étaient les monomanes.

» Quel était ce Léger ? un monstre adonné à l'oisiveté, aux plus ignobles débauches.

» Henriette Cornier était une fille de mauvaise vie, qui, dit l'instruction, *n'avait aucune confiance en Dieu, aucune habitude de religion.*

» En y réfléchissant avec attention, toutes les monomanies s'expliquent.

» Philosophes ou chrétiens que nous sommes, nous avons nos moments de noire mélancolie. Nos amères résolutions, nos passions contrariées, nos desseins combattus, notre ambition humiliée peuvent échauffer nos imaginations, brûler notre sang et nous donner *des idées fixes* de ressentiment ou de vengeance. Mais la raison, la religion sont là pour mettre un intervalle immense entre la pensée du crime et son exécution.

» Celui qui sort vaincu de ce combat mérite pitié ;

peut-être, suivant les circonstances, mais appartient à la justice des hommes.

» En me résumant, j'ai besoin de dire encore, ajoute l'auteur, qu'il y a dans l'homme un bon et un mauvais principe.

» Si le dernier est le résultat de notre organisation, brûlez vos lois, abolissez les supplices : vous serez, à coup-sûr, injustes en punissant.

» Vous dites que le châtiment des monomanes les rendra plus nombreux : le contraire peut se soutenir avec plus d'avantage encore. Mais, direz-vous, l'exécution de Léger n'a pas empêché le crime de la fille Cornier ! Et qui vous dit qu'elle n'a pas arrêté le bras de beaucoup d'autres ? et, d'ailleurs, prouvera-t-on que la peine de mort est inutile à la société, parce que, malgré elle, il y a encore des assassins ?

» De nouveaux monomanes se sont montrés depuis l'impunité de la fille Cornier ; n'est-il pas au moins singulier qu'on vienne nous dire, à cette occasion, que si elle eût été *exécutée*, il en aurait paru un bien plus grand nombre ? Comment prouver une proposition si contraire à l'évidence ?

» La monomanie est un fruit nouveau de l'oisiveté, de la dépravation ; le cerveau s'exalte dans la débauche et dans les excès ; delà les mauvaises pensées, l'inconduite et le crime.

» Au reste, mon opinion ne devant exercer aucune influence, je ne me suis pas refusé de la laisser voir dans cette question importante et toute nouvelle, et n'ai eu d'autre but que d'attirer sur elle les lumières de mes confrères. »

= M. Descamps vous a communiqué une *Notice biographique* dans laquelle il rend un juste hommage à feu M. Lebarbier, membre correspondant de l'Académie.

= La poésie a aussi contribué au charme de vos séances particulières. L'héroïde, l'ode et la fable ont fourni à MM. *Guttinguer*, *Dumesnil* et *Le Filleul des Guerrots*, d'heureux sujets, traités avec le talent dont nos confrères ont déjà donné tant de preuves. La séance publique devra une partie de son éclat et de sa variété à la lecture de plusieurs de ces poèmes.

Enfin, Messieurs, quatre pièces de vers vous ont été adressées sur le sujet de poésie mis au concours; elles ont été l'objet d'un rapport spécial qui sera lu à la fin de cette séance. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer d'avance que le prix a été mérité.

Entre la séance publique de l'année dernière, et celle qui nous réunit en ce moment, l'Académie s'est vue appelée à l'une de ces faveurs dont le souvenir ne s'efface jamais; je veux parler de la présentation de la Compagnie à S. A. R. *Madame*, duchesse de Berri. Vous avez décidé que le discours prononcé par M. le Président serait inscrit dans vos actes. Ce document, Messieurs, appartient en quelque sorte à deux années. Il sert comme de transition de l'une à l'autre, et l'Académie royale peut saisir avec empressement cette nouvelle occasion de manifester les sentiments dont elle est animée pour la famille de ses Rois. A l'heure même où nous parlons, l'auguste princesse reçoit les hommages de nos compatriotes, dans une ville voisine. S'il ne nous est point donné de partager leur bonheur, nous mêlons de loin nos voix à ces accents d'une joie nationale, à ces témoignages de respect et d'amour, à ces concerts de vœux et de bénédictions unanimes.

L'Académie ayant été présentée à S. A. R. *Madame*, duchesse de Berri, le 14 septembre 1825, le Président a prononcé le discours suivant :

MADAME,

Heureuse est la province qu'adoptent vos plaisirs et vos bienfaits !

Tout s'anime à votre aspect, et cet empressement des peuples témoigne encore plus de votre bonté que de votre puissance.

Chacun des pas de Votre Altesse Royale est marqué par des fêtes ; mais telle est votre noble popularité, qu'on ne sait qui de vous ou des sujets les donne ou les reçoit.

C'en est une bien grande pour cette Cité fidèle, que votre passage dans nos murs. L'Académie royale de Rouen ose venir en réclamer sa part, en déposant à vos pieds l'hommage de ses sentiments respectueux et dévoués.

On rappelait naguères, parmi nous, que la conquête de la Sicile avait été l'œuvre des chevaliers Normands : il semble que vous veniez prendre aujourd'hui votre revanche ; mais, qu'il nous soit permis de le dire, votre conquête est plus facile sans être moins glorieuse ; ce ne fut qu'après de longs combats que nos ancêtres restèrent maîtres de votre belle patrie, et vous n'avez eu qu'à vous montrer dans la nôtre, pour y ranger à jamais tous les cœurs sous vos lois !



## DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE DE RENTRÉE,

*Le 18 Novembre 1825,*

Par M. l'abbé GOSSIER, Président.

MESSIEURS,

L'été est déjà bien loin de nous, et ses chaleurs sont passées. L'automne même, l'automne, séduisante par l'abondance et la variété de ses produits, a, depuis quelque temps, abandonné nos campagnes; elle s'est retirée après avoir versé, dans nos granges, dans nos fruitiers et dans nos magasins, toute la richesse de ses trésors. La saison où le corps énérvé et affaibli soit par les influences d'une molle atmosphère, soit par des jouissances qui, en captivant nos sens, sont autant de distractions pour l'esprit, a déjà presque fait place à une autre qui, plus rigoureuse, amène avec elle une nouvelle aptitude, aussi bien qu'une nouvelle ardeur, pour de plus sévères études. Les mois dans lesquels nous entrons ont, pour le monde littéraire, quelques avantages fort précieux sur ceux qui viennent de s'écouler. Ils sont beaucoup plus propres que les derniers à la fatigue de toutes les opérations qui demandent de la patience, de la persévérance, une application intense et continue. L'esprit, alors, moins distrait, moins détourné du travail par le charme des objets extérieurs, se concentre plus aisément en lui-même; trempé, pour ainsi dire, par un air plus pur et plus vif, il est plus capable d'études fortes; il pourra plus exactement soumettre son style à la lime, et ses pensées à un minu-

tieux examen , vérifier la justesse de ses raisonnements et suivre , au besoin , des conséquences éloignées le long des anneaux d'une chaîne compliquée de propositions identiques peut-être , mais abstraites. Si l'imagination ne trouve pas, dans les jours froids et courts de l'hiver , les mêmes secours qu'elle reçoit des brillantes matinées du printemps , des soirées délicieuses de l'été , et de ces crépuscules ravissants qui , dans l'automne , tempèrent la lumière par les ombres et la chaleur par le frais ; cependant les obligations de la science , au ciel sombre et aux longues veilles de la saison qui s'avance , ont été de tout temps reconnues avec gratitude , et quelquefois célébrées avec enthousiasme. L'été est plus particulièrement le temps de l'invention et de la composition ; l'hiver convient mieux à celui qui veut examiner , approfondir et retoucher.

Les conceptions premières et originales sont souvent le résultat du jeu des organes excité par un air libre , une douce atmosphère et un exercice modéré du corps. Elles se présentent souvent , alors , comme des images éthérées qui , flottant , pour ainsi dire , dans le vague , ne font que passer , et dont l'impression serait peut-être perdue pour toujours , si , sur le champ même , et sans un examen trop sévère , elle n'était fixée par la plume du poète , le pinceau du peintre , ou la composition du musicien. C'est surtout dans les heures consacrées au loisir , c'est dans les semaines accordées , par toutes les institutions civiles et littéraires , au délassement et à un repos honorable , que l'esprit semble agir avec plus de force et déployer plus d'indépendance , plus de véritable originalité. N'étant plus préoccupé , harassé par le retour constant et indispensable d'un travail jusqu'à un certain point obligé , ne souffrant plus aucune gêne d'une succession constante et uniforme autant que nécessaire d'occupations professionnelles , n'éprouvant aucune distraction de  
la

la vue d'objets qui réclament impérieusement de l'attention et des soins, il respire à l'aise ; enfin, débarrassé pour ainsi dire d'un poids qui l'empêchait de s'élever et qui le fixait sur des objets matériels , il s'échappe de ses entraves , et fait des excursions dont il rapporte des connaissances , des vérités , ou du moins des pensées qui sont inconnues à celui qui ne sait que travailler et étudier.

On n'avait peut-être d'autre intention que celle de jouir du frais du matin ou des riches scènes que la nature présente si souvent au coucher du soleil ; on ne cherchait qu'à faire de l'exercice et à se donner le plaisir d'une promenade solitaire ; mais l'esprit , éprouvant une liberté entière , s'élance comme en se jouant , et sans aucune réflexion , dans des champs aussi nouveaux qu'immenses , et il les peuple d'êtres de sa création. Évoquant le passé , appelant le futur , plaçant devant lui ce qui existe et ce qui n'existera peut-être jamais , il donne une forme à ce qui n'est que possible , pour le combiner avec ce qui a l'existence. Dans ces excursions de l'imagination , combien de fois ne lui arrive-t-il pas d'apercevoir des rapports jusques-là inobservés , de concevoir des pensées hardies , de vaincre des difficultés qui avaient toujours paru insurmontables , de découvrir , sans , pour ainsi dire , la peine d'aucune recherche , des moyens neufs pour l'avancement des sciences , la perfection des arts , les intérêts généraux de la patrie , le bien universel de l'humanité. Alors , le poète et le littérateur , le philosophe et le magistrat , le géomètre et le mécanicien trouvent de nouvelles images , de nouvelles pensées , de nouvelles ressources. C'est souvent , alors , que , tandis que les uns font des découvertes utiles , soit dans l'administration publique , soit dans l'établissement et l'application des lois , d'autres améliorent la théorie et la pratique de l'art de guérir , quelques-uns étendent la

sphère de l'étude de l'antiquité ou reculent les bornes de l'histoire naturelle, d'autres accélèrent la marche des sciences exactes, plusieurs encore, perfectionnant cette industrie qui a pour but notre bien-être, nos plaisirs, et un luxe innocent et aimable, s'efforcent d'élaborer les productions de la nature, d'embellir la résidence de l'homme, et de rendre plus précieux encore le premier bienfait du Créateur, la vie.

Mais ces pensées mères et fécondes ont besoin d'être soumises à un examen sévère, dans le retirement du cabinet. Il faut en considérer la source, en suivre le cours, en étudier les conséquences, examiner leur valeur intrinsèque, leurs rapports et leur convenance avec des vérités connues et incontestables; enfin, il faut les coordonner et les revêtir de ces formes reçues du langage, qui, en les introduisant au public, les rendent capables de contribuer, soit au plaisir, soit à l'instruction, soit aux besoins de nos semblables. Sans ces dernières opérations toujours nécessaires, quoique souvent un peu mécaniques, les idées les plus justes, les plus vraies, les plus fertiles, que le génie a recueillies dans ses courses vagabondes, mais savantes, et qu'il a saisies dans les moments rapides de l'inspiration, demeureraient inutiles pour sa gloire, inutiles aussi pour l'honneur et le bien du genre humain. Les notes même que le littérateur, l'homme d'étude a, dans les temps de vacance, dans les jours de délassement, confiées à son porte-feuille pour soulager sa mémoire, ne sont souvent, à son retour, que de légères, pâles et presque informes esquisses, auxquelles il manque, sinon des traits plus libres, plus fermes et plus francs, du moins plus de régularité et de symétrie, ou, peut-être encore, des touches plus fortes. Si elles doivent quelque mérite d'originalité à un moment heureux, ou à la vue soit de quelque spectacle frappant de la nature, soit de quelque noble produc-

tion de l'industrie de l'homme, c'est à l'art qu'elles devront ce fini, cette perfection qui leur donne une valeur courante; c'est au travail, et à un travail opiniâtre, qu'elles devront cette beauté idéale que l'artiste saisit de temps en temps, au-delà même de l'empire de la nature, et dont il sait fixer l'empreinte sur ses ouvrages.

En reprenant, Messieurs, le cours de nos assemblées académiques, vous ne revenez pas les mains vides. Les beaux jours et le loisir dont vous avez joui ont tourné à l'avantage de vos recherches et de vos études, et bientôt ils contribueront à remplir agréablement et utilement nos séances hebdomadaires, avant de contribuer plus généralement au bien de leurs semblables.

Ceux même pour qui le temps de nos vacances n'a été, en grande partie, qu'une continuation de leurs occupations ordinaires, ceux-là même n'ont pas été privés de jouissances, de ces jouissances que, par un conseil admirable et miséricordieux, l'auteur de tout ce qui existe a lui-même attachées d'une manière inséparable à l'exercice du bien. Ils ne seront aussi pas moins prêts que les autres à payer leur dette, soit d'instruction, soit de plaisir raisonnable. Si, pendant le cours des derniers mois, ils se sont trouvés dans des circonstances moins favorables à l'essor rapide de la pensée, aux excursions excentriques de l'imagination et à l'enthousiasme d'inspirations soudaines et originales, nous pouvons être certains qu'ils ont poursuivi constamment, régulièrement et sûrement, la carrière dans laquelle le zèle du bien public les a conduits et les soutient. Le travail opiniâtre qui surmonte tout, aura tenu lieu, pour eux, de tous les avantages d'un autre genre. D'ailleurs, ils n'auront rien à revoir, rien à examiner; ils n'ont point été, comme les premiers, exposés à de trompeuses rêveries; tout est chez eux le fruit d'un examen tranquille, d'une application sévère et

d'une réflexion profonde ; tout ne demande que la rentrée , pour animer nos séances , les rendre agréables et intéressantes.

Vous n'attendrez pas , Messieurs , je le souhaite et je l'espère , vous n'attendrez pas de celui qui aura l'honneur d'y présider , pendant l'année académique qui ouvre aujourd'hui , les talents brillants que nous avons admirés dans celui qui , poète et littérateur , occupait le fauteuil avant les vacances. Dans ces départements même de littérature , où votre indulgence pourrait imaginer possible quelque rapprochement entre l'un et l'autre , vous n'établirez aucune comparaison , si vous désirez ne troubler en aucune manière le plaisir que vous avez éprouvé en votre dernier choix. Vous avez paru vous y complaire , et assurément un corps formé comme le vôtre , un corps composé de personnes si respectables par des talents reconnus , si éminentes pour toutes les qualités aimables du cœur et de l'esprit , si raisonnables dans leur conduite et dans toutes leurs actions , n'a pu faire une démarche frappante sans des motifs suffisants , justes et louables. Aussi rien ne pourrait jamais me porter à la plus indirecte animadversion contre une promotion qui m'attriste toutefois , et qui , dans presque toute autre occasion , aurait été fortement censurée par le public. Mais ne craignons pas qu'on s'y méprenne : il ne verra ici qu'un hommage rendu par la première Société savante d'une grande ville , à une religion sainte et auguste. Il apprendra de vous à donner aux ministres d'un culte sacré , des marques édifiantes de distinction , et à leur rendre un honneur qui , dans un siècle comme le nôtre , sont propres à leur concilier presque autant de respect et de crédit que la science de l'évangile , la pureté des mœurs et une conduite irréprochable. Il est beau d'appuyer de tout le poids , et de votre respectabilité personnelle et de la réputation de votre corps , un caractère reconnu par les institutions nationales , consacré

par l'auteur d'une révélation divine, et qui existe dans la société pour le maintien de la morale publique, la tranquillité intérieure des états, le commerce de l'homme avec Dieu, et les intérêts de la portion immortelle de notre être.

Tandis que la Religion et ses ministres sont ainsi de nouveau honorés en France, et que la gloire militaire y retient son ancien lustre, les belles-lettres aussi, accompagnées, comme elles se montrent toujours, des sciences et des arts, y sont cultivées avec succès.

Le Français a toujours compris que les lauriers cueillis dans le champ de Mars ne sont pas ceux qui honorent le plus un pays; non-seulement leur éclat souffre du sang dont ils sont couverts, mais leur texture est fragile. Une tourmente survient-elle, aussitôt elle les brise jusque sur leurs racines, elle en disperse les rameaux, elle en fait disparaître les fragments, et parvient à effacer jusqu'à leur trace sur le sol qui les avait vu naître. Rome en avait récolté une moisson abondante; qu'en reste-t-il pour ses modernes habitants, pour nous-mêmes, pour le monde entier, pour tant de générations passées, pour toutes les générations à venir? D'ailleurs la gloire d'une bataille remportée est balancée par une bataille perdue; une victoire est neutralisée, dans son effet, et aussi sans doute dans son éclat, par une défaite. Aussi, que nous présente l'histoire de tous les peuples, sinon une succession presque alternative de triomphes et de revers? Celui qui paraît le plus fort ou le plus courageux aujourd'hui, paraîtra demain le plus faible ou le plus timide; et le maître suprême, en transportant successivement la couronne d'un côté à l'autre, et en l'arrachant tour à tour à tous les deux, apprend au monde qu'il n'appartient à aucun parti de se glorifier de la force de ses armes.

Quelle différence entre ces lauriers et ceux que la poésie et la muse de l'histoire ont cueillis dans les plaines de la

Grèce et du Latium ! Sans tache et d'une vigueur immortelle, ils ont survécu dans toute leur beauté, dans toute leur force, à tous les événements qui ont bouleversé le sol, changé les mœurs et le langage, détruit les vestiges et quelquefois même la mémoire du lieu où ils avaient fleuri. Les torrents des barbares versés des montagnes glacées du Nord ne les ont arrachés de leurs natives plaines que pour les disséminer sur la surface du globe et les porter jusqu'aux contrées les plus éloignées. Parmi les plantes les plus vigoureuses, pas une seule de leurs feuilles n'a été perdue. Les anciennes racines se sont étendues et affermies dans un sol étranger, elles ont poussé au loin de nombreux et vigoureux rejetons, et les fruits des nouveaux rameaux ont fécondé une terre adoptive. C'est à cette fertilité que sont dûs les lauriers de la littérature moderne ; ils ressemblent, en beauté et en valeur, à ceux de l'antiquité ; ce sont des plantes qui, acclimatées dans un autre pays, n'ont point changé de caractère et ne présentent que quelques différences dans la forme ou la couleur.

Quelques génies entreprenants ont, dans ces dernières années, tenté d'inoculer sur ces plantes exotiques, des fruits indigènes. Rassasiés jusqu'à plénitude des richesses de la littérature ancienne et de celles des siècles derniers, ils se sont efforcés de produire des espèces différentes. Nous applaudissons à leurs efforts, sans vouloir porter un jugement sur leurs succès. Convives bénévoles et reconnaissants, nous nous asseierons volontiers au banquet qu'ils nous préparent. Amis raisonnables de tout ce qui peut créer et satisfaire de nouveaux plaisirs, nous ne refuserons pas les fruits nouveaux ; nous demandons seulement qu'il nous soit permis de ne pas rejeter les anciens, ne fût-ce que pour comparer les uns avec les autres. Si la liberté du choix nous est accordée, si un ancien goût, un préjugé, peut-être, pour ce qui a contribué aux innocents délassements et aux études charmantes d'un âge moins

avancé, n'est pas trop brusquement contrarié; si on n'accuse pas de ridicule, de barbarie, ce que la pratique de tant d'âges passés et l'imitation de tant d'hommes illustres a consacrés, nous prendrons gaîment part à la joie de l'amphytrion qui triomphe en produisant quelque chose de nouveau. Nous louerons ses intentions, et nous lui souhaiterons franchement le succès le plus complet. Sur le Parnasse et dans les vastes plaines où l'on cultive les belles-lettres, il y a encore des places vides; en littérature, comme dans le monde naturel, il existe déjà plus d'une espèce de laurier; de plus, l'existence d'espèces nouvelles est possible, et, dans le long cours des âges à venir, elle est plus que probable.

Ces sentiments ne seront, j'en suis assuré, ni désavoués, ni mal interprétés par aucun de nos membres; les controverses littéraires, et nous n'en connaissons point d'autres dans notre corps, sont ordinairement d'une utilité publique, et elles font honneur à toute Société savante, en même temps qu'elles animent et égayent les séances. La joie de se retrouver avec des confrères dans une carrière honorable, a déjà, dès le premier abord, éclaté sur tous les visages; la première réunion paraît une fête, une fête de famille; elle semble, aux yeux de tous ceux qui ont la possibilité de s'y rendre, une espèce de devoir. Il était encore plus strict pour celui qui a l'honneur de vous parler, que pour aucun des membres ici présents. Dans toute autre circonstance, j'aurais assurément cédé aux pressantes sollicitations d'amis d'outre-mer, et passé l'hiver sous un ciel que la gratitude embellit peut-être à mon imagination, mais qui, assurément, est bien peu connu de ceux qui n'ont visité, et cela en passant encore, que la capitale de l'île voisine et ses environs. Les devoirs de l'académicien, ceux surtout du président, l'ont emporté; ils ont prévalu sur les plaisirs de l'amitié, sur la jouissance de

tous les alentours de l'aisance et du luxe , sur le charme des jardins et des belles demeures rurales de l'Angleterre. La reconnaissance envers vous, Messieurs, demandait mon retour en France ; l'honneur de présider aux séances d'un corps savant et littéraire méritait de tels sacrifices ; et si les circonstances l'eussent demandé, il en aurait, selon moi, mérité de plus grands encore.



## RAPPORT

LU A L'ACADÉMIE, LE 3 MARS 1826,

Par M. Aug. LEPREVOST.

MESSIEURS,

La Compagnie nous a chargé de lui rendre compte d'une brochure intitulée : *Première Lettre sur les antiquités de la Normandie*, dont M. Raymond, ancien professeur de l'Université, lui a fait hommage.

C'est un des faits les plus remarquables, nous croyons pouvoir même ajouter, les plus honorables de notre époque, que l'ardeur et l'unanimité du mouvement qui porte, depuis 10 ans, nos contemporains et surtout nos compatriotes vers l'étude de l'histoire et des monuments locaux. Trois lustres ne sont pas encore écoulés depuis le moment où quelques voyageurs anglais exploitaient seuls nos trésors archéologiques de la Seine-Inférieure. Si MM. Rever, Delarue et de Gerville, se livraient ailleurs à des recherches de ce genre, c'était isolément, sans que personne daignât y prendre garde, sans qu'aucune circonstance leur permît d'espérer d'en répandre autour d'eux le goût et la connaissance. Cependant, à force de voir des étrangers instruits venir dessiner nos monuments, en recueillir les dates et en vanter les beautés avec enthousiasme, on a fini par penser que nous aussi pourrions bien trouver dans cette étude quelque charme et quelque intérêt. On a eu le courage, bien rare en France, de revenir sur les arrêts sévères portés, pendant les deux derniers siècles, contre nos antiquités locales ; car il faut s'empresser d'en faire l'observation, Messieurs,

à l'honneur de notre époque , dont on se plaît à relever avec tant d'aigreur les moindres taches. Ni le siècle de la philosophie , ni , ce qui vous paraîtra probablement bien plus extraordinaire , ni le siècle de la poésie , ne paraissent avoir compris l'attrait ineffable attaché à nos antiquités , et surtout à leur portion la plus nombreuse et la plus brillante. Les âmes les plus tendres , les plus expansives étaient elles-mêmes tellement faussées par la contemplation exclusive des Grecs et des Romains , qu'elles avaient perdu la faculté d'apprécier les monuments de leur propre pays et de leur propre culte. « N'avez-vous pas remarqué , écrivait Fénelon , ces roses , ces pointés , ces petits ornements coupés et sans dessin suivi , enfin tous ces colifichets dont est pleine l'architecture de nos vieilles églises ? Voilà , en architecture , ce que les antithèses et les autres jeux de mots sont dans l'éloquence. L'architecture grecque est bien plus simple ; elle n'admet rien que de grand , de proportionné , de mis en sa place. Cette architecture , qu'on appelle gothique , nous est venue des Arabes ; ces sortes d'esprits étant fort vifs et n'ayant ni règles , ni culture , ne pouvaient manquer de se jeter dans de fausses subtilités. De là leur vint ce mauvais goût en toute chose. »

Quoiqu'on en puisse dire , Messieurs , il est difficile de méconnaître que le bon sens et le bon goût , plus intimement liés ensemble qu'on ne le pense communément , ont fait quelques pas depuis le jour où un prince de l'église manifesta , avec l'assentiment général , une opinion que personne n'oserait déjà plus avouer aujourd'hui. Nous n'entrerons point dans la recherche des causes qui ont pu préparer un si grand changement. Il nous suffira , pour le moment , de vous rappeler avec quelle rapidité , avec quelle unanimité il s'est opéré. A peine quelques amis de nos antiquités avaient-ils élevé les premiers la voix en leur faveur , que l'élite de la population normande s'est ras-

semblée autour d'eux ; des communications se sont promptement établies d'un bout de la province à l'autre ; des ouvrages plus ou moins savants, plus ou moins attrayants, sont venus faire face au besoin de renseignements historiques et archéologiques qui se manifestait, pour la première fois, sur tous les points du territoire, et dans tous les rangs. De grandes et dispendieuses publications, que personne n'eût osé entreprendre à d'autres époques, ont été couronnées d'un succès qui tenait de l'enchantement. Les anciens livres descriptifs, si long-temps dédaignés, ont été recherchés avec avidité, et il en a été composé un grand nombre d'autres. Toutes les classes de la société ont payé leur tribut à ce mouvement patriotique : à Écouis, un simple cordonnier a arraché à la destruction de précieux objets d'art, et les conserve depuis 30 ans, avec une constance et un désintéressement admirables. A Domfront, un épicier, à Vire, un mercier ont écrit l'histoire de leur ville. Sans doute la part du mérite et du talent est fort inégale dans les nombreux travaux dont notre province a été l'objet ; sans doute des spéculateurs mercantiles, des voyageurs peu familiarisés avec les lieux, des écrivains étrangers à la critique des faits et à la connaissance de nos annales, ont trop souvent mêlé de l'ivraie au bon grain, dans une récolte si abondante et si rapide. Néanmoins, c'est un fait qui nous paraît incontestable, qu'on s'est plus activement et plus efficacement occupé de nos antiquités normandes depuis dix ans, que pendant tout le temps qui s'était écoulé depuis la renaissance des lettres jusques-là. On ne saurait disconvenir non plus que les progrès de la raison humaine n'aient, en général, imprimé une direction infiniment plus méthodique et plus sûre que par le passé, à des études trop long-temps étouffées sous un vain luxe d'érudition indigeste et d'interminables hypothèses.

Tel est le noble et généreux mouvement auquel on

peut supposer que M. Raymond a voulu s'associer, et personne ne paraît avoir été placé dans des circonstances plus favorables que lui, pour tenir, s'il l'eût voulu, un rang distingué parmi les laborieux explorateurs de nos annales et de nos monuments. Né en Normandie, sortant de l'honorable carrière de l'instruction publique, cet écrivain a en outre vu beaucoup de lieux et feuilleté beaucoup de livres. Nous avons donc toutes sortes de raisons pour nous attendre à trouver à la fois, dans sa brochure, et des discussions lumineuses, et ce respect pour les opinions et les travaux d'autrui, que l'usage de la bonne compagnie et l'expérience des difficultés attachées aux études archéologiques doivent inspirer à un homme mûri par l'âge et les voyages. Une lecture de quelques pages suffira pour faire juger jusqu'à quel point cette attente a été réalisée.

« Vous désirez que je parle des antiquités de Lille-  
 » bonne. Que voulez-vous que j'en dise dans le moment  
 » actuel? Votre statue en bronze doré est toute rapiécée-  
 » tée; les anomalies fourmillent dans votre construction  
 » théâtrale. Je n'ai pas inventé cela. Ce sont les savants  
 » eux-mêmes qui, après avoir compté les pièces de l'une  
 » et les irrégularités de l'autre, en ont instruit le public.  
 » Je n'aurais à vous offrir sur le reste que des *peut-être*,  
 » des *probablement*, des *j'ai lieu de croire*, qui ne vous  
 » apprendraient rien. A la bonne heure, dans soixante  
 » ans d'ici, quand le déblai de vos ruines antiques sera  
 » en partie terminé, on saura s'il y a de quoi admirer.  
 » Ne m'accusez pas de reculer trop loin cette époque  
 » fortunée : la sage nation normande se hâte lentement.  
 » Son désintéressement dédaigne les vils trésors des  
 » Romains. Elle rougirait de se parer des bijoux de  
 » l'impératrice Faustine. Ce n'est cependant pas pour  
 » rien que la dame a acheté le terrain du théâtre. En  
 » l'achetant, elle semblait dire, *Je le fouillerai*. La

» promesse en a été solennellement prononcée sur les  
 » débris de l'édifice romain, en présence de madame la  
 » duchesse de Berri. Oui, mais promettre et tenir sont  
 » deux. Au Mémoire de M. Rever sur les ruines de  
 » Lillebonne, comment les antiquaires de la Haute-  
 » Normandie ont-ils répondu ? par les *Énervés de Ju-*  
 » *miège*, par l'*Incendie de la flèche de Rouen*, et par des  
 » *maisons* dont M. Delaquérière aura de la peine à reti-  
 » rer ses loyers, tous ouvrages excellens, sans doute,  
 » mais, après la grande découverte d'un théâtre romain  
 » en Normandie, c'était bien d'*énervés* qu'il s'agissait !  
 » Ah ! belle normande, vous ne nous y prendrez plus  
 » avec vos séduisantes promesses. — Maudit censeur, te  
 » tairas-tu ? ignores-tu que tu parles à un normand ?  
 » Oser accuser mes compatriotes de manquer de parole !  
 » Ne sais-tu pas que, tous les ans, l'administration du  
 » département de la Seine-Inférieure, faisant pour les arts  
 » les plus grands sacrifices, a la générosité de tirer de ses  
 » coffres une centaine de beaux écus pour l'extraction de  
 » vieilles ferrailles et de mauvais tessons à Lillebonne ?  
 » Comment n'es-tu pas touché des soins et du zèle qu'a  
 » voués à l'archéologie une Commission d'antiquités qui,  
 » ardente à favoriser les progrès de la science, s'assemble  
 » au moins une fois tous les deux ans ! Ingrat que tu es,  
 » on ne t'a pas trompé. Il y a quelques années, j'en con-  
 » viens, dès les premiers jours de l'apparition des beautés  
 » scéniques de Juliobona, la Renommée, embouchant  
 » la trompette héroïque, fit retentir cette nouvelle jusque  
 » dans Paris. Il n'était bruit alors que de Lillebonne : avez-  
 » vous vu Lillebonne ? Malheureusement, les objets qu'on  
 » y a trouvés depuis ce temps sont frustes, rapiécetés,  
 » de peu de valeur. Le théâtre n'était pas grand'chose  
 » dès l'origine : on le voit à ses anomalies de cons-  
 » truction. Vers le moyen âge, la partie que nous nom-  
 » mons amphithéâtre fut encombrée de terres rapportées

» pour en faire un fort. Puis l'orchestre, utilisé à son  
 » tour, devint un vivier, un réservoir seigneurial. Du  
 » temps de Caylus, le théâtre avait, je ne sais trop pour-  
 » quoi, la figure d'un fer à cheval. — Pauvre théâtre,  
 » comme on t'arrange ! Ce que c'est que de nous, quand  
 » nous ne sommes plus ! Je l'ai vu, ce monument qui a  
 » pris tant de formes ; c'est pour cela que vous voulez  
 » que j'en *parle*. Mais MM. les académiciens de Rouen,  
 » qui *se taisent*, le voudront-ils bien ? souffriront-ils que,  
 » franchissant la barrière départementale qui entoure votre  
 » terre savante, je mette la faux dans la moisson d'autrui ?  
 » Prenez garde, vous allez m'attirer un procès. Quand les  
 » auteurs de l'*Annuaire de la Seine-Inférieure* ont rendu  
 » compte des fouilles de votre enceinte dramatique, ils  
 » ont exposé les faits et s'en sont tenus là. C'était prudent  
 » à eux. Pouvaient-ils mieux faire ? Je ne sais si c'est ma  
 » faute ; mais toutes les fois que l'on a voulu m'expliquer,  
 » par des conjectures ingénieuses, l'emploi d'une foule  
 » de choses découvertes chez vous, je n'y ai jamais rien  
 » compris. Aussi excusé-je les nouvelles incroyables que  
 » l'on a débitées sur Lillebonne.

» Permis aux habitants de ce bourg de croire à l'exis-  
 » tence d'un grand trésor caché dans leur commune, et  
 » d'appeler à cor et à cri la baguette divinatoire des sor-  
 » ciers. *Je pense, moi, je soupçonne, il me semble* que le  
 » trésor, c'est le théâtre. Vos compatriotes ont là, comme  
 » ils le disent, un bâtiment qui vaut de l'argent, et qui  
 » ne leur coûte pas cher, *sans qu'on puisse craindre la cla-*  
 » *meur de haro.*

» Permis à Orderic Vital de baptiser Lillebonne du nom  
 » de la bonne Julie, *Juliam bonam*. Le bon moine qui se  
 » permet de travestir ainsi les noms, n'est guère écouté,  
 » au tribunal de la nouvelle archéologie, que pour les  
 » événements et les croyances de son temps. Les chroni-  
 » queurs du moyen âge furent souvent malheureux dans  
 » leurs étymologies. »

« Vous voyez, M. Davois, que je parle de tout cela en  
 » ignorant, en homme qui ne trouve rien de bon. Vos  
 » ruines de Lillebonne ont leur historien. Que vous faut-il  
 » de plus ? Je sais que je dois payer ma dette à ma patrie,  
 » et que je ne pourrai plus le faire si j'attends que vos  
 » déblais soient terminés. Je n'attendrai pas. Dès aujour-  
 » d'hui je vais, par obéissance, vous confier ce que l'on  
 » dit de vos monuments dans le monde. Ces *on dit* seront  
 » bien, si vous voulez, assaisonnés de quelques grosses  
 » bêtises. Riez-en tant qu'il vous plaira ; critiquez-les à  
 » votre aise, je vous les livre. »

Vous avez pu remarquer, Messieurs, que, dans ce feu roulant de plaisanteries et d'épigrammes, il y avait des paquets à toutes les adresses. Administration départementale, Commission d'antiquités, Académie de Rouen, antiquaires du pays, auteur du Mémoire sur Lillebonne, personne n'est épargné. Tout le reste est rédigé sur le même ton et avec la même bienveillance. La plus grande partie de la brochure est consacrée au récit d'une discussion archéologique de diligence, vraie ou supposée, entre un Normand, un Toulousain et l'auteur. Il serait fort long de vous rendre compte de toutes les argumentations et les facéties plus ou moins heureuses de ces trois personnages. Il s'agit, d'abord, de savoir quelle était l'origine du nom de *Juliobona*, et si cette ville a été élevée au rang de Colonie romaine. On discute ensuite l'époque de sa destruction, l'épiscopat de Betto, l'origine et la date du château et des églises de Lillebonne, la destination de l'aqueduc de la fontaine Pernel, l'état d'avancement de la fonte en bronze chez les Romains, la possibilité de transformer le théâtre en *naumachie*, et enfin le nom qu'il faut donner à la fameuse statue dorée. Cette dernière question, d'un intérêt plus général, est en même-temps celle qui est traitée avec le plus de développements. L'au-

teur y fait preuve , comme en beaucoup d'autres endroits de son livre , de connaissances archéologiques variées et étendues. Malheureusement il y conserve ce ton tranchant, ce despotisme d'opinion dont il n'est presque aucune de ses pages qui ne porte l'empreinte. Nous n'entrerons point dans le détail et l'examen de ses arguments. Nous nous contenterons de dire que quand même ses opinions prévaudraient , nous ne lui envierions pas l'avantage d'avoir si orgueilleusement raison. La statue , dans son état actuel de mutilation , présente , au reste , une absence si complète de caractères positifs , que c'est l'une des questions où , n'en déplaise à M. Raymond , chacun est le plus libre de penser ce qu'il voudra. La circonstance même sur laquelle il s'appuie avec le plus de complaisance pour en faire un Mercure ( l'absence de sexe ) est tout-à-fait inexacte. Suivant lui , ce fut en vain qu'il en chercha les traces à plusieurs reprises. « La statue avait été fracturée » à l'endroit le plus curieux ; brisure de forme irrégulière » et insignifiante , qui n'avait pas l'air d'une mutilation » et se prêtait à tous les soupçons. » Nous sommes loin , Messieurs , d'attaquer la bonne foi ou la justesse du coup-d'œil de M. Raymond ; il est possible que les traces du sexe masculin aient disparu pendant l'intervalle qui s'écoula entre la découverte de la statue et son transport à Paris ; mais , ce que nous pouvons affirmer , c'est qu'elles existaient de la manière la plus authentique lorsque nous visitâmes la statue sur place , et nous invoquerons , à ce sujet , le témoignage de MM. Rever , Langlois et Delaquérière qui les ont observées comme nous. On voit , d'après cela , que les assertions du voyageur ne sont pas plus à l'abri de la discussion que celles qui avaient été , avant lui , présentées avec modération et entourées de formes dubitatives.

Comme nous avons déjà eu l'honneur de vous le dire , Messieurs , tout le monde a sa part dans les plaisanteries de

de M. Raymond, et l'Académie de Rouen n'y est pas épargnée. Il est probable, même, qu'en vous envoyant sa brochure, il a eu l'intention de vous donner une leçon plutôt que de vous rendre un hommage. Nous ne supposons pas, cependant, qu'il s'agisse ici d'une leçon de politesses, ni que le savant professeur ait voulu vous présenter comme des modèles de style les phrases suivantes :

« Ayez soin, avant tout, de paver votre bassin de  
» pierres mises de champ, sur un lit épais *de béton*, tel  
» que le *béton* dont la rigole de l'aqueduc romain était  
» composée long-temps avant l'épiscopat de BERRO; en  
» *bétonnant* ainsi, vous aurez, sauf respect, solidement  
» *bétonné*. » (p. 43—44.)

« Laissons lui ses *raccommodages* dont la cause est  
» inconnue. On *raccommode* partout aujourd'hui, et on  
» *raccommode* encore long-temps, si l'on *raccom-*  
» *mode* autant que le monde a besoin d'être *raccom-*  
» *modé*. »

Quelques-uns de nos confrères les plus laborieux, et qui ont rendu le plus de services aux antiquités de la Haute-Normandie, ne sont pas plus ménagés que la Compagnie en masse. L'administration départementale, à laquelle Lillebonne a de si grandes obligations, et qui entoure chaque jour nos monuments de nouveaux soins protecteurs, la Commission d'antiquités, qui a déjà rassemblé plus de matériaux précieux qu'il n'en existe peut-être dans aucun autre département du Royaume, ne trouvent point de grâce devant notre voyageur, qui, dans son court passage, a eu le temps de prendre en faute et de redresser tout le monde. Nous croirions faire injure aux personnes et aux compagnies qui ont été l'objet des attaques de M. Raymond, si nous nous attachions à relever et à combattre sérieusement des jugements portés avec tant de précipitation et de légèreté. Nous n'avions point encore vu des hommes habiles et instruits des-

candre à de pareilles plaisanteries, et nous croyons entrer mieux que lui dans ses propres intérêts, en nous abstenant de les reproduire ici. Mais nous ne pouvons envelopper dans le même silence la sévérité inconvenante autant qu'injuste avec laquelle il a traité les longs et utiles travaux de l'un de nos plus vénérables confrères. Sans doute il avait le droit de contester les opinions de M. Rever, et personne n'a jamais pensé à le lui refuser; notre savant confrère est bien éloigné lui-même de prétendre avoir toujours rencontré juste dans des recherches entourées de tant de ténèbres : c'est sous les formes les plus modestes, les moins exclusives, qu'il a présenté le résultat de douze années de travaux assidus; mais, s'il a poussé au plus haut degré le respect pour l'indépendance des opinions, il avait droit, à son tour, aux égards et à la reconnaissance de quiconque s'occupera jamais des monuments de Lillebonne. C'est avec une profonde douleur que nous avons vu M. Raymond omettre toute mention des obligations qu'il avait à son vénérable devancier, pour ne parler que de quelques passages sur lesquels il croit pouvoir l'attaquer. Vous partagerez, sans doute, Messieurs, l'impression que nous a fait éprouver cette conduite, quand vous saurez qu'un désagrément si peu mérité peut retarder, arrêter même la publication de l'important ouvrage de M. Rever, sur le vieil Évreux, que, depuis si long-temps, les amis de nos antiquités appellent de tous leurs vœux. Quels que soient, du reste, le talent et l'érudition dont elles sont assaisonnées, les plaisanteries de M. Raymond n'ébranleront point votre haute estime pour un savant que vous vous glorifiez de compter au nombre de vos confrères, votre confiance dans des travaux auxquels on trouverait bien peu de points de comparaison dans toute autre partie de la France.

Quand notre voyageur aura pris un ton moins léger

pour parler d'études sérieuses et de personnes respectables ; la Compagnie pourra recevoir avec intérêt les résultats de la comparaison de nos monuments avec ceux qu'il a eu occasion d'observer dans ses longs voyages. « Sire, disait » le vieux Sully à Louis XIII, lorsque le roi votre père, » de glorieuse mémoire, me faisait l'honneur de me consulter sur les affaires de son royaume, il commençait » par faire retirer les bouffons et les baladins. » « Docte » étranger, » pourriez-vous dire de même à M. Raymond, « si vous voulez être accueilli avec intérêt » parmi nous, il faudra commencer par bannir de vos » écrits les quolibets et les calembourgs. »

---



## NOTICE BIOGRAPHIQUE,

SUR M. J. J. LEBARBIER ,

Par M. DESCAMPS.

MESSIEURS ,

J. J. Lebarbier naquit à Rouen , en 1738. Il fut l'aîné de trois garçons. Ils perdirent leur père étant encore en bas âge ; la mère , ne sachant à quoi employer ses trois enfants , et réduite elle-même à vivre du travail de ses mains , fit quelques efforts pour leur éducation , jusqu'à ce que , parvenus à l'âge de raison , elle eut alors le bonheur d'intéresser en leur faveur des êtres bienfaisants qui , témoins des heureuses dispositions que manifestaient pour le dessin , non-seulement l'aîné , mais ses deux jeunes frères , les firent agréer parmi les disciples que M. Descamps formait avec tant de zèle.

C'est à cette école que Lebarbier l'aîné eut les premiers éléments de cette savante manière de dessiner , tant au crayon qu'à la plume , qu'il exerça dans la suite avec tant de succès.

Après avoir parcouru avec persévérance les différents degrés de l'enseignement d'après le dessin , l'antique d'après la nature morte , et enfin le modèle vivant , il obtint , au concours de l'année 1755 , le 1<sup>er</sup> prix de dessin ; en 1756 , il eut celui de la classe la plus élevée , le prix de composition ; et , l'année d'ensuite , les trois frères partirent pour Paris.

Celui dont nous parlons fut placé chez Le Bas , graveur du cabinet du Roi , avec lequel M. Descamps lui avait fait contracter un engagement limité.

La gravure n'était pas le genre d'occupation que notre compatriote eût adopté, s'il n'eût été dirigé par un guide qui avait le rare mérite de juger des dispositions de ceux qui, sous sa direction, annonçaient des moyens plus ou moins étendus pour le genre qui leur convenait.

Notre jeune graveur demanda en grâce la liberté de suivre le goût qui le dominait pour la peinture; rendu à lui-même, il fut admis au nombre des élèves de M. Pierre, premier peintre du Roi. Là, il se fit remarquer par sa douceur, son application et ses progrès.

Il était heureusement né avec un esprit naturel et l'envie d'apprendre, qui, lorsqu'elle se déclare de bonne heure, est accompagnée de cette intelligence précoce qui, en se développant, prépare l'adolescence à des idées justes et sérieuses.

Aimant la lecture, et particulièrement celle de l'histoire en général, il n'a cessé d'entretenir tout le temps de sa vie cette innocente et instructive jouissance, dont il a laissé tant de fragments dans le grand nombre d'ouvrages qu'il a composés.

Il s'était exercé de bonne heure au genre de l'aquarelle, et était parvenu au point de mériter le suffrage des amateurs; il fut, dans le temps, mis au premier rang parmi ceux qui traitaient le mieux cette partie agréable de l'art. Bien que d'une faible constitution, il travaillait une partie des nuits, pour parvenir à donner le plus stricte nécessaire à une réunion dont il était le chef et le seul soutien.

En 1765, un riche gentilhomme, nommé M. de Merval, habitant Paris, où il avait rassemblé des tableaux, des sculptures, etc., témoigna le désir d'être guidé pour le choix et l'entretien de son cabinet : Lebarbier l'aîné lui fut présenté comme un sujet distingué dans les arts, et pour la pureté de ses mœurs; il le nomma conservateur de son établissement avec d'honnêtes honoraires.

C'est de ce moment qu'il se livra avec plus de ferveur à l'étude de la peinture à l'huile, sans toutefois pouvoir atteindre le but de ceux qui, ainsi que lui, voulant traiter l'histoire en grand, tentent le seul moyen de mériter, au concours, le prix qui, au jugement des professeurs, établit pensionnaire de l'État à Rome, pendant cinq ans.

Notre confrère, après avoir été admis plusieurs fois au concours, sur ses esquisses bien composées, ne put parvenir à être du petit nombre des heureux.

Vers 1768, il épousa une jeune personne très-intéressante sous le rapport des vertus sociales, vivant, ainsi que sa mère, du travail de ses mains, habile et très-laborieuse dans un état recherché par l'opulence; non-seulement elle contribua à l'aisance de l'intérieur, mais, par sa grande économie, elle put encore lui aider à satisfaire le projet qu'il avait depuis long-temps dans la pensée de parcourir l'Italie, afin d'y admirer les chefs-d'œuvres de l'art qui sont distribués sur différents points de cette terre classique.

En 1781, il partit de Paris, avec le second de ses frères, qui peignait le paysage.

A son retour en France, il se livra entièrement à l'étude de l'histoire, unique objet de toutes ses méditations.

Je ne vous entretiendrai point du nombre des sujets qu'il a exécutés, et dont la plupart ont été bien gravés, tels qu'Horatius Coclès faisant couper le pont sur le Tibre, derrière lui; le Combat des Horaces et des Curiaces; un Sacrifice chez les Indiens, etc., etc.

En 1785, il fut reçu à l'Académie royale de peinture de Paris; son morceau de réception représente Jupiter endormi sur le Mont-Ida. Ce tableau faisait partie des morceaux réunis dans les salles de l'Académie anciennement établies dans l'enceinte du Louvre, et actuelle-

ment déposés dans le palais de Versailles. Ce tableau lui ayant été rendu pendant la révolution, il en fit hommage à l'École royale des ponts et chaussées, où on le voit placé dans la salle d'assemblée.

Vers 1788 ou 1789, il termina, pour la ville de Beauvais, le tableau qui lui avait été commandé par le corps municipal : le sujet est le siège de cette ville en 472, défendue par les femmes ayant à leur tête la célèbre Jeanne Hachette.

Ce tableau, généralement accueilli, valut à son auteur, de la part des administrateurs et des administrés, outre une honnête rétribution, l'honneur d'être inscrit au nombre des notables bourgeois de Beauvais, et, de la part de l'intendant général des bâtimens du Roi, un logement au Louvre.

En 1819, le Ministre de la maison du Roi le chargea de faire un tableau pour décorer une des chapelles de Saint-Denis. Je crois que c'est son dernier ouvrage en peinture.

Notre confrère a accumulé des preuves d'un talent du premier ordre, dans l'art de composer la vignette, avec autant d'esprit que d'érudition ; il en a enrichi les différentes branches de notre littérature. Jusques dans les derniers instans de sa vie, toujours laborieux et sédentaire, il n'a cessé ce genre d'occupation aussi lucratif qu'amusant pour un artiste qui y avait acquis une grande pratique, de la réputation et une honnête aisance.

Il a laissé deux filles : une a épousé M. Bouyère, inspecteur général des ponts et chaussées. La seconde n'est point mariée ; elle peint bien la miniature.



# EDITH

## LE CHAMP D'HASTINGS,

Doeng

Par M. GUTTINGUER.

« Le corps du roi Harold fut humblement demandé au Duc par les religieux du monastère de Waltham. Le Duc le leur octroya, et ils allèrent à l'amas des corps morts, les examinèrent soigneusement l'un après l'autre, et ne reconnurent point celui qu'ils cherchaient, tant ses blessures l'avaient défiguré. Tristes et désespérant de réussir seuls dans cette recherche, ils s'adressèrent à une femme qu'Harold, avant d'être roi, avait entretenue comme maîtresse, et la prièrent de se joindre à eux. Elle s'appelait Edith, et on la surnommait poétiquement *la belle au cou de cygne*. Elle consentit à suivre les moines, et fut plus habile qu'eux à découvrir le cadavre de celui qu'elle avait aimé. (THIERRY). »

Harold, Dieu bénisse tes armes !  
Du champ d'Hastings reviens vainqueur !  
Reviens, je veux avec des larmes  
Te presser encor sur mon cœur.

Sauve notre belle Angleterre ;  
Chasse le Normand de ces bords,  
Et, sous mon abri solitaire,  
Reviens vivre de mes transports.  
Oh ! quand j'apprendrai la victoire  
Qui m'annoncera ton retour,  
Comme ils viendront dans ma mémoire,  
Tous les noms chéris de l'amour !

Harold , Dieu bénisse tes armes !  
Du champ d'Hastings reviens vainqueur !  
Reviens , je veux avec des larmes  
Te presser encor sur mon cœur.

Qu'il soit vaillant , celui qui m'aime !  
Disais-je dans mes jeunes ans ;  
Et tu m'aimas gloire suprême ,  
Vous valiez des jours innocents !  
Pour toi j'ai quitté la demeure  
Où ma mère me tend les bras ;  
Et pourtant , Harold , je ne pleure  
Que lorsque je ne te vois pas !

Harold , Dieu bénisse tes armes !  
Du champ d'Hastings reviens vainqueur !  
Reviens , je veux avec des larmes  
Te presser encor sur mon cœur.

Au sein de la retraite à l'amour consacrée ,  
Ainsi chantait Edith , durant les longues nuits !  
Aux regrets , aux terreurs sa jeune ame livrée ,  
Des heures sans amour trompe ainsi les ennuis ;  
Et l'oreille attentive aux bruits de la tourmente ,  
Tantôt belle d'espoir , tantôt pâle d'effroi ,  
Elle chante en pleurant , sourit ou se lamente ;  
Puis , avec un soupir : « Pauvre Harold ! il est Roi !  
» Si tu n'étais pas Roi , tu serais , à cette heure ,  
» Joyeux à mes côtés ! Je ne frémirais pas  
» A ces pressentiments qu'autour de ma demeure ,  
• Semblent , quand je t'attends , m'apporter tous les pas.

- Ta ravissante voix éloignerait les craintes ;
- Je sentirais ton cœur battre contre le mien.
- Qu'il est doux le pouvoir de ces mâles étreintes !
- Appuyé sur ce cœur qui craindra jamais rien ! »

Et cependant la nuit venait sombre et terrible ;  
Le tonnerre grondait et la pluie en torrens  
Frappait sur les vitreaux de la chambre paisible  
Où le sommeil fut plein de songes dévorans.  
Quand l'heure du matin vint dissiper les ombres,  
Un funèbre brouillard s'arrêta sur les fleurs ;  
Le ciel luttait en vain contre les vapeurs sombres,  
Il ne put soulever son voile de douleurs.  
Edith, du beau manoir parcourut l'étendue,  
Chercha les lieux témoins des mystères d'amour,  
Y pleura, puis revint, et, d'une voix émue,  
Interrogea les siens sur les rumeurs du jour.  
On lui dit qu'un Saxon, qui venait de l'armée,  
Avait vu les Normands attaquer les Anglais ;  
Que tenant dans son camp sa phalange enfermée,  
Harold avait laissé s'épuiser tous leurs traits ;  
Puis s'était élancé prompt comme la tempête,  
Avait ouvert les rangs des Normands confondus ;  
Que Guillaume fuyait, ordonnant la retraite,  
Et laissant ses Barons sur la terre étendus.

Edith, dans un souris qu'embellissaient les larmes,  
Remercia le Ciel en élevant ses mains.  
Mais, vers le soir, on vit des guerriers en alarmes,  
Epuisés et sanglants, tomber sur les chemins ;  
Ils étaient tous Anglais ! Avec la mort dans l'âme  
Elle vole vers eux, et dit : « Où fuyez-vous ?  
» Qu'avez-vous fait du Roi ? que devient-il ?... — O femme !  
» La Patrie et le Roi, il n'en est plus pour nous !

« — Malheureux ! la terreur aujourd'hui vous abuse ,  
 » Car les Normands ont fui ! — Ce n'était qu'une ruse.  
 » Rien n'a pu résister à leur terrible effort.  
 » — Et l'armée ? — Est vaincue. — Et le Prince ? — Il est mort !  
 » — Il est mort ! » Oh ! laissez , en son malheur extrême ,  
 Edith , la pauvre Edith , chercher en vain des pleurs ;  
 Je connais le tourment de perdre ce qu'on aime ,  
 Et ne tenterai pas de dire ses douleurs.

Un autre jour naissait !... Il était sans nuages !  
 Les parfums s'exhalaient dans les airs répandus.  
 Hélas ! comme autrefois , ces forêts , ces bocages ,  
 Tout vit , tout est heureux , et pourtant il n'est plus !  
 Sous la voûte du saule , immobile et glacée ,  
 Edith , silencieuse , attend l'ombre du soir ,  
 Fixe les yeux sur l'onde , et , toute à sa pensée ,  
 La regarde couler sans l'entendre ou la voir.  
 Des torches , cependant , autour de sa demeure ,  
 L'éclat au loin l'étonne ! A travers les jardins ,  
 Elle voit son Emma qui court , l'appelle , pleure ,  
 L'aperçoit , et sans voix vers elle étend les mains.  
 « Que voulez-vous , Emma ? — Dans le parloir , Madame ,  
 » Les Moines de Waltham attendent !... — Je ne puis !  
 » — La douleur de leurs yeux dit celle de leur ame.  
 » — Harold ! — Il les aimait ! — Il est vrai ! Je vous suis. »

#### LE PRIEUR.

« Edith , au cou de cygne , au regard plein de charmes ,  
 » Un funeste devoir nous conduit près de vous !  
 » Nous venons à vos pleurs mêler aussi nos larmes ,  
 » Et prier pour celui qui n'est plus avec nous.  
 » Harold fut notre appui , notre Roi , notre père ;  
 » Il a comblé de biens notre saint monastère.

- » On y priera pour lui ; tant qu'un vainqueur cruel
- » N'aura pas promené sa torche incendiaire ;
- » Tant qu'un de nous assis sur la dernière pierre ,
- » Pourra nommer Harold et regarder le ciel.
- » Nous arrivons du camp ! au conquérant farouche
- » Nous avons demandé le Héros qui n'est plus !
- » Un dur consentement est sorti de sa bouche :
- » C'est la seule faveur qu'il accorde aux vaincus.
- » Voulant qu'Harold repose en notre saint asile ,
- » Sur le champ du carnage aussitôt dispersés ,
- » Nos pas à le chercher se sont en vain lassés ;
- » Pour retrouver son corps tout soin est inutile !
- » Vous qui l'avez aimé , voulez-vous y venir ?
- » — Oui , moi seule connais cette sanglante route ;
- » Le ciel qui sait mon cœur , au bien-aimé , sans doute ,
- » Dans la vie et la mort voudra me réunir. »

Il est prêt le coursier à la marche rapide  
Qu'un héros autrefois l'instruisit à dompter ;  
Il regarde , il hennit , mais une main timide ,  
Comme aux jours du bonheur , ne vient pas le flatter.  
Il sent qu'avec fureur on tourmente ses rênes ,  
Et que d'un pied hardi son flanc noir est pressé ;  
Son noble instinct répond , et franchissant les plaines ,  
Les torrents et les monts , il bondit élané.  
Par l'éclat des flambeaux sa course est animée ,  
Et bientôt , devançant ses guides étonnés ,  
Edith , au jour naissant , voit le camp et l'armée  
Des vainqueurs que le sort aux Anglais a donnés.  
Les voilà ! quel spectacle , et quelle horrible fête !  
Sur les corps des vaincus les cavaliers normands ,  
Par de terribles jeux célèbrent leur conquête  
Au milieu des sanglots et des gémissements.  
Des chants , des cris , des feux éclatent dans la plaine ;  
Les rires insultants des vainqueurs enivrés  
Frappent le cœur d'Edith , qui les entend à peine  
Et porte sur les morts des regards éplorés.

( Du malheur d'une femme , ô quelle est la puissance ! )  
Elle paraît , les rangs s'ouvrent à sa présence.  
Interdits et charmés , ils cessaient leurs clameurs ,  
Ils disaient : « qu'elle est belle ! » et respectaient ses pleurs !  
Tout-à-coup , immobile , elle s'est arrêtée :  
« C'est ici ! C'est ici ! Je le sens à mon cœur. ! »  
Sur le tertre sanglant alors précipitée ,  
Et par un cri terrible écartant le vainqueur :  
« Levez ces corps sanglants et couverts de blessures ,  
» Ces drapeaux déchirés , ces pesantes armures ,  
» Harold ! mon bien-aimé ! tu n'es pas loin de là !  
» Tenez , pieux amis : n'est-ce pas sa bannière ?  
» Voilà son bouclier , son glaive , sa visière !  
» Harold !! » Elle mourut en criant : « Le voilà ! »

---

GRANDEUR D'AME DE SAINT LOUIS

DANS SA CAPTIVITÉ,

ode ;

Par M. PIERRE DUMESNIL.

HÉROS dont les grandeurs guerrières  
N'éclatent que dans les succès ,  
Qu'en ce jour vos ames altières  
De leur orgueil calment l'excès :  
Plein du vif transport qui m'anime ,  
Je chante un héros magnanime  
Qui sut, même de ses revers ,  
Tirer une immortelle gloire ,  
Et , grand au sein de la victoire ,  
Le fut plus encor dans les fers.

O Louis , que sont devenues  
Tes anciennes prospérités ?  
Naguère volait jusqu'aux nues  
Le renom de tes faits vantés :  
Damiette avait vu ton courage  
Fondre , vainqueur , sur le rivage  
Où tu venais venger la croix ;  
Témoin des succès de tes armes ,  
La Massoure dans les alarmes  
Avait admiré tes exploits.

Chaque jour ton bras invincible  
 Foudroyait les fiers Sarrasins :  
 Mais la peste , fléau terrible ,  
 La famine , pour les humains  
 Aussi redoutable ennemie ,  
 Ensemble unissant leur furie ,  
 Ont dévoré tes preux guerriers ;  
 Et des chaînes trop odieuses  
 Ont chargé tes mains glorieuses  
 Qui moissonnaient tant de lauriers.

Pour montrer aux regards du monde  
 Tout l'héroïsme de son cœur ,  
 O Dieu , ta sagesse profonde  
 Permet qu'il tombe en ce malheur.  
 S'il suffît aux héros vulgaires  
 De briller , dans des jours prospères ,  
 D'un éclat qui frappe nos yeux ;  
 Du Très-Haut la bonté suprême  
 Veut illustrer ce Roi qu'il aime ,  
 Par des vertus dignes des cieux.

Louis , vainqueur de l'infortune ,  
 Soutenait en paix , sans effort ,  
 Des maux qu'une vertu commune  
 Eût redoutés plus que la mort.  
 Soudain , chez ce peuple barbare ,  
 Pour lui quel péril se prépare ?  
 Se souillant d'un crime exécré ,  
 Des factieux , de sang avides ,  
 Frappent de leurs glaives perfides  
 Leur Soudan bientôt massacré.

Au sein de l'horrible licence  
Qui suit ce forfait inhumain ;  
Des traîtres un groupe s'avante ,  
Teint du sang de leur souverain ,  
Vers la tente où , ferme et paisible ,  
Aux coups du sort inaccessible ,  
Vivait prisonnier leur vainqueur :  
Ils entrent ; leurs regards farouches ,  
Les cris que profèrent leurs bouches ,  
Ne peuvent troubler son grand cœur.

Le plus fougueux de ces sicaires  
S'approche du noble héros ,  
Et , vantant ses faits sanguinaux ,  
Ose lui parler en ces mots :

« J'ai , de mon glaive redoutable ,  
» Percé le tyran détestable  
» Qui te retenait prisonnier :  
» Si tu veux éviter ma rage ,  
» Pour prix de mon ferme courage ,  
» Louis , arme-moi chevalier. »

Emu d'horreur , mais sans colère ,  
Sans trouble en cet affreux danger ,  
Louis , levant son front sévère ,  
Répond au barbare étranger :

« Des preux l'ordre rempli de zèle  
» Ne peut admettre un infidèle ,  
» Moins encore un lâche assassin  
» De qui la fureur sacrilège ,  
» Des rois bravant le privilège ,  
» De son maître a percé le sein. »

A ces mots , écumant de rage ,  
 Le Sarrasin audacieux  
 Sur lui , pour venger son outrage ,  
 Vient lever un bras furieux.  
 Irrités de la même injure ,  
 Avec un horrible murmure ,  
 Tous ses compagnons frémissants  
 Le suivent ; et bientôt le juste  
 A vu contre son sein auguste  
 Briller vingt glaives menaçants.

Grand Dieu , si , des palais célestes ,  
 Un ange , prompt comme l'éclair ,  
 Ne vient parer ces coups funestes ,  
 Le héros tombe sous le fer ! —  
 Dieu lui refuse ce miracle :  
 Mais quel admirable spectacle  
 Tout-à-coup étoune mes yeux !  
 De sa grande ame la constance  
 Seule suffit à la défense  
 D'un monarque si glorieux.

Sourd aux cris féroces du crime ,  
 Affrontant la mort sans fierté ,  
 Sur son front le Roi magnanime  
 Montre une calme majesté :  
 A regret les traîtres admirent  
 Les nobles vertus qui l'inspirent ;  
 Le respect glace leur courroux ;  
 Et soudain ces monstres perfides ,  
 Baissant leurs glaives homicides ,  
 Louis , tombent à tes genoux.

Quels héros , chers à la victoire ,  
Jamais sur leur char triomphal  
Resplendirent d'autant de gloire  
Que toi dans ce péril fatal ?  
Ils savent , guidant au carnage  
De leurs guerriers le fier courage ,  
Dompter des peuples abattus ;  
Mais toi , seul , la main désarmée ,  
D'une troupe au meurtre animée  
Tu triomphes par tes vertus.

---

LE PAYSAN ET LE NID,

*Sable.*

POUR avoir un nid de corneille,  
Au faite d'un grand arbre un rustre était grimpé.  
Il venait un peu tard : les petits, dès la veille,  
Tous ensemble avaient décampé.  
Notre homme, mécontent, se hâta de descendre,  
En jurant, si jamais il montait aussi haut,  
De s'en aviser assez tôt  
Pour trouver dans le nid l'oiseau qu'il voudrait prendre.

*Par M. LE FILLEUL DES GUERROTS.*

---

L'HIRONDELLE,  
LE PAPILLON ET LE LIMAÇON,

*Fable.*

A tous les yeux un jeune papillon  
Aimait à déployer ses ailes.  
« Regarde comme elles sont belles ! »  
Dit-il un jour à certain limaçon ,  
« Comme le bleu céleste avec l'or s'y mélange !  
» Le ciel est ma patrie , et j'en revêts l'azur.  
» Pour toi , tu rampes dans la fange ,  
» Et ta couleur répond à ton séjour obscur. »  
En ce moment une hirondelle  
Voltigeait à côté de lui :  
« Avant de mépriser autrui ,  
» Songe au peu que tu vaux , dit-elle.  
» Qu'es-tu , pour te vanter ainsi ?  
» Un papillon de fraîche date ,  
» Et le céleste azur qui sur ton aile éclate  
» Ne peut faire oublier que tu rampas aussi. »

*Par le même.*

---



## YOUNG ET L'ENFANT,

Sable.

SANS souvenirs et sans regrets ,  
Foulant l'herbe d'un cimetière ,  
Un enfant se jouait à l'ombre des cyprès ,  
Lugubres habitants de l'enclos funéraire ,  
Courait de tombe en tombe , et , d'une main légère ,  
Y cueillait en riant les fleurs  
Qui devaient le parer de leurs fraîches couleurs.

Assis au seuil du presbytère ,  
Un vieillard le suivait des yeux  
Dans cette enceinte solitaire :  
C'était le pasteur de ces lieux ,  
C'était des *Nuits* l'auteur célèbre ,  
Qui , soudain inspiré par sa muse funèbre :  
« Viens , Lorenzo (1) , dit-il ; contemple ce tableau ,  
» Et dis-moi si les jeux de cet enfant volage  
» N'offrent pas de ta vie une fidele image.  
» Tandis qu'à tout moment, dans la nuit du tombeau  
» Tu vois tes semblables descendre ,  
» Tu respires en paix les roses de l'amour ,  
» Tu folâtres , tu ris.... sans songer qu'à ton tour  
» A leurs cendres demain tu dois mêler ta cendre. »

*Par le même.*

(1) Young apostrophe souvent son lecteur dans le personnage allégorique de Lorenzo.



## LE CHAT ET LES RATS;

*Fable.*

EN courant un jour, comme un fou ,  
Sur les pas d'une jeune chatte ,  
Du haut d'un toit tomba certain matou.  
Parmi les rats soudain la joie éclate :  
Chacun croit fermement qu'il s'est rompu le cou ,  
Et franchit librement le seuil de ses pénates.  
Mais on fut très-surpris , quelques instants plus tard ,  
Lorsque l'on revit Rodilard ,  
Bien d'aplomb sur ses quatre pattes ,  
L'œil étincelant , l'air hagard ,  
Courant après les rats , jurant de les détruire ,  
De ne pas faire grâce au moindre souriceau ,  
Pour apprendre à ces gens à rire  
De la chute de leur bourreau.

*Par le même.*



LE CHARDON  
ET LE CHARDONNERET,

*Sable.*

ON m'a raconté qu'un matin,  
A l'aspect d'une plante aux ânes toujours chère,  
Un Bouriquet, nommé Martin,  
S'avisa de chanter, je veux dire, de braire.  
« Que je te plains d'être l'objet  
» Des chants d'un ridicule et stupide baudet ! »  
Au chardon, son voisin, dit alors la buglose :  
« A plus d'un fâcheux quolibet  
» Le malheur de lui plaire expose. »  
« — Un moment, repart le chardon ;  
» Regarde : sur ma tige un chardonneret plane ;  
» Cet élégant oiseau, cet aimable Amphion,  
» A son goût pour moi doit son nom,  
» Et je suis consolé d'être du goût d'un âne. »

*Par le même.*

---

LES DEUX MOUCHES,

Fable.

PAR la vitre d'une croisée  
Découvrant les lambris d'un superbe salon ,  
« Oh ! que ne puis-je entrer ! » disait un moucheron.  
Sur la même vitre posée ,  
Une mouche disait : « que ne suis-je dehors !  
» De ces naissantes fleurs qu'embellit la rosée  
» J'irais , en bourdonnant , caresser les trésors. »  
Ainsi la sœur et le frère ,  
Un matin , l'un de l'autre enviaient le destin ,  
Du salon ou du jardin  
Séparés seulement par l'épaisseur du verre :  
Mais quoi ? pour tous les deux c'était un mur d'airain.  
Le bonheur , je ne sais comment la chose arrive ,  
Aux mouchérons , ainsi qu'au genre humain ,  
Ne vient jamais s'offrir qu'en perspective.

*Par le même.*

---

LE PAPILLON ET LA ROSE.

Fable.

Sous un ciel pur et tempéré  
Décembre commençait d'éclorre.  
Un papillon décoloré ,  
Une rose pâle , inodore ,  
A tous les papillons comme à toutes les fleurs  
S'enorgueillissaient de survivre ,  
Et , du jour qui naissait trop heureux spectateurs ,  
Osaient encor compter sur ceux qui devaient suivre.  
Leur espoir fut déçu : dès le soir l'aquilon ,  
( Comme la vie échappe et tient à peu de chose ! )  
D'un souffle fit périr le dernier papillon  
Sur le sein effeuillé de la dernière rose.

*Par le même.*

---

LE CORBEAU A BONNES FORTUNES,

Fable.

« VOYEZ-vous, dans son nid, la blanche tourterelle ! »

Disait, sortant de sa tourelle,

L'habitué d'un vieux manoir.

« Je suis corbeau, je suis vieux, je suis noir,

» Et cependant... — Après... — Eh! bien, la belle

» Ne me voit pas d'un mauvais œil

» — Malgré votre manteau de deuil,

» Peut-être êtes-vous bon pour elle ;

» Conseiller sûr, ami prudent ? »

Lui dit alors son confident.

» — Non, ce n'est pas cela. Pour moi c'est une amie

» Qu'à tout moment je pourrais visiter,

» Et que la nuit.... — Que venez-vous conter ?

» Vous! — Moi. — C'est donc coquetterie ?

» — Non pas. — C'est donc désœuvrement,

» Ennui, dépit ? — Il en est autrement.

» C'est de l'amour, et la belle m'adore !

» — Ah! pour le coup, vous mentez bel et bien, »

Dit l'interlocuteur, « et je ne crois plus rien.

» Pauvre colombe! ah! j'en rougis encore,

» J'allais de mes soupçons ternir votre pudeur,

» Mais ce noir calomniateur

» En a trop dit, ce dont je lui rends grâce.

» Comme à croire le mal nos esprits sont tout prêts!

» Indigne oiseau, méchante race!

» Un mot de moins, hélas! je le croyais !

*Par M. GUTTINGUER.*



## LE CHAMPIGNON ET LA VIOLETTE,

### Fable.

Il est des temps où le champignon donne ;  
Et c'est , en général , pendant le mauvais temps.  
Si leur triste éclat nous étonne ,  
Il faut bien qu'on le leur pardonne :  
Cela ne dure pas long-temps !

Je leur pardonne aussi volontiers , je vous jure :  
Seulement , quand j'entends leur langage orgueilleux ,  
Je le redis , voilà toute l'injure  
Que je leur fais. Sont-ils si malheureux !

Un d'eux venait d'éclore , et c'était un prodige !  
Superbe , il redressait sa tige  
Que recouvraient la pourpre et l'or.  
Des fleurs de son printemps la forêt, dépouillée ,  
Considérait émerveillée  
Ce parvenu brillant lui montrant son trésor.  
Mais il parle ! écoutons : « Plante abjecte et chétive ,  
» Tu te prétends discrète , et tu n'es que craintive.  
» Combien de temps encor attendrons-nous tes fleurs ?  
» Je te prenais pour une mauvaise herbe.  
» Que tu dois m'envier mon front noble et superbe ,  
» Mon port altier , mes brillantes couleurs !  
» Cacheras-tu toujours ainsi ta vie ?  
» Tu le dois , il est vrai ; ton sort est de languir,  
» Violette , jamais tu n'as su t'enrichir ;  
» Tu fais pitié ! je fais envie ! »

— « Non pas à moi , du moins , » dit l'innocente fleur  
Au parfum doux et pur comme un premier bonheur ;

» Chaque printemps je dois renaître ,  
» Et , d'ici là , quelqu'un me l'a prèdit ,  
» Que de messieurs de votre habit  
» Je verrai croître et disparaître ! »

*Par le même.*

---



## LES CIERGES ET L'ÉTEIGNOIR,

*Sable.*

Au milieu de l'encens , des chants et des prières ,  
Dans un jour solennel des Chrétiens révé­ré ,  
Des cierges inondaient de leurs vives lumières  
Le temple au Seigneur consacré ;  
Cependant qu'en un coin de la demeure sainte ,  
Un petit éteignoir au bout d'un long bâton ,  
Semblait , étranger dans l'enceinte ,  
Sans but aucun assister au sermon.

Un cierge de la veille avait sur lui des craintes ,  
Et de sa peur avertit ses voisins ;  
Il prévoyait de dangereux desseins ,  
Et racontait les perfides étreintes  
Dont pouvaient de ce lieu témoigner tous les saints.

» Quoi , cette perche à tête noire ,  
( Disaient les cierges triomphants ) ,  
» Aurait des effets si puissants !  
» Mon frère , une pareille histoire  
» Est bonne à dire à des enfants. »

Voilà que , cependant , le service s'achève ,  
Que tout se tait , l'orgue , les chants , les voix ,  
Et que l'humble morceau de bois  
Orné de son armet , se redresse , s'élève ,  
Et , de la vaste nef parcourant le contour ,  
Sur chacun tombe tour-à-tour.

Rendons lui bien justice : il n'oublia personne.

Le vieux cierge , pourtant , de lui-même expirait.

« La leçon n'est-elle pas bonne ? »

Disait-il au dernier que le bedeau coiffait :

« Brillantes et saintes lumières ,

» Les éteignoirs ne vous effrayaient guères !

» Et maintenant vous pensez comme nous ,

» Qu'il n'en faut qu'un pour vous éteindre tous. »

*Par le même.*

---



---

## CONCOURS.

---

### RAPPORT

*SUR les Pièces envoyées au Concours , pour le Prix  
de Poésie ,*

Par M. LICQUET.

MESSIEURS ,

Vous avez proposé, pour sujet du Prix de Poésie à  
décerner cette année, le fait historique suivant :

*Arthur de Bretagne est assassiné dans la vieille tour de  
Rouen, par Jean Sans-Terre, son oncle, roi d'Angleterre  
et duc de Normandie; Constance, mère du jeune Prince,  
sollicite la vengeance de Philippe-Auguste.*

Quatre pièces vous ont été adressées; vous en avez  
confié l'examen à MM. Vigné, Duputel, Guttinguer,  
Dumesnil et Licquet; votre Commission vient vous  
soumettre le résultat de son travail, et vous entretiendra  
de chacune des pièces, dans l'ordre de leur réception.

La pièce cotée n<sup>o</sup> 1<sup>er</sup> porte pour épigraphe :

*Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.*

VIRG., *Enéide*, lib. 4.

A l'imitation de Shakespeare, l'auteur suppose d'abord  
que Châtillon a été envoyé, par Philippe-Auguste, au  
roi Jean, pour traiter de la paix. Le monarque anglais

rejette les conditions qui lui sont offertes ; Châtillon revient en France , et rend compte à Philippe-Auguste de son ambassade. La guerre est résolue. Le jeune Arthur se met à la tête des soldats dont le commandement lui est confié par Philippe , et leur adresse une harangue militaire. Les deux armées sont bientôt en présence ; la bataille se livre sous les murs de Rouen. Arthur y fait des prodiges de valeur ; mais il est enveloppé , pris , et amené devant son ennemi , qui le fait plonger dans la tour. Le jeune guerrier s'endort ; il a un songe ; il croit voir sa mère et son épouse qu'il serre tour-à-tour dans ses bras. Tout entier au bonheur qui l'enivre , il se croit libre ; ses fers sont brisés , son cachot s'ouvre , il s'élance.... Mais tout-à-coup il s'éveille : il ne voit à ses côtés que Jean Sans-Terre armé d'un poignard. A la suite d'une vive altercation , le monarque anglais assassine son prisonnier. La nouvelle du crime se répand ; elle arrive jusqu'à Constance , qui court se jeter aux pieds de Philippe. Le discours de la princesse termine le poème.

La Commission a reconnu dans cet ouvrage un plan simple , naturel , développé sans effort. Elle n'a point fait un reproche à l'auteur de quelques infractions à l'histoire , telles que la bataille sous les murs de Rouen , et la prise d'Arthur à la fin de ce combat. Elle a tenu compte des sentiments nobles , des vers heureux , des intentions poétiques ; elle a surtout approuvé l'idée d'avoir donné un songe au jeune Arthur , dans sa prison ; mais elle n'a point trouvé , dans l'ensemble de la pièce , les conditions suffisantes d'un succès. L'auteur a prodigué les discours ; il en résulte une certaine froideur qui domine sa composition. Ses personnages ne sont cependant point inactifs : ils agissent assez ; mais ils parlent trop. Si sa versification est généralement facile , elle n'offre pas non plus cet éclat , cette variété dont elle a besoin ; en un mot , l'auteur nous paraît avoir manqué le Prix , tout

en produisant des titres jusqu'à un certain point légitimes; et, s'il succombe, qu'il sache du moins que ce n'est pas sans honneur.

La pièce cotée n° 2. porte cette épigraphe :

Ma muse à l'Éternel consacre ses essais.

La lecture de cet ouvrage vous a donné à penser que l'auteur avait manqué du temps nécessaire pour le revoir avec soin; vos commissaires n'avaient donc point à s'en occuper d'une manière plus spéciale.

Le poème n° 3 se présente ici dans son ordre de réception; mais la Commission devant provoquer, à son égard, une décision particulière de l'Académie, nous le réservons pour le dernier, et nous vous entretiendrons ici du n° 4.

L'épigraphe est celle-ci :

*Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.*

VIRG., *Egl.* 4.

L'auteur divise son sujet en deux parties. La première est une introduction historique. Il est nuit. Un jeune prisonnier paraît sur le faite de la tour; c'est Arthur. Il rapproche dans sa pensée, et les malheurs qu'il endure, et ses espérances déçues, et la gloire dont se couvrirent antrefois ses ancêtres. Son cœur se brise à ces souvenirs; mais il élève ses regards vers le ciel, et rentre plus calme dans sa prison.

Minuit sonne. Un esquif sans rameurs remonte le fleuve. Un guerrier le dirige et le conduit au pied de la tour. Il s'élance sur le rivage, pénètre dans le fort, et se présente devant Arthur. Ce guerrier, c'est Jean Sans-Terre. Il offre à son prisonnier la liberté, des honneurs, mais au prix d'une renonciation complète au trône d'Angleterre et au duché de Normandie. Arthur indigné se

révolte, et rejette avec mépris les propositions de l'usurpateur, qui poignarde sa victime et la jette ensuite dans le fleuve.

Ici commence la seconde partie. Constance, mère d'Arthur, demande vengeance à Philippe-Auguste.

Le jour succède à la nuit ; l'affreuse nouvelle se répand. La voix publique accuse Jean Sans-Terre, qui ne cherche point à se justifier. La noblesse et le peuple, les vieillards et les femmes, la Bretagne toute entière, poussent un cri de vengeance. La mère éplorée d'Arthur se rend auprès de Philippe, et lui adresse un discours qui termine l'ouvrage.

Tel est, Messieurs, le plan suivi par l'auteur. Ce plan est-il heureux ? Votre Commission ne l'a point pensé. Cette division en deux parties a entraîné le concurrent en des longueurs qu'il eût été mieux d'éviter. Dans une espèce de monologue, qui n'a pas moins de 80 vers, le jeune Arthur rappelle, sans qu'il en rejaillisse beaucoup d'intérêt sur lui-même, ce qu'ont fait les ducs ses prédécesseurs. Arthur ressemble ici à un personnage dramatique qui se présente sur la scène, récite une tirade, et se retire sans que l'entrée, le discours, et la sortie soient suffisamment motivés. Le défaut capital de cette composition, celui qui la domine dans son ensemble, c'est une accumulation de détails trop peu liés à l'action principale, trop peu nécessaires au sujet. Nous ne voulons pas dire, cependant, Messieurs, que l'auteur n'ait aucun droit à vos éloges. Au milieu de ces récits, de ces descriptions et de ces discours, on rencontre avec plaisir de la sensibilité, de gracieux tableaux, des couleurs fraîches, des idées poétiques, des vers harmonieux. La seconde partie, surtout, écrite en vers libres, a paru à vos Commissaires réunir souvent ces divers avantages. Regrettons que l'auteur ait donné au sujet des développemens qu'il ne paraît point comporter, et offrons lui toujours

des félicitations pour les beautés qu'il a su parfois y répandre.

Il nous reste à vous parler, Messieurs, de la pièce n° 3, portant cette épigraphe :

Le crime, tôt ou tard, porte des fruits amers.

Puisque nous avons pardonné aux autres concurrents d'avoir mêlé des fictions à l'histoire, nous ne ferons point à celui-ci un reproche de s'en être écarté.

Par une nuit orageuse, un chevalier, du haut de la tour, promène ses regards sur le rivage, et prête une oreille attentive au bruit des vagues. Peut-être attend-il cette barque légère qui vogue dans l'ombre et se dirige vers le pied du fort. Une femme, un guerrier, conduits par le pêcheur, voguent seuls sur cet esquif. Cette femme, c'est Constance elle-même ; ce guerrier, c'est Clisson. Ils viennent, à la faveur de l'orage, arracher, s'il se peut, Arthur à son tyran. Tancarville agit d'intelligence avec eux, et c'est lui qui veille sur la tour. Le frêle esquif allait aborder ; un obstacle flottant le repousse : le pêcheur s'arrête, il jette un cri ; la princesse frissonne, s'approche, aperçoit un cadavre, reconnaît son fils, et tombe évanouie. Le pêcheur a placé les restes d'Arthur sur sa nacelle. Rappelée à la vie par les soins empressés de Clisson, la mère inconsolable se jette sur ce cadavre glacé, le baigne de ses larmes, et lui adresse de touchantes, mais inutiles paroles ; elle ne peut plus douter de la mort de son fils. Cependant la nef aborde ; Tancarville se présente et révèle à Constance les détails de l'affreuse catastrophe. Il attendait le signal que devait lui donner le bécrotin, pour arracher le jeune prince à la fureur de son ennemi. Un éclat de lumière frappe tout-à-coup sa vue, c'est Jean Sans-Terre qui s'avance armé d'un poignard. En ce moment, Arthur embrassait

la chimère d'un heureux songe ; sa bouche était animée d'un doux sourire ; il s'éveille en murmurant des paroles de joie et de liberté : vain prestige ! Il se trouve en face du tyran. Arthur veut fuir. Le roi l'arrête , et lui propose de signer un désistement à ses droits. La vie d'Arthur est à ce prix. Le jeune prince refuse ; il meurt sous le poignard ; son corps est précipité dans les flots par l'assassin.

A cet affreux récit , Clisson veut se frayer une route jusqu'au tyran , et le punir du crime qu'il vient de commettre. Constance l'arrête ; elle ne veut pas que le monstre périsse de la main d'un brave. C'est par un honteux supplice qu'il doit expier son forfait. Elle donne un dernier baiser au cadavre de son fils , monte un coursier rapide , et vole auprès de Philippe-Auguste. Le monarque revenait des champs de Bovines , et recueillait , dans les témoignages de la publique allégresse , le prix de sa valeur et de sa victoire. Constance paraît , fait parler sa douleur , et demande vengeance.

Cette pièce , Messieurs , l'emporte , sans contredit , sur les trois autres. On y trouve de l'imagination , de la poésie , du mouvement. La versification en est généralement facile , harmonieuse , élégante ; des pensées énergiques , d'agréables descriptions , de fraîches images , voilà ce que votre Commission a remarqué au premier abord , et ce que vous avez pu remarquer vous-mêmes à la lecture de l'ouvrage. Comme l'auteur de la pièce n<sup>o</sup>. 1<sup>er</sup> , il a donné un songe au fils de Constance ; comme son émule encore , il a emprunté des situations à Shakespeare.

Peut-être le récit de Tancarville ne produit-il qu'une partie de l'effet que le concurrent s'en était promis. Mais il n'en pouvait être autrement , cette narration , tout animée qu'elle soit d'ailleurs , venant après la scène terrible du cadavre heurtant la nacelle. Nouvelle preuve que l'action est plus puissante que la parole , et que

l'œil, plutôt que l'oreille, est le chemin qui conduit au cœur.

D'un autre côté, Messieurs, vous avez vu que l'auteur fait revenir Philippe-Auguste des plaines de Bovines; c'est un anachronisme d'environ quatorze ans; circonstance assez indifférente, toutefois, dans une composition où l'histoire pouvait n'être pas soumise à une précision rigoureuse; et nous en faisons la remarque, moins pour noter une faute dans l'ouvrage que pour démontrer le soin que nous avons mis à l'examiner.

Peut-être même serait-il à regretter que l'auteur n'eût point commis cet anachronisme, sans doute volontaire, puisque cette licence lui a fourni la terminaison la plus satisfaisante et la plus heureuse.

Enfin, Messieurs, vous ne vous êtes point arrêtés à quelques taches légères ça et là répandues dans le poème, négligences que le bon goût dont l'auteur paraît doué fera sans peine disparaître. En jugeant l'ouvrage dans son ensemble, vous avez pensé qu'il réunissait tous les éléments nécessaires d'un succès, et vous avez décerné la couronne. Le nom du vainqueur reste seul maintenant à proclamer.



L'Académie ayant adopté les conclusions de la Commission, M. le Président a ouvert le billet cacheté du n° 3, et a proclamé le nom de M. Fossé (Alexis), capitaine de recrutement à Rouen, auquel le prix a été décerné.



LA MORT  
D'ARTHUR DE BRETAGNE,

Doème ;

Par le Capitaine Alexis Fossé.

« Le crime , tôt ou tard , porte des fruits amers »

Le soleil , déjà loin des champs de la Neustrie ,  
Ne couvrait plus de feux la colline fleurie  
Où , du trône des airs , il donne à Canteleu  
Et son premier regard et son dernier adieu.  
L'ombre regnait alors. Comme une nef légère  
Que le souffle des vents pousse sur l'onde amère ,  
De la reine des nuits l'astre silencieux  
Montait paisiblement sur la voûte des cieux ,  
Et , le front obscurci d'un bandeau de nuages ,  
De ses pâles rayons éclairait nos rivages.  
L'airain muet encor n'avait point appelé  
Des filles du Seigneur le cortège voilé ;  
Et la lampe sacrée , au fond du sanctuaire ,  
Versait sur les autels sa pieuse lumière.  
Le murmure des vents , le bruit lointain des flots ,  
Invitaient les mortels à goûter le repos.

Cependant sur le fort qui , roi de la vallée ,  
Elève jusqu'aux cieux sa tête crénelée ,

On voit un chevalier , parcourant les remparts ,  
Vers le rivage obscur promener ses regards ,  
Suivre des yeux les flots qui roulent sur la rive ,  
Et prêter à leur voix une oreille attentive.

A cette heure lugubre , où le crime sanglant  
Peut seul percer la nuit d'un œil étincelant ,  
Peut-être qu'il attend cette barque légère  
Qui des murs de Raoul s'approche avec mystère.  
Une femme , un guerrier taciturne et pensif ,  
Seuls , avec le pêcheur , voguent sur cet esquif.  
En vain le vent , qui siffle et bouleverse l'onde ,  
Mêle ses cris aigus à la foudre qui gronde ;  
En vain les flots bruyants , l'un par l'autre heurtés ,  
Sur l'abîme entr'ouvert se dressent irrités ,  
Constance ne voit point le courroux de l'orage :  
Tant l'amour maternel inspire de courage !

Aux éclairs redoublés qui déchirent les cieus ,  
C'est la prison d'Arthur que demandent ses yeux ;  
C'est là qu'un doux espoir et l'attend et la guide ,  
Là que l'onde et les vents poussent sa nef rapide.

Soudain le ciel s'entr'ouvre , et la foudre en éclats  
Du nuage enflammé s'échappe avec fracas ;  
Le feu sillonne au loin la nue étincelante ;  
Et l'on voit tout-à-coup , sur la plage sanglante ,  
La tour ou le tyran garde Arthur dans les fers ,  
Comme un spectre hideux , se dresser dans les airs.  
« Voilà donc ces remparts , s'écrie alors Constance ,  
» Où mon fils traîne eneor son affreuse existence !  
» Un despote ombrageux le cache à mon amour :  
» Dieu ! fais qu'à sa fureur je l'arrache à mon tour ! »

Et, l'œil toujours fixé sur les murs de la ville,  
 Elle interroge l'ombre et cherche Tancarville;  
 Mais la nuit autour d'elle a redoublé d'horreur,  
 Et de profonds soupirs s'échappent de son cœur.

La cloche sainte, alors, gémit dans les ténèbres,  
 Et, du haut de la tour, jette des cris funèbres  
 Qui, longtemps prolongés en lugubres accords,  
 Demandent aux vivants la prière des morts.  
 Ces sinistres accents, cette voix sépulcrale  
 Que l'airain agité pousse par intervalle,  
 Dans l'âme de Constance éveille ses douleurs,  
 Et sur des maux plus grands semble appeler des pleurs.

Tandis que son esquif, protégé par l'orage,  
 Voguait furtivement sur les bords de la plage,  
 D'un obstacle flottant le choc inattendu  
 Le repousse, et soudain l'arrête suspendu.  
 Le pêcheur qui s'étonne y porte un œil avide :  
 O surprise ! ô terreur ! un cadavre livide  
 Se roule, et, par la nef lui-même repoussé,  
 Semble tourner vers lui son visage glacé.  
 Le pêcheur jette un cri. La princesse éperdue  
 Frissonne, et sur les eaux qu'interroge sa vue,  
 Le cadavre sanglant que la barque a heurté  
 Frappe lui-même enfin son œil épouvanté.  
 « Arthur ! dit-elle, Arthur ! » et pâle, chancelante,  
 Dans les bras de Clisson elle tombe mourante,  
 Tandis que le pêcheur, encor glacé d'effroi,  
 Place sur son esquif les restes de son Roi.

Sous le poids de ses maux Constance anéantie  
 Dans des soins empressés retrouve enfin la vie,

Se jette sur son fils, le couvre de ses pleurs  
 Et par des cris plaintifs exhale ses douleurs :  
 « Arthur!... Mon fils!... Réponds à ma voix gémissante...? »  
 » Ouvre les yeux... C'est moi... C'est ta mère expirante...  
 » Presse, presse ma main, si tu m'entends encor!...  
 » Mais je veux vainement méconnaître la mort :  
 » Le sommeil du trépas a fermé ta paupière,  
 » Et sans toi désormais je verrai la lumière ! »  
 Elle a parlé : sa voix expire, et sa douleur,  
 Comme un fardeau pesant, retombe sur son cœur.

Les vagues, cependant, se taisent sur la plage,  
 Et la nef plus rapide a gagné le rivage.  
 Ils descendent. Soudain, à l'ombre des remparts,  
 Un guerrier, Tancarville a frappé leurs regards.  
 Plein de trouble et d'horreur, il vole vers Constance,  
 Et tremble, en la voyant, de rompre le silence.  
 « Fuyons, dit-il enfin. Le prince infortuné  
 » Sous le poignard de Jean est mort assassiné.  
 » Mes yeux ont vu le Roi massacrer sa victime,  
 » Et d'un pied dédaigneux la pousser dans l'abîme!  
 » J'attendais, sur ces murs, le signal du beffroi  
 » Pour arracher le prince à la fureur du Roi :  
 » Soudain le verrou crie, et la porte pesante  
 » Pousse dans les cachots une voix gémissante.  
 » Mon oreille attentive interroge ce bruit,  
 » Et d'un œil plus ardent j'examine la nuit.  
 » Échappé des remparts, un éclat de lumière  
 » Eblouit tout à coup ma tremblante paupière;  
 » J'approche; dans la tour je plonge un long regard,  
 » Et le Roi... dans sa main il pressait un poignard....  
 » Dès qu'il revoit le prince, une féroce joie  
 » Sur son front pâissant éclate et se déploie.

» Long-temps sur votre fils il arrête ses yeux ;  
» Mais il ne voit en lui qu'un rival odieux  
» Qui , du fond des cachots , lui dispute le trône ,  
» Et qui , peut-être , un jour portera sa couronne.  
» Cette horrible pensée enflamme son courroux ,  
» Et Jean cherche la place où tomberont ses coups.

» Le sommeil , cependant , à cette heure tranquille  
» Fermait du jeune Arthur la paupière immobile ;  
» Et , lui versant l'oubli des peines qu'il ressent ,  
» Imprimait à ses traits un souris caressant.  
» Soudain un cri sinistre échappe de sa bouche ;  
» Il lutte , il se débat contre un monstre farouche ,  
» Le terrasse , et , les bras vers le ciel étendus :  
» Je suis libre ! » dit-il. — « Tu ne le seras plus ! »  
» Ces terribles accents tonnent à son oreille ;  
» Et le prince éperdu tout-à-coup se réveille.  
» Il fuit ; un bras puissant l'a sans peine arrêté ,  
» Et , du fond de la tour , ces mots ont éclaté :

» Trop long-temps sur nos bords la Bretagne indocile  
» A vomi la révolte et la guerre civile.  
» Je veux de ces complots suspendre enfin le cours  
» Et soustraire mes droits aux périls que je cours.  
» Renonce au fol espoir de ceindre la couronne :  
» Mon glaive l'a conquise , Albion me la donne ;  
» Je saurai la garder , mais je ne prétends pas  
» La disputer encor dans le champ des combats.  
» Signons entre nous deux un traité nécessaire :  
» Je te rendrai peut-être aux baisers de ta mère.  
» Mais si , comme antrefois , soulevant mes sujets ,  
» Tu nourris dans ton cœur de coupables projets ;

- » Si, prompt à m'opposer des excuses nouvelles,
- » Tu baignes mes genoux de larmes éternelles :
- » Tes prières, tes pleurs ne me toucheront plus,
- » Et ce fer à l'instant punira tes refus.
- » Signe ou meurs ! » — A l'aspect du poignard sanguinaire,
- » Cet enfant put frémir d'un trouble involontaire.
- » La mort est devant lui..... Ses lèvres quelquefois
- » Ont effleuré la coupe où s'enivrent les rois ;
- » A l'épuiser encor le bonheur le convie,
- » Et, riche de jeunesse, il faut quitter la vie.
- » Arthur versait des pleurs : mais, sourd à ses sanglots,
- » Le Roi, le bras levé, lui répète ces mots :
- » Signe ou meurs ! » Tout-à-coup reprenant son audace,
- » Votre fils de son cœur lui désigne la place.
- » — Tu le veux ? Eh bien, meurs ! » — Et le vil assassin
- » A coups précipités lui déchire le sein.
- » Mais c'est peu qu'à ses pieds il l'ait jeté sans vie :
- » Sa rage dans le sang ne s'est point assouvie.
- » Pour ajouter encor à tant d'atrocité,
- » Lui-même dans les flots il l'a précipité,
- » Et, d'un nouveau forfait outrageant la nature,
- » Aux monstres de ces eaux l'a donné pour pâture. »

Clisson, à ce récit, immobile d'horreur,  
Prétendrait vainement maîtriser sa fureur.  
Il veut, n'écoutant plus qu'un aveugle courage,  
Jusqu'au sein du tyran se frayer un passage,  
Lui ravir à la fois et le sceptre et le jour,  
Et livrer son cadavre à la faim du vautour.  
« Non, dit Constance, non ! C'est d'un honteux supplice,  
» C'est chargé de mépris que je veux qu'il périsse ;  
» Qu'errant et fugitif au sein de ses états,  
» Il n'ait plus un ami qui lui tende les bras ;

» Que, repoussé de tous , odieux à lui-même ,  
» Les peuples indignés brisent son diadème ;  
» Que le cercueil enfin soit pour lui sans repos ,  
» Et que des chiens impurs se disputent ses os.

« Jurons , s'écrie alors le preux de la Neustrie ,  
» D'arracher de son front la couronne avilie ,  
» Et de ne déposer le glaive des combats  
» Qu'au jour où le tyran recevra le trépas ! »  
Et comme si le Ciel , embrassant leur querelle ,  
Eût prononcé du Roi la sentence mortelle ,  
Le tonnerre poussait de sourds mugissements  
Quand les restes d'Arthur recevaient leurs serments.

Prête à quitter d'un fils la dépouille sanglante ,  
Constance à ce penser se trouble et s'épouvante.  
Vingt fois elle s'éloigne ; et vingt fois sur ses pas ,  
Plaintive , elle revient en lui tendant les bras.  
Enfin elle reprend un courage sublime ,  
Donne encor un regard à l'auguste victime ,  
Presse son corps livide une dernière fois ,  
Et court à sa querelle associer des rois.

Un coursier généreux a reçu la Princesse ,  
Et l'emporte , en volant , aux remparts de Lutèce.  
C'était là que Philippe , au milieu de sa cour ,  
Goûtait dans les plaisirs la fête du retour ;  
Là , des champs de l'Escaut ramené par la gloire ,  
Il trouvait dans la paix le prix de la victoire ;  
Et , content de régner sur des peuples heureux ,  
De son propre bonheur se reposait sur eux.

Toute entière livrée à sa douleur mortelle ,  
Constance est à ses pieds. « Votre fils , lui dit-elle ,

» Arthur n'est plus, Seigneur ! Vengez-moi, vengez-vous  
» Du perfide assassin qui l'a percé de coups ;  
» Qui , dès long-temps couvert du sang de sa famille ,  
» Plongea dans un cachot l'époux de votre fille ,  
» Arma contre ses jours les peuples révoltés ,  
» Le traîna sur ses pas de cités en cités ,  
» Et , flétrissant en lui tous les rois de la terre ,  
» Des malheurs de son maître effraya l'Angleterre :  
» Non content, aujourd'hui, de l'avoir dépouillé ,  
» D'un vil assassinat il s'est encor souillé.  
» Toujours ivre de sang , toujours prêt pour le crime ,  
» Jean-sans-Terre à ses pieds a frappé sa victime ;  
» Et son malheureux Roi , par un forfait nouveau ,  
» Dans les flots de la Seine a trouvé son tombeau.

» Ah ! si jamais Constance a pu vous être chère ,  
» Si vous portez, Seigneur, des entrailles de père ,  
» Je n'aurai point en vain embrassé vos genoux  
» Et des droits d'une mère armé votre courroux.  
» Portez dans ses états et le fer et la flamme ;  
» Ecrasez sous vos pieds l'usurpateur infâme  
» Qui , de meurtres , de sang , de carnage altéré ,  
» Sur le front de son Roi ne voit rien de sacré ,  
» Méconnaît les devoirs qu'il s'impose lui-même ,  
» Et souille de forfaits l'éclat du diadème.

» Partez ! Qu'attendez-vous pour voler aux combats ?  
» Le fer des chevaliers arme encor votre bras.  
» Dans des temps plus heureux , les couleurs de Constance  
» Brillaient dans les tournois et paraient votre lance :  
» Reprenez-les encor ; et qu'un roi détesté  
» De son trône avili tombe précipité.

» Ayez-vous

- » Avez-vous oublié qu'aux champs de la Neustrie ,
- » Contre un frère irrité vous sauvâtes sa vie ?
- » Qu'au mépris des liens de l'hospitalité ,
- » Il tourna contre vous son glaive révolté ,
- » Et , massacrant d'Evreux les guerriers magnanimes ,
- » Acheta son pardon du sang de ses victimes ?
  
- » Fatigué de languir , de ramper sous les lois
- » D'un sujet revêtu de la pourpre des rois ,
- » D'un long abaissement le Poitou se relève
- » Et , pour briser ses fers , implore votre glaive.
- » Limoges , Nantes , Blois , libres des léopards ,
- » Des couleurs du tyran ont purgé leurs remparts.
- » Clisson dans la Bretagne , Harcourt dans la Neustrie ,
- » Ont ressaisi l'épée au nom de la patrie.
- » Secondez , à ma voix , leurs efforts généreux ;
- » Joignez à leurs drapeaux l'élite de vos preux ;
- » Et que la France , enfin cessant d'être incertaine ,
- » Affranchisse à jamais et la Loire et la Seine ,
- » Qui , lasses de fléchir sous le joug des Anglais ,
- » Veulent rouler aux mers des flots toujours français.
- » Au sein d'Albion même allez porter la guerre ,
- » Et qu'un nouveau Guillaume apparaisse à la terre ! »

Constance avait parlé : Philippe recueilli  
Dans des pensers profonds demeure enseveli ;  
Mais bientôt un regard a trahi son silence ,  
Et le preux de Boyine a demandé sa lance.



**TABEAU**  
**DE**  
**L'ACADÉMIE ROYALE**  
**DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS**  
**DE ROUEN,**  
**POUR L'ANNÉE 1826.**

## SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

\* *Ordre de Saint-Michel.*

\* *Ordre royal et militaire de Saint-Louis.*

\* *Ordre royal de la Légion d'honneur.*

\* *Ordre de l'Épée d'or de Rome.*

O. signifie *Officier.*

C. — *Commandeur.*

G. — *Grand-Officier.*

G. C. — *Grand-Croix.*

# TABLEAU

## DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES

### BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

#### POUR L'ANNÉE 1826.

---

### OFFICIERS EN EXERCICE.

- M. DE VANDEUVRE ( O \* ), Président.  
M. LICQUET, Vice-Président.  
M. MARQUIS, Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences.  
M. BIGNON ( N. ); Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres et des Arts.  
M. GOSSEAUME, Bibliothécaire-Archiviste honoraire.  
M. DUBUC, Bibliothécaire-Archiviste.  
M. PAVIE ( Benjamin ), Trésorier.

### ACADÉMICIENS VÉTÉRANS, MM.

- | ANNÉES<br>de<br>récep-<br>tion. |                                                                                                                                                                                    |  | ANNÉES<br>d'admis-<br>sion à la<br>Vétéran-<br>ce. |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|----------------------------------------------------|
| 1803.                           | Le Comte BEUGNOT ( G. C. * ), Ministre d'état, ancien Préfet du département de la Seine-Inférieure, à Paris, <i>rue neuve du Luxembourg</i> , n° 31.                               |  | 1806.                                              |
| 1762.                           | D'ORNAY ( Jean-François-Gabriel ), doyen des Académiciens, membre de l'Académie de Lyon, de celles des Arcades de Rome et des Georgifiles de Florence, à St-Martin-de-Bocherville. |  | 1807.                                              |
| 1811.                           | Le Baron FOUQUET DE FLAMMARS ( O. * ), ancien Procureur général, Président honoraire à la Cour royale, <i>rue Morant</i> , n° 5.                                                   |  | 1815.                                              |
| 1811.                           | Le Baron ASSELIN DE VILLEQUIER ( O. * ), premier Président de la Cour royale, <i>rue de la Seille</i> , n° 10.                                                                     |  | 1819.                                              |

1803. VITALIS \*, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie 1822.  
pour la classe des sciences; Docteur ès sciences de  
l'Université; Professeur émérite des sciences phy-  
siques au Collège royal de Rouen; ancien Professeur  
de chimie appliquée aux arts; membre de plusieurs  
Académies et Sociétés savantes, à Paris, *rue de  
Paradis-Poissonnière*, n° 11.
1815. BRIÈRE \*, Conseiller à la Cour de cassation, à 1822.  
Paris, *rue de Bondy*, n° 44.
1808. Le Baron LEZURIER DE LA MARTEL (O. \*), à 1823.  
Hautot.
1775. DESCAMPS (Jean-Baptiste), Conservateur du Musée 1824.  
de Rouen, membre de l'Académie des Arcades de  
Rome, *rue Beauvoisine*, n° 31.
1769. GOSSEAUME, Docteur-Médecin, Bibliothécaire-Archi- 1826.  
viste honoraire, *rue de la Seille*, n° 2.

### ACADÉMICIENS RÉSIDANTS, MM.

1803. PAVIE (Benjamin), Manufact., *faubourg St-Hilaire*, n° 75.  
VIGNÉ (Jean-Baptiste), D.-M., correspondant de la So-  
ciété de médecine de Paris, *rue de la Seille*, n° 4.  
LETELLIER, Inspecteur de l'Académie universitaire, *rue de  
Sotteville*, n° 7, à St-Sever.
1804. GODEFROY, D.-M., *rue des Champs-Maillets*, n° 11.  
BIGNON (N.), Docteur ès-lettres, Professeur émérite de  
rhétorique au Collège royal de Rouen et à la faculté des  
lettres, officier de l'Université de France, *r. Sénécoux*, n° 55.
1805. Le Baron CHAPAIS DE MARIVAUX \*, Conseiller à la Cour  
royale, *rue Saint-Jacques*, n° 10.  
PERIAUX (Pierre), ancien Imprimeur du Roi, membre de  
l'Académie de Caen et des Sociétés d'agriculture et de  
Commerce de Rouen et de Caen, *boul. Beauvoisine*, n° 74.  
MEAUME (Jean-Jacques-Germain), Professeur de mathéma-  
tiques spéciales au Collège royal, *rue Poisson*, n° 31.
1808. DUBUC l'ainé, Apothicaire-Chimiste, membre du Jury mé-

Médecin du département de la Seine-Inférieure, correspondant de la Société de médecine du département de l'Eure, de celle de Pharmacie de Paris, membre correspondant de la Société royale de médecine, de plusieurs autres Sociétés savantes, *rue Petitière*, n° 20.

1809. DUPUTEL (Pierre), *rue de la Prison*, n° 21.

1813. MARQUIS, Professeur de botanique, membre de plusieurs Sociétés savantes, *rue de l'Amitié*, n° 37.

LE PRÉVOST (Auguste), de la Société des antiquaires de Londres; de la Société royale des antiquaires de France; des Sociétés d'agriculture de Rouen, Caen, Evreux et Bernay; de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, *rue de Buffon*, n° 21.

LICQUET (Théodore), Bibliothécaire, à l'Hôtel-de-Ville.

GUTTINGUER fils, *rue de Fontenelle*.

1814. L'Abbé LETURQUIER DE LONGCHAMP, à l'Hôpital général.

1815. FLAUBERT, Docteur-Médecin, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, *rue de Lecat*, n° 7.

LEPREVOST, Vétérinaire, *rue St-Laurent*, n° 3.

1816. LEVIEUX, Commissaire du Roi près la Monnaie de Rouen, à l'Hôtel des Monnaies.

RIBARD (Prosper) ✱, membre de la Chambre des Députés, *rue de la Vicomté*, n° 34.

1817. ADAM ✱, Président du Tribunal de première instance, *Place St-Ouen*, n° 23.

DUROUZEAU ✱ ✱, Conseiller à la Cour royale, *place St-Eloi*, n° 6.

LEPREVOST, Docteur-Médecin, *rue Malpala*, n° 12.

1818. LEFILLEUL DES GUERROTS ✱, *rue de Florence*, n° 1<sup>er</sup>.

BLANCHE, D.-M., *rue Bourgerue*, vis-à-vis l'Hospice général.

THIL, Avocat, *rue Dinanderie*, n° 15.

1819. DESTIGNY, Horloger, *place de la Cathédrale*.

1820. HELLIS fils, D.-M., Médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu, *boulevard Cauchoise*, n° 69.

Le Comte DE RIVAUD-LA RAFFINIÈRE (C. ✱) (G. O. ✱),

Lieutenant-Général commandant la 15<sup>e</sup> division militaire ,  
*boulevard Cauchoise* , n<sup>o</sup> 49.

1820. Le Baron DE VANSAY ( C. \* ), Conseiller d'état , Préfet  
de la Seine-Inférieure , *en son Hôtel*.

Le Marquis DE MARTAINVILLE \* , Gentilhomme de la  
chambre du Roi , membre de la Chambre des Députés ,  
Maire de Rouen , *rue du Moulinet* , n<sup>o</sup> 11.

1821. DELAQUÉRIÈRE , Négociant , *rue du Fardeau* , n<sup>o</sup> 24.

1823. HOUEL , Avocat , *rue Senécaux* , n<sup>o</sup> 10.

CAZALIS , Professeur de sciences physiques au Collège royal ,  
*place de la Rougemare* , n<sup>o</sup> 29.

LEVY , Professeur de mathématiques et de mécanique ; des  
Académies de Dijon et Bordeaux ; des Sociétés académiques  
de Strasbourg , Metz , Nantes et Lille ; Maître de pension ,  
*rue Saint-Patrice* , n<sup>o</sup> 36.

LE PASQUIER \* , Chef de division à la Préfecture , *rue  
Porte-aux-Rats*.

DES-ALLEURS fils , D.-M. , associé de la Société royale aca-  
démique des sciences de Paris , *rue des Charrettes* , n<sup>o</sup> 121.

VANDEUVRE ( O. \* ), Procureur général , *rue de la Chaîne* , n<sup>o</sup> 12.

1824. L'Abbé GOSSIER , Chanoine honoraire à la Cathédrale , *rue du  
Nord* , n<sup>o</sup> 1.

MAILLET-DUBOULLAY , Architecte en chef de la Ville , *rue  
de Racine* , n<sup>o</sup> 6.

PREVOST fils , Pépiniériste , au Bois-Guillaume ( son adresse  
à Rouen , *rue du Champ-des-Oiseaux* , n<sup>o</sup> 68 ).

DUBREUIL , Directeur du Jardin des plantes , *au Jardin des  
plantes*.

LANGLOIS ( E.-H. ) , Peintre , *rue Coignebert* , n<sup>o</sup> 6.

S. A. S. Mgr le Cardinal Prince DE CRÖY , grand Aumônier  
et Pair de France , Commandeur de l'Ordre du St-Esprit ,  
Archevêque de Rouen , *en son Palais archiépiscopal*.

LE TELLIER \* , Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées ,  
*rue du Guay-Trouin*.

1824. REISET ✱, Receveur général des finances, *quai d'Harcourt*.  
SCHWILGUÉ, Ingénieur, *boulevard Beauvoisine*, n° 72.  
HOUTOU-LABILLARDIÈRE, Professeur de chimie appliquée aux  
arts, *rue Beauvoisine*, n° 198.  
1825. BALLIN, Chef de division à la Préfecture, *rue Ecuyère*, n° 78.  
DUMESNIL ( Pierre ), *rue de la Chaîne*, n° 21.

## ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS, MM.

1766. Le Colonel Vicomte TOUSTAIN DE RICHEBOURG ✱, à St-  
Martin-du-Manoir, près Montivilliers.  
1777. DANNEVILLE, à Valognes.  
1786. GRAPPIN, Secrétaire de l'Académie, à Besançon.  
1787. LEVAVASSEUR le jeune, Officier d'artillerie à  
1788. Le Baron DESGENETTES ( C. ✱ ), Médecin, à Paris, *quai*  
*Voltaire*, n° 1.  
1789. MONNET, Inspecteur des mines, à Paris, *rue de l'Université*,  
n° 61.  
Le Chevalier TESSIER ✱ ✱, membre de l'Institut, Inspec-  
teur général des Bergeries royales, à Paris, *rue des*  
*Petits-Augustins*, n° 26.  
VASTEL, ancien Directeur de la Société académique, à  
Cherbourg.  
1803. GUERSENT, Docteur-Médecin, à Paris, *rue du Paradis*,  
n° 16, *au Marais*.  
LHOSTE, à Sartilly, près Avranches, départ<sup>t</sup> de la Manche.  
LEBOULLENGER ✱, Ingénieur en chef des ponts et chaussées,  
à Melun, département de Seine-et-Marne.  
Le Comte CHAPTAL ✱ ( G. ✱ ), Pair de France, membre  
de l'Institut, à Paris, *rue de l'Université*, n° 45.  
MOLLEVAULT ( C. L. ), correspondant de l'Institut, à Paris,  
*rue de Belle-Chasse*, n° 6, *faubourg St-Germain*.  
DE LA RUE, membre de l'Académie de Caen, correspondant  
de l'Institut, à Caen.  
Le Baron CUVIER ( C. ✱ ), Conseiller d'Etat, Secrétaire  
perpétuel de l'Institut, à Paris, *au Jardin du Roi*.

1803. Le Marquis D'HERBOUVILLE (C. ✱), Pair de France, à  
St-Jean-du-Cardonnay, département de la Seine-Inférieure.
1804. BOINVILLIERS, correspondant de l'Institut, à Versailles.  
DEGLAND, D. M., Professeur d'histoire naturelle, à Rennes.
1804. Le Baron DEMADIÈRES ✱, à Paris, *rue des Fossés-Mont-  
marie*.
1805. LEBOUCHER, correspondant de l'Institut, Directeur des  
Douanes, à Abbeville
1806. Le Baron DE GERANDO (C. ✱), Conseiller d'Etat, membre  
de l'Institut, à Paris, *impasse Férou*, n° 7.  
DELABOUISSÉ, Homme de lettres, à Paris.  
BOYELDIEU, Avocat, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 19,  
*au Luxembourg*.
1808. LEOUVIER DES MORTIERS, ancien Magistrat, à Rennes.  
SERAIN, ancien Officier de santé, à Caen, près Crois-  
sanville.  
LAIR (Pierre-Aimé), Conseiller de Préfecture, Secrétaire  
de la Société d'Agriculture et de Commerce, à Caen.  
DELANCY, Chef de Division au ministère de l'intérieur, à  
Paris, *rue de Grenelle-Saint-Germain*, n° 101
1809. FRANÇŒUR ✱, Professeur à la faculté des Sciences, à  
Paris, *rue Cherche-Midi*, n° 25.  
HERNANDEZ, Professeur à l'Ecole de médecine de la Ma-  
rine, à Toulon.  
LAMOUREUX (Justin), à Bruxelles.  
GASTELIER ✱, Médecin, à Paris, *rue du Four-Saint-  
Germain*, n° 17.
1810. RGSNAY DE VILLERS, Directeur du Dépôt de mendicité, à  
Amiens.  
Le Chevalier VAUQUELIN ✱ ✱, membre de l'Institut, *au  
Jardin du Roi*  
DUBUISSON, médecin, à Paris, *rue du Faubourg-St-Antoine*,  
n° 333.  
DUBOIS-MAISONNEUVE, Homme de lettres, à Paris, *rue de  
Vaugirard*, n° 36.

1810. DENIS, D.-M., à Tilly-sur-Seulle, département du Calvados.

Le Marquis DE BONARDI-DUMESNIL, ancien Officier de carabiniers, au Mesnil-Lieubray, canton d'Argueil, arrondissement de Neufchâtel.

DELARUE, Pharmacien Secrétaire de la Société médicale, à Evreux.

Le Comte DE SESMAISONS ( Donatien ) \* ( O. \* ), Gentilhomme de la chambre du Roi, à Paris, *rue de l'Ecliquier*, n° 27.

LESCALLIER, ancien Préfet maritime, au Havre.

SAISSY, Docteur-Médecin, à Lyon.

BALME, Secrétaire de la Société de médecine, à Lyon.

LEROUX DES TROIS-PIERRES, Propriétaire, aux Trois-Pierres, près St-Romain-de-Colbosc.

1811. L'Abbé LEPRIOL, ex-Recteur de l'Académie de Rouen, à Rennes.

DELAPORTE-LALANNE \*, Conseiller d'Etat, à Paris, *rue du Pot-de-Fer-St-Sulpice*, n° 20.

LESAUVAGE, D.-M., à Caen.

LAFISSE, D.-M., à Paris, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n° 54.

1812. Le Comte DE GIRARDIN ( Stanislas ) \* ( C. \* ), ancien Préfet du département de la Seine-Inférieure, à Paris, *rue Blanche*, n° 25.

HELLOT \*, à Paris, *rue d'Astorg*, n° 17.

BOULLAY \*, Pharmacien, à Paris, *rue des Fossés-Montmartre*, n° 17.

L'Abbé LA RIVIÈRE, inspecteur de l'Université, à Strasbourg.

BRIQUET, Professeur de Belles-Lettres, à Niort.

1813. LAMANDÉ \*, Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, à Paris, *rue du Bac*, n° 96.

GOIS fils, Sculpteur, à Paris, *quai Conti*, n° 23.

FLAUGERGUES, Astronome, correspondant de l'Institut, à Viviers.

1814. **TARBÉ DES SABLONS** ✱, Chef de division à l'Administration des Douanes, à Paris, *rue du Grand-Chantier*, n° 12.  
**PÊCHEUX**, Peintre, à Paris, *rue St-Florentin*, n° 14.  
**LEMASSON DE SAINT-AMAND**, ancien Préfet du département de l'Eure, à Amfréville-sur-Iton, par et à Louviers, département de l'Eure.
1815. **Le Maréchal Comte JOURDAN** ✱ ( G. C. ✱ ), Pair de France, Gouverneur de la 7<sup>e</sup> Division militaire, *rue de Bourbon*, n° 52.
1815. **PERCELAT**, ancien Recteur de l'Université de Rouen, à Paris.  
**GEOFFROY**, Avocat, à Valognes.  
**FABRE**, correspondant de l'Institut, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Brignoles.
1816. **REVER**, correspondant de l'Institut, à Conteville, près le Pont-Audemer.  
**BOUIN**, Médecin en chef des Hospices, à Bourges.  
**LOISELEUR DES LONGCHAMPS** ✱, D. M., à Paris, *rue de Jouy*, n° 10.  
**DUTROCHET**, D-M., à Chareaux, près Château-Renault ( Indre-et-Loire ).
1817. **PATIN**, Conservateur de la Bibliothèque de St-Denis, à Paris, *rue Cassette*, n° 15.  
**DESORMEAUX**, Docteur-Médecin à la Faculté de Médecine, à Paris, *rue de l'Abbaye*, n° 16.  
**MÉRAT**, Médecin, à Paris, *rue des Petits-Augustins*, n° 15.  
**HURTREL D'ARBOVAL**, Vétérinaire, à Montreuil-sur-Mer.  
**MOREAU DE JONNÈS** ✱ ✱, Chef de bataillon, correspondant de l'Institut, à Paris, *rue de l'Université*, n° 28.
1818. **Le Comte FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU** ( G. ✱ ), membre de l'Institut, à Paris, *rue St-Marc*, n° 14.  
**DE GOURNAY**, Avocat, à Caen.  
**PATTU**, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Caen.  
**BOTTA**, Homme de lettres, à Paris, *place de l'Abbaye*, n° 3.

1818. Le Comte DE KERGARIOU ( O. \* ), ancien Préfet du département de la Seine-Inférieure, Conseiller d'état, à Paris, *rue Taranne*, n° 8.

Le Chevalier ALISSAN DE CHAZET ( O. \* ), Homme de Lettres, à Paris, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n° 39.

Le Comte DE MONTAUT \*, à Nointot, par et à Bolbec.

Le Marquis EUDES DE MIRVILLE \*, Maire, à Gommerville, par et à St-Romain.

1819. BOUCHARLAT, membre de la Société philotechnique, à Paris, *quai des Augustins*, n° 11.

Le Baron MALOÛET ( C. \* ), ancien Préfet de la Seine-Inférieure, à Paris, *rue de Richelieu*, n° 79.

DEPAULIS, Graveur, à Paris, *rue des Grands-Augustins*, n° 1.

1820. GAILLON, Naturaliste, à Dieppe.

Le Baron CACHIN \*\* ( O. \* ), Inspecteur général des Ponts et Chaussées, à Paris, *Hôtel de la Monnaie*.

1821. VÈNE, Capitaine du génie, à Givet.

BERTHIER, Professeur de docimasia à l'Ecole royale des Mines, à Paris, *rue d'Enfer*, n° 23.

L'Abbé JAMET, Recteur-Instituteur des sourds et muets, à Caen.

1822. CHAUBRY, Inspecteur des Ponts et Chaussées, en retraite, à Paris.

L'Abbé LABOUDERIE, Chanoine honoraire de St-Flour, à Paris, *cloître Notre-Dame*, n° 20.

LE MONNIER ( Hippolyte ), Avocat, à Paris, *rue de Vaugirard*, n° 9.

MAULÉON, Rédacteur des Annales des arts, etc., à Paris.

THIÉBAUT DE BERNEAUD, Secrétaire de la Société linnéenne, à Paris, *rue des Saints-Pères*, n° 46.

BEUGNOT ( Arthur ), Avocat, à Paris, *rue Joubert*, n° 41.

DESTOUET, D.-M., à Paris, *rue Ste-Marguerite*, n° 34.

1823. CHAUMETTE DES FOSSÉS, ancien Consul de France en Suède, à Paris, *quai des Augustins*, n° 17 bis.

1824. SOLLICOFFRE, Inspecteur des Douanes, en Corse.

1824. ESTANCELIN, Inspecteur des forêts de S. A. R. M<sup>g</sup> le Duc d'Orléans, à la ville d'Eu.

FONTANIER, Homme de lettres, à St-Flour, département du Cantal.

MALLET ✱, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, à Paris, *rue du Regard*, n° 14.

JOURDAN ✱, D.-M., à Paris, *rue de Bourgogne*, n° 4.

MONFALCON, D.-M., à Lyon.

BOURGEOIS (Ches), Peintre en portraits, à Paris, *place Dauphine*, n° 24.

JANVIER, Horloger ordinaire du Roi, à Paris, *quai Conty*, n° 23.

DELAQUESNERIE, propriétaire-agriculteur, à St-André-sur-Cailly.

1825. DESCHAMPS, Bibliothécaire - Archiviste des Conseils de guerre, à Paris, *rue Cherche-Midi*, n° 39.

SALGUES, Médecin, à Dijon.

Le Baron BOULLENGER ✱, Procureur général à la Cour royale de Douai.

PINEL ✱, Juge de paix, au Havre.

D'ANGLEMONT (Edouard), à Paris, *rue Hautefeuille*, n° 5.

Le Chevalier CHAUSSIER ✱ ✱, D. M., membre de l'Institut, à Paris, *cul-de-sac St-Dominique-d'Enfer*, n° 6.

DESMAREST, Professeur à l'Ecole royale d'Alfort, à Paris, *rue St-Jacques*, n° 161.

BENOIST, Lieutenant au corps royal d'Etat-Major, à Paris.

JULIA-FONTENELLE, D. M., Chimiste, à Paris, *rue de l'Ecole-de-Médecine*, n° 12.

CIVIALE, D. M., à Paris, *rue Gaudot-de-Mauroy*, n° 30.

FERET, Antiquaire, à Dieppe.

PAYEN, Manufacturier, à Paris, *rue des Jeûneurs*, n° 4.

1826. MOREAU (César), Vice-Consul de France, à Londres.

MONTEMONT (Albert), Homme de lettres, à Paris, *rue du Four-St-Germain*, n° 17.

LADVEZE, D.-M., à Bordeaux.

SAVIN, D.-M., à Montmorillon.

1826. LENORMAND, Rédacteur des Annales de l'Industrie nationale,  
à Paris, *rue Percée-St-André-des-Arts*, n° 11.

BOÏELDIEU ✱, membre de l'Institut, à Paris, *boulevard  
Montmartre*, n° 10.

BERGASSE, Procureur général près la Cour royale de Montpellier.

## CORRESPONDANTS ÉTRANGERS, MM.

1783. Le Chevalier DE TURNOR, membre de la Société des Anti-  
quaires, à Londres.

Miss Anna MOOR, à Londres.

1785. ANCILLON, Pasteur de l'Eglise française, à Berlin.

1803. Le Comte DE VOLTA, Professeur de physique, associé de  
l'Institut, à Pavie.

DEMOLL, Directeur de la Chambre des finances, et corres-  
pondant du Conseil des mines de Paris, à Salzbourg.

DEBRAY, Ministre du Roi de Bavière, à Berlin.

GEFFROY, Professeur d'anatomie à l'Université de Glasgow.

ENGELSTÖFT, Docteur en philosophie, Professeur adjoint  
d'Histoire à l'Université de Copenhague.

CAVANILLE, Botaniste, à Madrid.

John SINCLAIR, Président du Bureau d'agriculture, à  
Edimbourg.

FABRONI, Mathématicien, Directeur du Cabinet d'histoire  
naturelle, correspondant de l'Institut, à Florence.

1812. VOGEL, Professeur de chimie, à l'Académie de Munich.

1816. CAMPBELL, Professeur de poésie à l'Institution royale de  
Londres.

1817. KERCKHOFFS, Médecin militaire, à Ruremonde.

1818. DAWSON TURNER, Botaniste, à Londres.

Le R. Th. FROGNALL DIBDIN, Antiquaire, à Londres.

1825. Le Comte VINCENZO DE ABBATE, Antiquaire, à Alba.

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

L'Institut, à Paris, *au Palais des Quatre-Nations*.

L'Athénée des Arts, à Paris, *rue des Bons-Enfants*.

- La Société royale d'Agriculture, à Paris, à l'*Hôtel-de-Ville*.  
La Société médicale d'Emulation, à Paris.  
La Société des Sciences physiques, à Paris.  
La Société des Pharmaciens, à Paris.  
L'Académie des Sciences, etc., à Amiens.  
La Société des Sciences, Lettres et Arts, à Anvers.  
L'Académie des Sciences, à Besançon.  
La Société des Sciences, etc., à Bordeaux.  
La Société des Sciences, etc., à Boulogne-sur-Mer.  
L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Caen.  
La Société d'Agriculture et de Commerce, à Caen.  
La Société académique, à Cherbourg.  
La Société médicale, à Evreux.  
La Société des Sciences, etc., à Grenoble.  
L'Académie des Sciences, etc., à Dijon.  
La Société des Sciences, Lettres et Arts, à Nancy.  
La Société des Sciences et Arts, à Niort.  
La Société des Sciences physiques et médicales, à Orléans.  
L'Académie des Sciences, etc., à Marseille.  
L'Académie des Sciences, etc., à Rennes.  
La Société des Sciences et Arts, à Strasbourg.  
L'Académie des Jeux floraux, à Toulouse.  
La Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts, à Tours.  
La Société d'Agriculture, à Versailles.  
L'Académie des Sciences, etc., à Lyon.  
La Société des Lettres, Sciences et Arts, à Douay.  
La Société de Médecine, à Lyon.  
La Société des Sciences et des Arts, à Nantes.  
L'Académie du Gard, à Nîmes.  
La Société libre d'Emulation et d'Encouragement pour les Sciences  
et les Arts, à Liège.  
La Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Vienne, à  
Limoges.

---

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

*D*ISCOURS prononcé à l'ouverture de la Séance publique,  
par M. l'abbé Gossier, Président, page 1

### SCIENCES ET ARTS.

*RAPPORT* fait par M. Marquis, secrétaire perpétuel de la  
Classe des Sciences, 19

#### OUVRAGES ANNONCÉS OU ANALYSÉS DANS CE RAPPORT.

##### PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUES.

*Reflexions sur la mesure du temps*, par M. Destigny; et  
rapport par M. Lévy, 19

*Manuel d'optique expérimentale*, par M. Bourgeois; rapport  
par M. Cazalis, 20

*Observations sur le calorique et la lumière*, par M. Pugh;  
rapport par M. Cazalis, ibid.

*Notice sur la construction des roues à augets cylindriques*,  
par M. Benoît; rapport par M. Lévy, 21

*Topographie (suite)*, de M. Benoît, ibid.

*Navigaton maritime du Havre à Paris, et réfutation de la  
réponse déjà faite à cet ouvrage*, par M. Bérigny, ibid.

##### CHIMIE.

*Notice et observations sur les degrés de pureté de l'eau  
ordinaire*, par M. Dubuc, 22

- Mémoire sur l'eau de la Seine, par M. Germain; et rapport par M. Dubuc,* 23  
*Notice sur une huile volatile, par M. Dubuc,* ibid.  
*Mémoire manuscrit sur le soufre natif hydraté découvert dans le département de l'Aude, par M. Julia-Fontenelle; rapport par M. Dubuc,* ibid.  
*Manuel des eaux minérales, par M. Julia-Fontenelle; rapport par M. Dubuc,* ibid.  
*Mémoire manuscrit sur du sang épanché dans la poitrine, à la suite de la rupture d'un anévrisme, par M. Morin; rapport par M. Godefroy,* ibid.

## HISTOIRE NATURELLE.

- Considérations sur quelques végétaux du dernier ordre, par M. Marquis,* 24  
*Discours sur les familles végétales, par le même,* 25  
*Mémoire géologique sur quelques terrains de la Normandie occidentale, par M. de Caumont; rapport par MM. Dubuc et Meaume,* ibid.  
*Mémoire sur Guérande, le Croisic et leurs environs, par M. Morlent; rapport par M. Dubuc,* ibid.  
*Rapport de M. Aug. Leprévost sur un voyage d'observation exécuté sous les ordres de M. Duperrey;* ibid.  
*Mémoire géographique sur la Nouvelle-Zélande, par M. Jules de Blosseville; rapport par M. Lévy,* ibid.  
*Mémoire sur les espèces du genre Élatine, par M. Degland; rapport par M. Levieux,* ibid.  
*Essai sur l'histoire des mûriers et des vers à soie, par M. Loiseleur des Longchamps; rapport par M. Dubreuil,* ibid.  
*Compte rendu des travaux de la Société linnéenne de Paris, par M. Thiébaud de Berneaud,* 26

## MÉDECINE.

- Observations médicales communiquées par M. des Alleurs fils ,* 26
- Tableau synoptique de la lithotomie et de la lithomytie , par M. Chaussier ; rapport par M. Godefroy ,* 27
- Discours prononcé par M. Chaussier à l'ouverture du cours de M. le docteur Demercy , sur la doctrine d'Hippocrate ; rapport par M. Godefroy ,* ibid.
- Mémoire sur les effets comparés de la saignée et des sangsues , par M. Hellis ; et rapport par M. des Alleurs ,* ibid.
- Clinique médicale de l'hôtel dieu de Rouen , pour l'année 1824 , par M. Hellis ; et rapport par M. Le Prevost ,* ibid.
- Rapport sur le recueil de la Société de médecine de Caen , par M. Vigné ,* 28
- Rapport sur le Bulletin publié par la Société de Médecine de Rouen , par M. Hellis ,* ibid.
- Rapport sur les travaux de la Société de médecine et d'agriculture de l'Eure , par M. Gosseume ,* ibid.
- De la folie ou aliénation mentale , par M. Bonfils ; et rapport par M. des Alleurs ,* 29
- Eloges de Bellet et de Mortier , par M. Pichard ; et rapport par M. Le Prevost ,* ibid.
- De la lithotritie ou broyement de la pierre dans la vessie , par M. Civiale ,* ibid.

## AGRICULTURE.

- De l'enfance des végétaux , par M. Dobreuil ,* 29
- Notices sur le puceron lanigère , et en particulier sur les propriétés tinctoriales de cet insecte , et sur les moyens de le détruire , par M. Dubuc ,* 30
- Analyse d'une terre arable du Lieuvin , considérée comme de première qualité , par le même ,* ibid.

|                                                                                                                          |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Nouveau procédé employé pour faire le cidre, par M. Pavie ;<br/>rapport par M. Gossier ,</i>                          | 31    |
| <i>Rapport sur une nouvelle presse propre à tirer le miel des<br/>gâteaux de cire , par M. Leprevost , vétérinaire ,</i> | 32    |
| <i>Rapport sur les mémoires de la Société royale et centrale<br/>d'agriculture de Paris , par M. Dubuc ,</i>             | ibid. |
| <i>Travaux des Sociétés correspondantes ,</i>                                                                            | ibid. |
| <i>Notice sur M. Rollet ,</i>                                                                                            | 33    |

|                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Programme des prix qui seront décernés dans la séance<br/>publique de 1827 ,</i> | 35 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|

*MÉMOIRES DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION  
EN ENTIER DANS SES ACTES.*

|                                                                                                                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>RÉFLEXIONS sur la mesure du temps, par M. Destigny ,</i>                                                                                                      | 37 |
| <i>NOTICES et OBSERVATIONS sur les différents degrés de pureté<br/>de l'eau ordinaire servant aux usages de la vie, dans<br/>les Arts, etc. , par M. Dubuc ,</i> | 45 |
| <i>Observations faites à l'Académie de Rouen, en 1826, par<br/>M. des Alleurs fils ,</i>                                                                         | 57 |
| <i>Intermittente larvée ,</i>                                                                                                                                    | 58 |
| <i>Ecoulement froid catarrhal ,</i>                                                                                                                              | 60 |
| <i>Apoplexie ,</i>                                                                                                                                               | 63 |

|                                                                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>TRAVAIL chimico-géorgique , ou Mémoire sur la compo-<br/>sition et sur les différentes propriétés des terres arables ,<br/>par M. Dubuc ,</i> | 67 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                            |    |
|--------------------------------------------|----|
| <i>Propriétés de la terre du Lieuvin ,</i> | 69 |
| <i>Notice sur l'humus végétal ,</i>        | 79 |

|                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>EXTRAIT de deux notices sur le puceron lanigère, par M.<br/>Dubuc ,</i> | 83 |
|----------------------------------------------------------------------------|----|

*CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS.*

|                                                                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>RAPPORT fait par M. Licquet , en l'absence de M. Bignon ,<br/>secrétaire perpétuel de la Classe des Belles-Lettres ,</i> | 89 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

OUVRAGES ANNONCÉS OU ANALYSÉS DANS CE RAPPORT.

*Mémoire relatif à des établissements romains ou gallo-romains  
découverts à Bonne-Nouvelle-sous-Neuville , par M. Feret ,*

89

*Extrait d'un travail sur le camp de César ou cité de Limes,  
près Dieppe , par le même ,*

90

*Sur le Commerce de la grande Bretagne , par M. Moreau ,*  
ibid.

*Rapports politiques et commerciaux de l'Angleterre avec les  
Indes orientales , par le même ,* ibid.

*Commencement et progrès du commerce de la soie en Angle-  
terre , par le même ,* ibid.

*Traduction en vers de deux poèmes anglais , intitulés : l'un ,  
les plaisirs de la mémoire , et le second , les plaisirs  
de l'espérance ; par M. Albert Montemont ; et rapport  
par M. Blanche ,* ibid.

*Harald ou les Scandinaves , tragédie , par M. Victor , et  
rapport par M. Hellis ,* ibid.

*Considérations pour servir à l'histoire du développement mora<sup>l</sup>  
et littéraire des nations , par M. J. Bar ; et rapport par  
M. Dumesnil ,* ibid.

*Lettre à une Académie de province sur l'école romantique  
en France , par M. Joseph Bar ,* ibid.

*Cours de littérature , par M. Boucharlat ; et rapport par  
M. Dumesnil ,* ibid.

*Traduction nouvelle des odes d'Anacréon , par madame Céleste  
Vien ; et rapport par M. Licquet ,* ibid.

*Le Havre ancien et moderne , par M. Morlent ; et rapport  
par M. Ballin ,* 91

*La Religion , poème de Louis Racine , mis à la portée d'un  
plus grand nombre de lecteurs , et enrichi , à la suite de  
chaque chant , d'un appendice contenant divers morceaux  
de prose ou de poésie , par M. Fontanier ; et rapport par  
M. Duputel ,* ibid.

- La langue naturelle , ou Système de grammaire philosophique  
appliqué à de nouveaux éléments d'expression , par M.  
Jonquois ; et rapport par M. Ballin , 91*
- Lettre sur feu M. Lecoq , archevêque de Bezançon , par  
M. Grappin , ibid.*
- Notice historique sur la vie et les ouvrages du général  
Toulougeou , par le même , ibid.*
- Notice sur M. Demeunier , par le même , ibid.*
- Première lettre sur les antiquités de la Normandie , par  
M. Raymond , 92*
- Alain Blanchard , tragédie , par M. Dupias , ibid.*
- La vérité à Charles X , par le même , ibid.*
- Précis de la Séance publique de l'Académie de Toulouse ,  
tenue le 25 août 1825 ; et rapport par M. Duputel , ibid.*
- Premier et second volumes des mémoires de la Société des Anti-  
quaires de Normandie ; et rapport par M. Ballin , ibid.*
- Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique de la  
Société d'agriculture , par M. Marquis , ibid.*
- Notice biographique sur feu M. l'abbé Baston , par M.  
Duputel , ibid.*
- Deuxième volume du voyage bibliographique , archéologique  
et pittoresque en Normandie , traduit de l'anglais , du  
révérend Th. Frog. Dibdin , par M. Licquet , ibid.*
- Troisième et quatrième volumes du même ouvrage , traduits  
par M. Crapelet , ibid.*
- Discours de rentrée prononcé par M. l'abbé Gossier , ibid.*
- Rapport de M. A. Le Prevost sur la première lettre sur les  
antiquités de la Normandie , de M. Raymond , 93*
- Réflexions sur la langue française , par M. Delaquérière ,  
ibid.*
- Petit traité de prosodie normande , par le même , 94*
- Manifeste d'un simple citoyen contre la monomanie , par  
M. Guttinguer , ibid.*
- Notice biographique sur M. Lebarbier , par M. Descamps , 99*

|                                                                                  |     |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Poèmes et fables, par M. Guttinguer, Dumesnil et Le Filleul des Guerrots,</i> | 100 |
| <i>Discours de M. Guttinguer à S. A. R. Madame, Duchesse de Berry,</i>           | 101 |

**OUVRAGES DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION  
EN ENTIER DANS SES ACTES.**

|                                                                                              |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>DISCOURS prononcé à la séance de rentrée, le 18 novembre 1825, par M. l'abbé Gossier,</i> | 103 |
| <i>RAPPORT lu à l'Académie, le 3 mars 1826, par M. Aug. Le Prévost,</i>                      | 113 |
| <i>NOTICE biographique sur M. J. J. Lebarbier, par M. Descamps,</i>                          | 125 |
| <i>EDITH ou LE CHAMP D'HASTINGS, poème, par M. Guttinguer,</i>                               | 129 |
| <i>GRANDEUR D'ÂME DE SAINT-LOUIS DANS SA CAPTIVITÉ, ode, par M. Dumesnil,</i>                | 135 |
| <i>LE PAYSAN ET LE NID, fable, par M. Le Filleul des Guerrots,</i>                           | 140 |
| <i>L'HIRONDELLE, LE PAPILLON ET LE LIMAÇON, fable, par le même,</i>                          | 141 |
| <i>YOUNG ET L'ENFANT, fable, par le même,</i>                                                | 142 |
| <i>LE CHAT ET LES RATS, fable, par le même,</i>                                              | 143 |
| <i>LE CHARDON ET LE CHARDONNET, fable, par le même,</i>                                      | 144 |
| <i>LES DEUX MOUCHES, fable, par le même,</i>                                                 | 145 |
| <i>LE PAPILLON ET LA ROSE, fable, par le même,</i>                                           | 146 |
| <i>LE CORBEAU A BONNES FORTUNES, fable, par M. Guttinguer,</i>                               | 147 |
| <i>LE CHAMPIGNON ET LA VIOLETTE, fable, par le même,</i>                                     | 148 |
| <i>LES CIERGES ET L'ÉTEIGNOIR, fable, par le même,</i>                                       | 150 |

( 192 )

CONCOURS.

*Rapport sur les pièces envoyées au Concours , pour le prix  
de poésie , par M. Licquet ,* 153

*LA MORT D'ARTHUR DE BRETAGNE , poème , par le capi-  
taine Alexis Fossé ,* 161

*Tableau de l'Académie royale des Sciences , Belles-Lettres  
et Arts de Rouen , pour l'année 1826 ,* 171

FIN DE LA TABLE.



